

**ALMA MATER STUDIORUM – UNIVERSITÀ DI BOLOGNA**

**FACOLTÀ DI LINGUE E LETTERATURE STRANIERE**  
**Corso di laurea in LINGUA , SOCIETÀ E COMUNICAZIONE**  
**Curriculum: SCIENZE DELLE LINGUE MODERNE**

**LE FRANÇAIS DE BELGIQUE, UNE VARIÉTÉ EN VOIE**  
**D'AUTONOMISATION?**  
**ANALYSE DES BELGICISMES DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES**

**Tesi di laurea in:**  
**LINGUISTICA FRANCESE**

**Relatore**  
**Prof. ZOTTI VALERIA**

**Presentata da**  
**MATTEO IELMOLI**

**Sessione: II**  
**Anno accademico: 2009/2010**

## 1 VARIÉTÉ DE REFERENCE ET VARIÉTÉ NATIONALE : LE FRANÇAIS DANS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE BELGIQUE

<i>1.1 Le français dans les communautés linguistiques périphériques :</i>	
<i>la banlieue linguistique</i>	5
1.1.1 La Francophonie	6
<i>1.2 Norme et variation</i>	8
1.2.1 La norme : définition et typologies	9
1.2.2 Norme endogène et norme exogène	10
1.2.3 Les variétés nationales : les cas du Québec et de la Belgique francophone	12
1.2.3.1. Le processus de légitimation de la variété québécoise	13
1.2.3.2. La situation du français de Belgique	13
1.2.3.3. Les attitudes linguistiques dans la communauté francophone québécoise	15
1.2.3.4. Les attitudes des locuteurs francophones de Belgique	16
1.2.3.5. Le débat sur l'affirmation d'une variété nationale de prestige en Belgique francophone	18
<i>1.3 Les communautés linguistiques de Belgique : des origines à la constitution de l'Etat fédéral</i>	20
1.3.1 L'histoire de la Belgique : un parcours politique et linguistique controversé	21
1.3.2. De la francisation forcée du nouvel Etat à la question flamande	22
1.3.3. Les lois linguistiques et les réformes constitutionnelles	24
1.3.4. L'image de la communauté francophone de Belgique	25
1.3.4.1. Le français dans la communauté de Wallonie	26
1.3.4.2. La francisation de la ville de Bruxelles	27
<i>1.4 Les belgicisms : phonétique et morphosyntaxe</i>	28
1.4.1 Phonétique et phonologie	29
1.4.2 La variation morphosyntaxique	31

## **2 ANALYSE DES BELGICISMES DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES FRANÇAIS-ITALIEN**

<i>2.1 Objectifs</i>	35
<i>2.2 Lexicographie : définition et typologies</i>	36
2.2.1 Lexicographie générale et variation diatopique	37
2.2.2 Lexicographie différentielle et variation diatopique	40
2.2.3 La lexicographie bilingue	42
<i>2.3 Les belgicisms dans les dictionnaires bilingues français-italien : présentation des listes</i>	44
2.3.1 La sélection des nomenclatures.	
Répartition par champs sémantiques et analyse des différences	45
2.3.1.1 L'enseignement et le langage étudiantin	46
2.3.1.2 Les belgicisms dans le langage de l'administration, juridique et des affaires	47
2.3.1.3 L'alimentation et les produits typiques	48
2.3.1.4 le lexique de la vie domestique et quotidienne	49
2.3.1.5 La phraséologie	50
2.3.1.6 Les autres catégories sémantiques de belgicisms	51
<i>2.4 Le classement de Claude Poirier</i>	53
2.4.1 Le classement sur l'axe historique : belgicisms indigènes et belgicisms allogènes	54
2.4.2 Les belgicisms sur l'axe différentiel	57
2.4.3 Problèmes d'adaptation du modèle à la Belgique francophone : la diffusion des particularités lexicales	58
<i>2.5 Le marquage topolectal</i>	61
2.5.1 Les différences de marquage	62
<i>2.6 Bidirectionnalité du décodage</i>	65
<i>2.7 Les belgicisms dans le Petit Robert :</i>	
<i>proposition d'intégration dans les dictionnaires bilingues</i>	66

### **3 LA TRADUCTION DES BELGICISMES DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES**

<i>3.1 Les problèmes de traduction dans les dictionnaires bilingues</i>	69
<i>3.2 De l'aménagement des inventaires actuels à la création d'un nouveau dictionnaire bilingue différentiel</i>	70
<i>3.3 Analyse lexicographique des traduisants</i>	72
3.3.1 Aubette	72
3.3.2 Arboré	75
3.3.3 Bac	78
3.3.4 Baptiser	84
3.3.5 Chique	88
3.3.6 Frotte- manche et froter la manche	91
3.3.7 Rhétorique	95
3.3.8 Savoir	98

### **CONCLUSIONS** 102

### **BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE**

<i>A. Études sur la francophonie. Norme et variation diatopique</i>	112
<i>B. Études sur la lexicographie monolingue et bilingue</i>	113
<i>C. Études sur le français de Belgique</i>	115
<i>D. Études de sociolinguistique</i>	118
<i>E. Études de théorie et pratique de la traduction</i>	118
<i>F. Sources variées pour le contrôle des équivalents traductionnels</i>	119
<i>G. Dictionnaires</i>	121

### **LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES** 123

### **ANNEXES**

<i>ANNEXE N. 1 Listes de belgicisms Boch – Garzanti</i>	I
<i>ANNEXE N. 2 Belgicisms – Équivalents/définitions en français de référence</i>	VIII
<i>ANNEXE N. 3 Classement des belgicisms – répartition en champs sémantiques</i>	XXX

A)	Enseignement	XXX
B)	Administration, droit, affaires	XXXI
C)	Alimentation, friandises, produits typiques	XXXII
D)	Vie domestique e quotidienne	XXXIII
E)	Locutions figées	XXXV
F)	Conflits politiques et sociaux	XXXV
G)	Transport, communications	XXXV
H)	Activités professionnelles	XXXVI
I)	Météorologie	XXXVI
J)	Sport	XXXVI
K)	Divers	XXXVII
	<i>ANNEXE N. 4 Belgicisms du Petit Robert 2010 non repertoriés par les dictionnaires bilingues</i>	XXXVIII
	<i>ANNEXES N. 5 Traduisants des belgicisms Boch – Garzanti</i>	XL

# INTRODUCTION

« Estimez-vous parfois qu'une *ajoute* est souhaitable?  
Vous arrive-t-il de faire des *courgeries*, de *tirer votre plan*,  
de parler d'une femme *en position*, d'un repas qui vous a bien *goûté* ?  
Suspendez-vous votre manteau par la *liche* ou la *lichette* ? »  
(HANSE J., DOPPAGNE A., BOURGEOIS-GIELEN H., *Chasse aux belgicisms*)<sup>1</sup>

Je suis arrivé en Belgique en septembre 2008 en qualité d'étudiant Erasmus à l'Université Libre de Bruxelles. Douze ans de français, du collège à l'université, et de nombreux séjours en France avaient consolidé ma conviction, plutôt naïve, de posséder les connaissances linguistiques (et culturelles) nécessaires pour me débrouiller sans efforts dans ce nouveau contexte. Quelques heures après mon arrivée, cette certitude avait complètement disparu. Certes, la langue que j'entendais dans la rue, à l'Université ou dans mon nouvel appartement (que j'ai appris à appeler un *kot*) était bien le français. Néanmoins elle manifestait des caractères différents, inusuels, voire exotiques. J'avais imaginé la Belgique, au moins la partie francophone, comme une sorte de « région française du Nord », politiquement détachée de la « mère patrie », mais fort similaire au niveau linguistique et culturel à l'Hexagone. Au contraire, au-delà de l'accent et d'autres traits phonétiques spécifiques, ce « nouveau » français me semblait caractérisé par des mots et des expressions originaux, limitant, parfois de manière frappante, ma compréhension. Je me rappelle quand ma colocataire, une jeune fille de Gembloux, m'a expliqué le programme de ma première journée : « Alors, pour aller à l'*unif* tu prends le *nonante-quatre* à l'*aubette* de Place Marie-José. Là, tu vas chercher les *valves* (tableaux d'affichage) de ta fac et à quatre heures on se rend devant le *cercle des bleus* (association des étudiants d'une ou plusieurs facultés) pour aller au *baptême* (bizutage) et au *TD* (thé dansant, fête d'étudiants), ok ? ». C'est ainsi qu'à partir du premier jour et pendant toute la durée de mon séjour (neuf mois), j'ai été confronté à un apprentissage constant de ce qu'on appelle le français de Belgique. Une fois rentré en

---

<sup>1</sup> Bruxelles, Office du Bon langage (Fondation Plisnier), 1971.

Italie, j'ai éprouvé le désir d'approfondir ma réflexion sur la variation géographique de la langue française et d'étudier la réalité linguistique et culturelle de la Belgique francophone. Cela a représenté la base de départ pour la rédaction de ce travail.

Quant au matériel bibliographique utilisé, nous avons consulté les études des principaux chercheurs en matière de belgicisms, tels Michel Francard, André Goosse, Jean Marie Klinkenberg, Michèle Lenoble-Pinson, Léon Warnant, etc. Pour le classement des belgicisms, nous avons considéré aussi des travaux d'autres linguistes, notamment québécois, tels Robert Vezina et Claude Poirier, en les adaptant à la réalité spécifique de la Belgique francophone.

Dans le premier chapitre de ce travail notre réflexion sera donc centrée sur certaines questions fondamentales : comment pourrait-on définir le français de Belgique ? Est-ce qu'il s'agit d'une variété de français régional ou d'une véritable variété nationale ? Quel est son niveau d'autonomie et de légitimité face au « français standard » ? Quel sont les traits distinctifs de la communauté francophone de Belgique au niveau de sa composition et de ses attitudes linguistiques ? Pour répondre à ces questions, tout d'abord, nous chercherons à définir en quoi consiste le modèle, ou la norme, de référence pour la langue française. Ensuite, sur la base de cette définition, nous pourrons considérer quelle est la place accordée aux phénomènes linguistiques de variation géographique ou diatopique dans l'espace francophone. En particulier, à travers une analyse historique, nous pourrons tracer un portrait des communautés linguistiques de Belgique, notamment des communautés wallonne et bruxelloise, et des traits spécifiques de leurs pratiques langagières. C'est dans ce contexte que nous pourrons réfléchir sur la définition de « belgicisme », c'est-à-dire de « chaque phénomène de variation diatopique particularisant le français de Belgique, qu'il soit phonétique, morphosyntaxique ou lexical »<sup>2</sup>.

Dans le deuxième chapitre, nous focaliserons notre attention sur les belgicisms lexicaux. Notre base de départ sera constituée des listes de belgicisms de deux dictionnaires bilingues français-italien<sup>3</sup>. En effet, nous avons estimé que le dictionnaire bilingue représente un outil fondamental pour évaluer non seulement la place qui est

---

<sup>2</sup> GOOSSE A., « Qu'est-ce qu'un belgicisme », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, p. 295.

<sup>3</sup> *Il Boch. Dizionario Francese Italiano – Italiano Francese*, Bologna – Paris: Zanichelli – Le Robert, 5<sup>e</sup> éd avec CD-ROM, 2007. *Grande Dizionario Garzanti di Francese. Francese-Italiano Italiano-Francese*, nuova edizione con CD-ROM, Milano, Garzanti, 2007.

accordée à la variété de français de Belgique par rapport au français de référence, mais surtout dans quelle mesure l'introduction de belgicisms dans sa nomenclature peut répondre aux besoins d'un public d'utilisateurs italophones. Pour ce faire, nous allons analyser, d'une part, la sélection et la répartition des inventaires des belgicisms selon différents critères de classement (sémantique, historique, synchronique) et de l'autre, les éléments microstructurels (p. ex. marques diatopiques, marques de domaine, etc.) et macrostructurels (p. ex. bidirectionnalité du décodage) de ces dictionnaires.

Pour finir, nous consacrerons le troisième chapitre à l'analyse des traduisants des belgicisms répertoriés par les mêmes dictionnaires bilingues. À partir d'un échantillon de belgicisms, sélectionnés en fonction de différents cas de figure, nous effectuerons des contrôles sur la qualité des traduisants en nous basant sur la consultation d'ouvrages monolingues (dictionnaires généraux et différentiels) et de ressources en ligne. En particulier, notre réflexion sera axée sur les différentes stratégies de traduction adoptées par les dictionnaires bilingues, notamment dans les cas de mots désignant des réalités fortement connotées du point de vue social et culturel. En outre, ce travail représentera une réflexion sur l'opportunité de concevoir un dictionnaire différentiel bilingue des variétés diatopiques du français, qui pallierait les manques rencontrés dans les bilingues de référence.





PREMIER CHAPITRE

**VARIÉTÉ DE RÉFÉRENCE ET VARIÉTÉ NATIONALE :  
LE FRANÇAIS DANS LA COMMUNAUTÉ  
FRANCOPHONE DE BELGIQUE**

**1.1 LE FRANÇAIS DANS LES COMMUNAUTÉS  
PÉRIPHÉRIQUES : LA BANLIEUE LINGUISTIQUE**

« Qu'est-ce que la banlieue?  
Ce n'est pas la ville, mais c'est déjà une promesse de ville.  
Ce n'est pas la nature, mais c'est déjà sa première senteur.  
La banlieue est donc le lieu idéal pour l'observation.  
Tout près mais pas dedans, le banlieusard est traditionnellement un scrutateur »  
(KLINKENBERG J.M., « La banlieue et les arpenteurs »<sup>4</sup>)

La banlieue. D'après la définition du *Trésor de la Langue Française Informatisé*, ce mot désigne « un territoire ou des localités qui environnent une grande ville »<sup>5</sup>. La banlieue est donc un ensemble de lieux situés à l'extérieur d'une agglomération originaire, qui en a déterminé la naissance et le développement. Entité autonome et organisée, d'une part, mais également élément constitutif du complexe système urbain de l'autre, la banlieue représente un espace d'analyse privilégié pour l'observation des dynamiques sociales, culturelles et linguistiques.

C'est à partir de ces constats que, dans une perspective linguistique, nous pouvons élargir le concept de banlieue à tous les territoires périphériques, ainsi qu'aux communautés qui s'y sont installées, partageant une même langue, issue d'un centre originaire. En ce qui concerne le cas du français, nous arrivons à identifier la ville, ou le centre, avec la France, tandis que la banlieue est représentée par tous les territoires (Etats, régions...) où le français s'est installé à titre différent et au fil du temps, en somme, par l'espace de la Francophonie.

---

<sup>4</sup> Dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p.9

<sup>5</sup> *Trésor de la Langue Française Informatisé*, dictionnaire en ligne : <http://atilf.atilf.fr>.

Comme dans les territoires périphériques, la réalité qui caractérise la banlieue linguistique est déterminée par une profonde hétérogénéité, en raison du mélange de composantes très diversifiées du point de vue culturel, politique, économique, social, historique etc. Ces éléments exercent une influence directe ou indirecte sur le système linguistique et ils contribuent aussi à discriminer et à identifier chaque communauté linguistique par rapport aux autres.

De manière générale, chaque individu, faisant partie d'une société, accorde à la langue le statut de véhicule privilégié, apte à exprimer toute une série d'informations liées, d'une part, à sa sphère privée et, de l'autre, à son rôle joué à l'intérieur de la structure sociale. La langue, alors, se présente comme un miroir reflétant, à travers les mots, les particularités qui rendent unique chaque individu et, à un niveau plus élevé, le groupe auquel il appartient. Ce caractère ne permet pas à la langue de demeurer « neutre », mais, au contraire, entraîne un processus d'appropriation, de modification et d'adaptation aux besoins et aux réalités spécifiques des gens qui la manient.

### 1.1.1 LA FRANCOPHONIE

Du Québec à la Martinique, de la Belgique au Mali, le français s'inscrit, à titre légitime, dans le patrimoine identitaire de chacune de ces communautés. C'est en raison du sentiment d'appartenance de ces communautés à une entité plus vaste, contribuant à créer une certaine communauté de pensée supranationale, que *l'Agence de Coopération Culturelle et Technique* (ACCT) a vu le jour en 1970<sup>6</sup>. Cet organisme intergouvernemental a été fondé autour du partage d'une langue commune, le français, chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux. Le projet francophone a sans cesse évolué depuis la création de l'ACCT devenue, en 1998 *l'Agence intergouvernementale de la Francophonie* et, en 2005, *l'Organisation Internationale de la Francophonie* (OIF). Aujourd'hui l'OIF regroupe 56 Pays membres, auxquels s'ajoutent 14 Pays observateurs.

Tous les deux ans se réunit *Le Sommet des chefs d'état et de gouvernement* pour gérer les instances politiques des Pays membres et pour tracer les lignes décisionnelles de l'organisation.

---

<sup>6</sup> Site officiel de l'OIF : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org).

Les objectifs de la Francophonie<sup>7</sup> ont été traduits par la *Charte de 1997* à l'occasion du *Sommet d'Hanoi*<sup>8</sup> et comprennent : l'instauration et le développement de la démocratie, la sauvegarde des droits de l'homme, la gestion des conflits, le dialogue des cultures, le rapprochement des peuples et la coopération multilatérale pour favoriser l'essor des économies les moins développées<sup>9</sup>. Parmi ses missions nous retrouvons : la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, le soutien à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche<sup>10</sup>.

Au-delà des aspects politiques et institutionnels de cet organisme, la Francophonie vise premièrement à rassembler des communautés très diversifiées sous le drapeau de l'unitarisme linguistique et de la solidarité mutuelle. Toutefois, comme le remarque Ntonfo à propos de la communauté francophone de la Martinique :

« comment être francophone tout en s'assumant comme le produit d'une histoire, d'une expérience humaine et d'une aire géographique autres que celles de la France ? En d'autres termes, comment exprimer et vivre sa différence, c'est-à-dire son identité propre, en dépit de la communauté linguistique avec cette mère-patrie ? <sup>11</sup> ».

Ces questions dévoilent la dichotomie irrésolue affligeant les francophones de la périphérie : un sentiment d'appartenance à une communauté très vaste, éparpillée aux quatre coins de la planète, à côté d'une identité spécifique, à l'intérieur de laquelle, la langue, ou mieux « sa variété particulière »<sup>12</sup>, peut contribuer au rapprochement de peuples et de cultures différents, mais toujours francophones, ou, dans le cas inverse, faire émerger tous ses particularismes dans une perspective de distanciation par rapport aux autres communautés. Pour répondre à ces questions, il faut donc s'interroger, en premier lieu, sur l'existence d'une communauté de référence, à laquelle, pour des raisons différentes, a été associée une variété de langue jugée comme standard. À partir

---

<sup>7</sup> Ici par « Francophonie » on entend l'institution regroupant les Pays où le français s'est implanté comme langue maternelle, seconde ou, encore, comme langue d'enseignement privilégiée.

<sup>8</sup> Ces objectifs ont subi une révision lors de la *Conférence Ministérielle d'Antananarivo* (Madagascar) en 2005.

<sup>9</sup> Site officiel de l'OIF : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org).

<sup>10</sup> Les missions sont définies tous les dix ans dans un *Cadre Stratégique*. Le dernier a été approuvé en 2004 pour la période 2005-2014. Nous ne retiendrons ici que les missions d'intérêt linguistique, culturel ou se reliant aux domaines de la formation et de l'éducation.

<sup>11</sup> NTONFO A., « Le cas de la Martinique », dans ALBERT C. (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 1999, p. 59.

<sup>12</sup> Voir HAUSSMANN F. J., « Les dictionnaires du français hors de France », dans BOISVERT L., POIRIER C., VERRAULT C., et coll., *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives. Actes du colloque organisé par l'équipe du Trésor de la Langue Française au Québec et tenu à l'Université de Laval les 11-12 avril 1985*, Québec, Presses de l'Université de Laval, (« Langue française au Québec, 3<sup>ème</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 8 »), 1986, p. 4.

de cet acquis, nous pourrions reconnaître et analyser les écarts ou les phénomènes de variation<sup>13</sup> qui caractérisent les variétés diatopiques "des" français propres aux différentes communautés périphériques, avec un regard privilégié sur la communauté francophone de Belgique.

## 1.2 NORME ET VARIATION

La réflexion sur l'individuation d'une variété de référence et sur la reconnaissance de la diversité linguistique à l'intérieur de l'espace francophone est strictement liée aux concepts de « norme » et de « variation ». En fait, la langue n'est pas un élément cristallisé. Au contraire, elle varie notamment selon trois axes : l'espace, le temps et la société<sup>14</sup>. Même si, en réalité, ces trois facteurs sont liés entre eux de façon très étroite, ils ont été distingués, pour des besoins purement linguistiques, en trois différents types de variation, à savoir *diatopique* (langue en fonction de l'espace), *diachronique* (en fonction du temps) et *diastratique* (langue-société)<sup>15</sup>. Tous les linguistes sont bien conscients du fait que pour analyser un phénomène de variation linguistique il faut considérer l'interaction réciproque et mutuelle des effets de ces trois variables.

Avant d'approfondir la réflexion sur la variation topolectale, notamment dans la communauté francophone de Belgique il faut d'abord définir en quoi consisterait cette norme de référence, Ensuite, nous pourrions évaluer les éléments qui, en divergeant de ce modèle normatif, sont considérés comme des particularismes.

---

<sup>13</sup> GOOSSE A., « La norme et les écarts régionaux », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991.

<sup>14</sup> KLINKENBERG J.-M., GOOSSE A., « La personnalité du français en Belgique. Introduction », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M., *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 157.

<sup>15</sup> À ces trois types de variation ci-dessus on peut ajouter la variation diamesique (langue en fonction des usages écrits/oraux) et la variation générationnelle (langue en fonction de l'âge du locuteur). Voir BERRUTO G., *Fondamenti di sociolinguistica*, Bari, Laterza, 1995/2005.

### 1.2.1 LA NORME : DÉFINITION ET TYPOLOGIES

Selon Vezina, pour définir la norme, il faut partir de l'opposition entre l'usage et le « bon » usage<sup>16</sup>. L'usage fait référence à l'emploi effectif, c'est la façon de parler spontanée et partagée par un groupe de locuteurs. En revanche, le « bon » usage renvoie à l'idée d'un modèle légitime et prestigieux avec une valeur plus ou moins prescriptive.

Par conséquent, nous nous sommes demandé où on pourrait trouver ce modèle. La première réponse possible est de considérer le modèle du « centre », le modèle hexagonal ou plus précisément de la région parisienne, en tant que référence pour toute la communauté de la Francophonie. Evidemment cette thèse s'appuie non seulement sur le prestige, dû à la prééminence historique de la mère-patrie européenne, mais aussi sur le pouvoir culturel et politique exercé sur les autres communautés francophones. Selon Garmadi<sup>17</sup>, en se référant à une norme de ce type, c'est-à-dire fondée sur l'idée de prestige, tradition et légitimité, il faudrait parler plus correctement de « surnorme » ou de norme «puriste»<sup>18</sup>.

Selon Vezina, il est possible d'analyser la norme aussi en termes de règles objectives<sup>19</sup>, concernant la grammaticalité d'un énoncé ; ces normes se divisent ultérieurement entre « prescriptives » ou « descriptives », si elles apportent un jugement de valeur ou si elles se limitent à la description d'un fait linguistique. Un classement ultérieur des normes oppose les normes « explicites », qui sont recensées de façon détaillée à l'intérieur des grammaires et manuels aux normes « implicites », qui ne sont pas liées à un apprentissage conscient.

---

<sup>16</sup>VEZINA R., *La question de la norme linguistique*, Québec, Conseil Supérieur de la langue Française, Octobre 2009, p.1. Consultable en ligne sur le site :

[www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf).

<sup>17</sup>GARMADI J., *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 65.

<sup>18</sup>GOOSSE A. « La norme et les écarts régionaux », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, p. 258.

<sup>19</sup>VEZINA R., *op.cit.*, p. 2.

### 1.2.2 NORME ENDOGÈNE ET NORME EXOGÈNE

Toutefois, selon Vezina, le problème de l'individuation d'une norme commune de référence pour les communautés francophones est strictement lié à l'opposition entre « norme endogène » et « norme exogène »<sup>20</sup>.

En fait, « la norme endogène » regroupe les règles provenant d'une communauté linguistique. Il s'agit de règles écrites et émanées par une institution chargée de l'aménagement linguistique ou, au contraire, d'usages spontanés et largement diffusés à l'intérieur de la même communauté.

En revanche, en parlant de « norme exogène », nous faisons référence aux règles et aux usages provenant d'une autre communauté parlant la même langue. Dans ce cas, la norme exogène correspond à la norme de référence. Les raisons pour lesquelles la norme d'une communauté accède au statut de modèle par rapport aux autres peuvent se baser, d'un côté, sur la tradition et le prestige, c'est le cas de la « surnorme », ou de l'autre, sur les procès de légitimation des innovations spontanées<sup>21</sup>. En outre, la légitimation d'une norme s'appuie souvent sur le « capital symbolique » d'un groupe dominant, qui exerce une influence plus ou moins directe sur le reste de la société ou sur les autres sociétés (par exemple l'usage de la bourgeoisie parisienne ou de journalistes et intellectuels).

Or, selon la vision de Goosse, l'histoire du français, l'importance numérique des Français et le rôle culturel de la France ne laissent d'autres choix que de faire coïncider la norme commune exogène avec celle de l'Hexagone<sup>22</sup>. Toutefois, si l'on considère la situation de certains états ou régions, faisant partie de la Francophonie, la position de Goosse semble montrer une certaine faiblesse. En fait, la légitimité et l'autonomie de la norme endogène par rapport à la norme commune exogène varient de façon remarquable d'une communauté francophone à l'autre.

À ce sujet, dans la réalité hétérogène de la Francophonie, Moreau considère plutôt la cohabitation de normes endogènes, qui ont déterminé la formation de « variétés nationales »<sup>23</sup> ou « standards locaux »<sup>24</sup>, capables d'influencer et moduler l'application

---

<sup>20</sup> Ibid., p.3.

<sup>21</sup> VEZINA R., *op.cit.*, p. 5.

<sup>22</sup> GOOSSE A. *art.cit.*, p. 263.

<sup>23</sup> VEZINA R., *op.cit.*, p. 6.

<sup>24</sup> MOREAU J. M., « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, n. 91-92, 1999, pp. 41-63.

d'une norme commune exogène correspondant à la variété de référence. Selon cette conception, la variété de référence trouve sa source surtout en France, mais elle est devenue désormais une entité apatride ou internationale (supranorme)<sup>25</sup>, alors qu'aux standards locaux, résultant des normes endogènes, est confié le rôle d'exprimer tous les caractères distinctifs d'une communauté, concernant les aspects sociaux, culturels, historiques ou les soi-disant *realia locaux*<sup>26</sup> à travers des variantes topolectales spécifiques.

Pourtant chaque variété endogène possède des caractères spécifiques par rapport à toutes les autres variétés nationales. Francard remarque que ces caractères sont liés notamment à deux facteurs, à savoir le statut et le degré de légitimation de la variété considérée face à la variété de référence et les attitudes des locuteurs vis-à-vis de leurs usages spécifiques<sup>27</sup>. À ce propos, dans la partie suivante, nous allons considérer plus en détail les caractéristiques des standards locaux de l'une des communautés francophones périphériques, à savoir la communauté Wallonie-Bruxelles, à travers une comparaison avec la réalité québécoise. Le but d'une telle analyse est de faire émerger, de manière plus évidente, les traits spécifiques du français de Belgique, mais aussi de démontrer que chaque communauté francophone périphérique accorde à sa propre variété un jugement de valeur et de légitimation unique par rapport aux autres.

---

<sup>25</sup> CORBEIL J. C., « Eléments d'une théorie de la régulation linguistique », dans *La norme Linguistique*, textes collectés et présentés par BEDARD E. et MAURIS J., Québec, Conseil de la Langue Française, 1983, p. 283.

<sup>26</sup> POIRIER C., « Les variantes topolectales du français », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p. 29.

<sup>27</sup> FRANCARD M. « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26 (2), Montréal, 1998, pp. 13-23.



### 1.2.3 LES VARIÉTÉS NATIONALES : LE CAS DU QUÉBEC ET DE LA BELGIQUE FRANCOPHONE

D'après Hausmann, parmi les variétés nationales<sup>28</sup>, nous pouvons identifier le français de France, le français belge, le français québécois, le français suisse et le français d'au moins 12 Pays africains<sup>29</sup>. Selon lui, au-delà d'une base commune largement partagée, ces variétés présentent une série de phénomènes de variation spécifiques au niveau phonétique, lexical, syntaxique, etc. À ces particularismes diatopiques, présentant un écart plus ou moins marqué par rapport à l'usage de référence, on attribue l'appellation de *québécismes*, *helvétismes*, *belgicismes*, etc.

Poirier remarque aussi que ces variétés diatopiques présentent très souvent un caractère commun, c'est-à-dire la présence plus ou moins massive de formes archaïques. Cette tendance s'explique par la « théorie des aires latérales »<sup>30</sup>, mentionnée par Lebouc, selon laquelle plus une région est éloignée de la région linguistique « pilote », plus elle tend à conserver des archaïsmes. Cette théorie fait coïncider par exemple la prononciation québécoise avec celle de la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ou explique, entre autres, la conservation en Belgique francophone de la distinction de prononciation entre les formes du futur et du conditionnel<sup>31</sup>. À partir de cette théorie nous inférons qu'aujourd'hui le français du Québec se présente plus éloigné du français de France par rapport à son homologue de la Belgique, où, la proximité relative avec le centre a permis une diffusion et une assimilation plus rapide des innovations ainsi qu'une influence plus marquée sur les pratiques langagières des locuteurs.

---

<sup>28</sup> FRANCARD M., *art. cit.*, 1998, pp. 13-23. Dans le cas de la communauté francophone de Belgique, Francard refuse l'appellation de variété nationale et préfère parler de standards locaux ou de variétés de français régional.

<sup>29</sup> HAUSMANN F.J., *op.cit.*, p. 4.

<sup>30</sup> LÉBOUC G., *Le belge dans tous ses états*, Bruxelles, Bonneton, 1998, p. 9.

<sup>31</sup> À titre d'exemple on peut retenir le couple « j'aimerai » (première personne du futur) et « j'animerais » (première personne du conditionnel) dont les désinences se prononcent en Belgique respectivement [e] (ai)/ [ɛ] (ais).

### 1.2.3.1 LA LÉGITIMATION DE LA VARIÉTÉ QUÉBÉCOISE

En revenant sur notre évaluation comparative sur la légitimité des variétés périphériques, nous allons considérer tout d'abord la situation du Québec. En ce qui concerne la réalité de cette région du Canada, la légitimation de la variété québécoise passe par le travail d'officialisation linguistique, mené par *l'Office Québécois de la Langue Française*. Cet organisme, né en 1960, reconnaît la légitimité des usages propres à la collectivité francophone québécoise en s'appuyant sur une position normative. En particulier, sur la base de sa politique d'officialisation linguistique, en cas de concurrence ou de conflit entre un terme en usage en France et son équivalent attesté et diffusé dans le français québécois, c'est le dernier qui sera privilégié, tant au niveau de la proposition et de la recommandation qu'à celui de la normalisation<sup>32</sup>. Cette politique se fonde sur deux assumés. Le premier, souligné par Moreau, c'est qu'« aucun groupe, dans la Francophonie, ne détient le monopole du « bon usage »<sup>33</sup> ; c'est l'appartenance socioculturelle des locuteurs qui joue le rôle prépondérant dans l'évaluation de leur parler. L'autre principe directeur, avancé par le même organisme de légitimation, repose sur le fait que la diversité géographique contribue à enrichir le français standard, sans compromettre pour autant l'intercompréhension<sup>34</sup>.

### 1.2.3.2 LA SITUATION DU FRANÇAIS DE BELGIQUE

En ce qui concerne la Belgique francophone, la situation se présente tout à fait différente. En premier lieu, Francard souligne que la communauté francophone de Belgique n'est pas unitaire tant au niveau de la distribution géographique qu'au niveau de l'uniformité des usages<sup>35</sup>. On ne parle pas de la même façon à Liège et à Namur, à Mons ou à Marche-en-Famenne. Bruxelles, enfin, représente « une île » à l'intérieur du

---

<sup>32</sup> OFFICE QUEBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Politique de l'officialisation linguistique*, politique mise à jour par l'Office Québécois de la langue française à sa séance du 5 mars 2004, (s.l.), Office Québécois de la langue française, 2008, p. 11.

<sup>33</sup> MOREAU M.L. et autres, *Les accents dans la Francophonie : une enquête internationale*, Français et Société, n.16, 2008.

<sup>34</sup> OFFICE QUEBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *op.cit.*, p.8.

<sup>35</sup> FRANCARD M., *art. cit.*, 1998, pp. 13-23.

« royaume flamand », d'où la diffusion d'une variété spécifique (le marollien), fortement « corrompue » par le contact avec les dialectes flamands<sup>36</sup>.

En outre, le travail de politique linguistique de la part des institutions belges est une priorité acquise seulement au cours des années 1980. Selon Garsou, ce retard pourrait, du moins en partie, être motivé, d'une part, par les effets du complexe persistant chez les locuteurs francophones belges face au modèle linguistique proposé par les voisins français et, de l'autre, par l'attention des institutions aux problèmes linguistiques concernant essentiellement la répartition administrative et territoriale<sup>37</sup>. Toutefois le sentiment de crise de la langue française, exposée aussi à l'influence croissante de l'anglo-américain, a poussé les autorités francophones de Belgique à chercher un moyen de défense, de contrôle et de proposition sur la langue. Cela s'est concrétisé en 1985 par la création du *Conseil de la Langue Française* et du *Service de la Langue Française*<sup>38</sup>, des organismes qui s'occupent de toutes les questions relatives à l'usage et à la diffusion de la langue française en Belgique.

Or, le but principal de ces organismes de la Communauté Française de Belgique semble se limiter à la veille et à la promotion de la langue française tout court, sans aborder la question de la légitimation d'une variété nationale. Toutefois, la présence de membres du milieu institutionnel (10 membres permanents) ou des médias au sein du Conseil a permis non seulement la diffusion, mais aussi l'officialisation de certains termes spécifiquement belges<sup>39</sup> en particulier, de ce que Pohl a défini des statalismes<sup>40</sup>. De plus, c'est au *Service de la Langue Française* qu'on doit, la création de la *Banque de données terminologiques*<sup>41</sup>, qui regroupe les termes des langages de spécialité, dont

---

<sup>36</sup> Voir BAETENS BEARDSMORE H., « Les contacts des langues à Bruxelles », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 223-245.

<sup>37</sup> GARSOU M., « La promotion du français en communauté française de Belgique », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M. *Le français en Belgique : une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 462.

<sup>38</sup> Le *Conseil de la Langue Française* est un organisme consultatif composé de représentants du milieu institutionnel, socio-économique, culturel, académique, des médias.. Le *Service de la Langue Française* fait partie du Ministère de la Culture et des Affaires Sociales. Il s'occupe principalement de la coordination des actions publiques et privées concernant la promotion et la défense de la langue française. En 1990 un troisième organisme a été institué par l'exécutif de la Communauté Française, c'est-à-dire la *Commission de surveillance de la législation sur la langue française*.

<sup>39</sup> PIRON M., « Le français de Belgique », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, p. 209.

<sup>40</sup> POHL J., « Le français de Belgique est-il belge ? », dans *Présence francophone*, Sherbrooke, 1985, p.10. On reviendra sur le concept de « statalisme » ou de « français belge neutralisé » au cours du chapitre suivant.

<sup>41</sup> Banque de données terminologiques du *Service de la Langue Française*:  
<http://www2.cfwb.be/franca/bd/bd.htm>.

plusieurs ne sont utilisés qu'en Belgique, selon leur domaine d'appartenance (agriculture, médecine, transports etc.).

En dernier ressort, selon Francard, la Communauté Française de Belgique peut certainement, de par les compétences qui lui sont reconnues, légiférer en matière de langue ; mais son crédit est loin d'être unanimement reconnu et les quelques mesures prises récemment suscitent plus de polémiques qu'une prise de conscience de l'existence d'une variété nationale de français<sup>42</sup>.

### 1.2.3.3 LES ATTITUDES LINGUISTIQUES DANS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE QUÉBÉCOISE

À côté du discours sur la légitimation des variétés nationales, le deuxième élément à évaluer entre la variété ou les standards locaux de Belgique et la variété québécoise est représenté par les attitudes et la conscience des locuteurs face à leurs pratiques langagières.

À propos de la situation du Québec, Vezina souligne qu'encore en 2009 « dans l'opinion publique l'idée que le français en usage (dans la région) est de mauvaise qualité est encore assez répandue »<sup>43</sup>. Cette perception est le résultat d'une dévalorisation de la langue française au Québec au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En effet, avant les années de la Révolution tranquille<sup>44</sup>, le français canadien (selon l'appellation de l'époque) comportait de graves lacunes terminologiques, notamment dans les domaines socioéconomiques, ainsi qu'un grand nombre de mots anglais surtout dans le vocabulaire spécialisé. Dans ce contexte, la langue française, fort pénalisée par rapport au statut de l'anglais, n'était pas conçue comme un moyen de promotion sociale, mais, au contraire, son usage entraînait des comportements de stigmatisation<sup>45</sup>. En

---

<sup>42</sup> FRANCARD M., « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26(2), Montréal, 1998, p. 14.

<sup>43</sup> VEZINA R., *op.cit.*, p.10.

<sup>44</sup> La révolution tranquille débute en 1960 avec l'arrivée au pouvoir du parti libéral de Jean Lesage (1965). Elle se caractérise par un procès de modernisation, touchant aussi la valorisation de la langue française, notamment à travers la promulgation de lois linguistiques : la loi 22 (1974) *Loi sur la langue officielle*, la loi 101(1977) *Charte de la langue française* et la loi 63 (1979) *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* (abrogée).

<sup>45</sup> FRANCARD M., « Stigmatisation sociale et comportements linguistiques : le lexique menacé », dans *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 16, Grenoble, 2003, pp. 177-204.

particulier, les traits caractérisant cette variété étaient perçus comme appartenant nécessairement au langage familier, voire considérés comme des fautes.

Toutefois, au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on a assisté à un profond changement de perspectives. Avec l'accès du français au statut de langue officielle<sup>46</sup> et grâce au travail d'officialisation et de légitimation mené par *l'Office Québécois de la Langue Française*, même les attitudes des locuteurs ont commencé à changer. De plus, le travail lexicographique québécois, débouché dans la création de bases de données (p.ex. *Termium Plus*<sup>47</sup> et la *BDLP*<sup>48</sup>) et de dictionnaires généraux, différentiels ou spécialisés, a contribué à la valorisation et à la reconnaissance de la diversité linguistique en contexte multilingue. Aujourd'hui la variété de français québécois est de plus en plus reconnue comme un système linguistique légitime et non subordonné, ni au français de France ni à la langue des voisins anglophones.

#### 1.2.3.4 LES ATTITUDES DES LOCUTEURS FRANCOPHONES DE BELGIQUE

En ce qui concerne les attitudes linguistiques des locuteurs francophones de Belgique, Francard évoque deux caractères fondamentaux : un sentiment d'autodépréciation vis-à-vis du standard local<sup>49</sup> (ou des standards locaux) et un phénomène de stigmatisation sociale<sup>50</sup>. À cela s'ajoute un double comportement à l'apparence contradictoire. D'un côté, le locuteur belge stigmatise l'usage spécifique et trop marqué de certains traits phonétiques, lexicaux etc., mais, en même temps, il donne l'impression de ne pas se reconnaître dans le modèle de prestige proposé par son voisin français. En effet, Francard estime que « si l'usage de la variété de prestige, dans ce cas le français de la région parisienne, n'est pas remis en cause dans le marché linguistique

---

<sup>46</sup> En 1977 la langue française accède du statut de langue nationale des Canadiens français à celui de langue étatique.

<sup>47</sup> Banque de données produite par le *Bureau de la Traduction du Canada*.

<sup>48</sup> Site de la *Base de Données Lexicographiques Panfrancophone* : <http://www.bdlp.org/>.

<sup>49</sup> MOREAU M.-L., « Le bon français de Belgique. D'un divorce entre norme et discours sur la norme », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M., *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 391-399.

<sup>50</sup> FRANCARD M. « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26 (2), Montréal, 1998, p.13. Francard souligne l'absence d'une variété nationale unitaire en raison d'usages régionaux différents.

officiel, des normes endogènes peuvent prévaloir sur des marchés restreints »<sup>51</sup>. Par conséquent, l'usage de la variété de prestige à l'intérieur d'une communauté périphérique restreinte expose le locuteur à des phénomènes de stigmatisation sociale. Ces attitudes ont bien été traduites en Belgique francophone par le mot *fransquillon*<sup>52</sup> ou par l'expression dépréciative *pincer son français*.<sup>53</sup> Au-delà de la stigmatisation sociale, ce double comportement contribue à accentuer un sentiment d'insécurité diffusé<sup>54</sup>. D'un côté le locuteur belge francophone est conscient de l'existence d'une norme exogène de prestige, proposant un usage de référence stigmatisé par les membres de sa communauté et, d'un autre côté, il est exposé à une norme endogène proposée par les médias, la presse, ou la bourgeoisie culturelle qui est critiquée par une partie des linguistes et grammairiens français et autochtones. Ce sentiment d'insécurité est confirmé aussi par la grande quantité de publications de manuels, recueils, grammaires du bon usage, qui, surtout jusqu'aux années 1970, décrivaient les faits de variation toplectale des parlers de Belgique en tant que fautes et tournures dialectales impropres<sup>55</sup>.

---

<sup>51</sup> Ibid., p.18.

<sup>52</sup> MOREAU M.-L., *art.cit.*, p. 393.

<sup>53</sup> FRANCARD M., « Entre pratiques et représentations linguistiques: le lexique des Belges francophones » , dans MARLEY D., HINTZE M.-A.& PARKER G., *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*, London, Centre for Information on Language Teaching and Research, 1998, p. 152.

<sup>54</sup> Pour approfondir la réflexion sur le thème de l'insécurité linguistique v. FRANCARD M., GERON , WILMET M. , *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* , vol.1 et 2, actes du colloque de Louvain -la-Neuve, 10-12 novembre 1993, ainsi que FRANCARD M., en coll. avec LAMBERT J., MASUY F., *L'insécurité linguistique dans la communauté française de Belgique*, Bruxelles, Communauté Française, Service de la Langue, coll. « Français et Société », 1993.

<sup>55</sup> Parmi les manuels les plus connus nous signalons : QUIEVREUX L., *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres*, Bruxelles, Moorhamers Frères, 1928, DEBLEGNY J., *Particularités, expressions incorrectes, belgicismes* , Bruxelles, Schurmans' Office 1946, HANSE J., DOPPAGNE A., BOURGEOIS-GIELEN H., *Chasse aux belgicismes*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, Office du bon langage, 1971.

### 1.2.3.5 LE DÉBAT SUR L’AFFIRMATION D’UNE VARIÉTÉ NATIONALE DE PRESTIGE EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Aujourd’hui la considération des phénomènes de variation diachronique a évolué de manière remarquable et, dans le cas de la Belgique, Moreau constate l’affirmation relativement récente d’une norme endogène de prestige<sup>56</sup>. Selon cette conception la variété issue de cette norme endogène de prestige ne coïncide pas avec le français employé dans la région parisienne, mais plutôt avec la variété parlée par la bourgeoisie belge et, plus en général, par les catégories qui détiennent le capital symbolique et culturel de la société (journalistes, écrivains, artistes, personnalités des médias...). Cette pseudo-norme bourgeoise de prestige est caractérisée par un écart de la norme parisienne beaucoup moins évident par rapport aux autres variétés diastratiques de français de Belgique, mais, par contre, elle conserve une quantité importante de particularismes, jouissant d’un certain degré de légitimation de la part de la norme endogène<sup>57</sup>. Par contre, selon Hambye et Francard, l’existence en Belgique francophone d’un groupe, la bourgeoisie, convaincu de la légitimité de ses usages ne semble pas être une réalité assurée mais, au contraire, l’affirmation d’une variété nationale de prestige nécessite encore un long procès de fixation et acceptation au sein de la communauté<sup>58</sup>.

Dans cette partie, nous avons cherché à démontrer, en premier lieu, que la langue française ne se présente pas comme une entité homogène, cristallisée et standardisée. Au contraire, elle présente des phénomènes de variation plus ou moins marqués liés à trois facteurs fondamentaux, à savoir le temps, l’espace et la société. En particulier, au niveau diatopique, nous avons constaté l’existence de plusieurs variétés de français, qui, selon les différentes appellations, sont définies comme variétés régionales, nationales ou standards locaux. Ainsi, à côté d’un modèle de référence, correspondant en gros à la norme parisienne, nous avons remarqué l’existence ou la superposition de variétés autochtones avec un niveau de légitimation et de

---

<sup>56</sup> MOREAU M.-L., *art.cit.*, dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M., *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 395. V. aussi FRANCARD M., *art.cit.*, dans MARLEY D., HINTZE M.-A. & PARKER G., *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*, London, Centre for Information on Language Teaching and Research, 1998, p. 154.

<sup>57</sup> DOPPAGNE A., *Belgicismes de bon aloi*, Office du bon langage, Bruxelles, 1979. Doppagne avait donné à certains de ces particularismes, jugés comme corrects et légitimes, l’appellation de « belgicismes de bon aloi ». Dans le cadre de ses études de sociolinguistique, Moreau a reformulé la distinction des belgicismes en distinguant les « belgicismes bourgeois » des « belgicismes populaires ».

<sup>58</sup> HAMBYE P., FRANCARD M., *art.cit.*, pp. 46-47.

standardisation spécifique. En particulier, à travers l'analyse des variétés belge et québécoise, nous avons remarqué que la première présente un plus faible degré de légitimation par rapport à la variété de la région canadienne et que son usage engendre des attitudes dépréciatives et de stigmatisation sociale de la part des locuteurs wallons et bruxellois.

Or, jusqu'ici nous avons décrit la langue française et de la variété diatopique de Belgique en privilégiant notamment les aspects de politique linguistique et les attitudes sociolinguistiques de ses locuteurs. Pourtant, dans l'étude du français de Belgique il faut considérer un autre élément fondamental, à savoir la composition de la communauté des locuteurs. En fait, dans la partie précédente (par. 1.2.3.2), nous avons déjà évoqué que la communauté francophone de Belgique n'est pas unitaire tant au niveau de la distribution géographique qu'au niveau de l'uniformité des usages. Cette situation résulte d'un parcours historique controversé qui a conduit, d'une part, à l'opposition de deux communautés linguistiques distinctes (francophone et néerlandophone) et, de l'autre, à la fragmentation de la communauté francophone en deux groupes principaux (Wallonie et Bruxelles). L'analyse diachronique de la composition des communautés linguistiques de Belgique, mais aussi de l'histoire même du français, depuis son implantation jusqu'au processus de diffusion, nous permettront de reconstituer la complexité des relations politiques, sociales et linguistiques qui sont à la base de la situation actuelle. De plus, l'analyse des influences et du contact des langues, représentera un outil fondamental lors du traitement lexicographique des particularismes lexicaux du français de Belgique (p. ex. au niveau de l'analyse des emprunts, des calques etc.), auquel nous seront confronté dans le deuxième chapitre de ce travail.



### 1.3 LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES DE BELGIQUE : DES ORIGINES À LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT FÉDÉRAL

Au cours des siècles, le territoire de l'actuel Royaume de Belgique a connu l'installation et le mélange de populations de souches différentes. Ancienne province romaine<sup>59</sup> (à partir du 57 av. J.-C.), dont la population originaire était un mélange de germaniques et de celtiques, la Belgique connut un processus de romanisation, plus tard de christianisation, pendant lesquels, peu à peu, le latin parvint à remplacer les langues germaniques et les langues celtiques.

Déjà au cours des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles son territoire fut envahi par les Francs qui s'installèrent par vagues successives et de manière inhomogène sur le territoire. Vraisemblablement, ce furent les Francs à donner le nom de Wallons<sup>60</sup> aux habitants du sud de la région. En fait, les Flamands et les Wallons ont les mêmes ancêtres, mais, déjà au cours du Moyen-Âge, la division politique et administrative imposée par les Francs, suivie de la période féodale, provoquèrent la formation de deux communautés distinctes.

À partir de cette époque et jusqu'à la proclamation de son indépendance, le territoire de la Belgique a toujours représenté un objectif stratégique pour les grandes puissances européennes qui imposèrent leur domination et leur langue sur ce petit territoire et dans son administration.

---

<sup>59</sup> Trésor de la Langue Française au Québec, « Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques » : [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat\\_histoire.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat_histoire.htm). Le territoire de la Belgique actuelle faisait partie de trois provinces différentes : la Belgica Prima, la Belgica Secunda et la Germanica Secunda.

<sup>60</sup> Ibid. Le nom dérive de *walha*, nom francique d'une tribu celtique de la Gaule narbonnaise, les *Volcae*, mais ce nom signifie aussi « étranger ».

### 1.3.1 L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE : UN PARCOURS POLITIQUE ET LINGUISTIQUE CONTROVERSÉ

L'impact et les résultats de chaque domination, notamment au niveau linguistique, ont varié selon le modèle administratif et les prérogatives spécifiques adoptées par les différents dominateurs. Ainsi, Klein et Lenoble-Pinson<sup>61</sup> constatent que si, d'un côté, la domination espagnole, caractérisée par une politique de centralisation absolutiste et par l'intransigeance religieuse<sup>62</sup> (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), n'a contribué qu'à l'insertion occasionnelle et éphémère d'hispanismes dans les parlers de Belgique, les dominations successives ont laissé des traces plus évidentes.

En effet, avec la défaite de l'Espagne en 1713 le territoire des anciens Pays-Bas espagnols passa sous l'autorité de l'Autriche. Plus tard, l'empereur éclairé, Joseph II (1741-1790) mit en œuvre un projet de modernisation du territoire incluant la réorganisation de l'administration, la suppression des privilèges des principautés ainsi que l'imposition de la langue allemande pour les rapports extérieurs avec Vienne.<sup>63</sup> À l'intérieur de son territoire, la langue française devint l'élément de distinction et de réussite d'un groupe très restreint (noblesse, grande bourgeoisie), à côté d'une masse pauvre, peu alphabétisée parlant des dialectes d'origine flamande au Nord et à Bruxelles ou romans en Wallonie. Entre les deux catégories il y avait un petit groupe de commerçants et de petits bourgeois bilingues. Pour finir, en ce qui concerne l'administration locale, le brabançon devint, à côté du français, la langue officielle surtout dans la capitale.

Toutefois, c'est à la domination française, qui débute en 1794, qu'on doit la mise en œuvre d'un procès de francisation massif de la région, surtout sous l'Empire de Napoléon Bonaparte, qui, à travers l'enseignement, toucha non seulement les élites flamandes, mais aussi une large partie des couches moyennes.

Pourtant, après la défaite de Napoléon en 1815, le territoire de la Belgique actuelle fut attachée aux actuels Pays Bas, devenu le Royaume-Uni des Pays Bas, une sorte d'Etat-tampon, destiné à dissuader l'expansionnisme français. Guillaume Ier

---

<sup>61</sup> KLEIN J. R., LENOBLE-PINSON M., *art.cit.*, p. 189.

<sup>62</sup> En particulier sous le règne de Philippe II à la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>63</sup> PIRON M., « Le français de Belgique », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 203-204.

d'Orange imposa alors le néerlandais<sup>64</sup> comme langue officielle de l'administration centrale, mais il garda l'usage du français sur les territoires wallons dans l'administration, la justice et l'éducation.

À partir de ces événements historiques nous pouvons déjà soutenir qu'une telle succession de dominations, au cours d'une période très prolongée, a provoqué des répercussions importantes au niveau des dynamiques sociales et linguistiques. En particulier les choix politiques et la répartition administrative proposés par les différents envahisseurs ont contribué à affirmer l'existence de deux communautés linguistiques bien définies : la communauté francophone wallonne au sud et la communauté flamande au nord et à Bruxelles. Toutefois, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle la langue française a représenté un élément de rapprochement et d'unité pour les deux communautés grâce à l'idée de prestige et de réussite sociale liée à son usage. En dépit de cela, déjà à partir de la création du Royaume de Belgique en 1830, la complexité des relations et des rapports de force entre les différents groupes sociaux imposa à ses nouvelles institutions des choix urgents, et parfois inappropriés, en matière de politique linguistique.

### 1.3.2 DE LA FRANCISATION FORCÉE DU NOUVEL ÉTAT À LA QUESTION FLAMANDE

En effet, au moment de la création du nouvel Etat, la constitution provisoire n'avait pas prévu l'imposition d'une langue officielle<sup>65</sup>. Dans les faits, la langue française fut la seule à être employée à tous les niveaux d'officialité, à la satisfaction de la bourgeoisie flamande<sup>66</sup>, bruxelloise et wallonne. Les classes ouvrières et les paysans continuaient à patoisier dans des dialectes flamands, alors que leurs homologues wallons communiquaient principalement dans le dialecte roman de leur région ou village. En ce qui concerne la ville de Bruxelles, les francophones étaient environ 15 % du total de la

---

<sup>64</sup> DE COSTER M., *Les enjeux des conflits linguistiques. Le français à l'épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 28-29. Toutefois le néerlandais était perçu comme une langue étrangère même par la majorité de la population flamande qui s'exprimait dans différents dialectes parfois très éloignés du néerlandais.

<sup>65</sup> Trésor de la Langue Française au Québec, « Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques » : [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat\\_histoire.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat_histoire.htm), 16/04/2010. L'art.23 disposait que *l'emploi des langues est facultatif en Belgique, il ne peut être réglé que par la loi et seulement pour les actes de l'autorité publique et pour les affaires judiciaires.*

<sup>66</sup> DE COSTER, *op.cit.*, p.30. En effet, l'usage du français était, aux yeux de la bourgeoisie flamande, le signe le plus évident de la réussite sociale et de son appartenance de classe. À ce propos Piron parle aussi de « gallomanie », v. PIRON M., *art.cit.*, 1979, p. 204.

population<sup>67</sup>. Il s'agissait, comme dans toutes les autres villes des Flandres, des classes aisées de la population autochtone et d'une petite minorité de français immigrés dans la ville. Le français était considéré, d'une part, la langue des Lumières et de la civilisation et, de l'autre, comme un facteur d'unité nationale et d'indépendance vis-à-vis des Pays-Bas.

C'est à partir de ces présupposés qu'un an plus tard la première Constitution belge (1831) fut approuvée, laquelle prévoyait la création d'un Etat très centralisateur afin de combattre les particularismes et de renforcer l'unité du Pays. Cela ne pouvait s'exprimer qu'à travers l'adoption d'une seule langue officielle, le français, et la planification d'actions visant à l'éradication du flamand des Flandres<sup>68</sup>

Pourtant, De Coster explique qu'une telle imposition de la part des classes dirigeantes, accrue par les vexations vis-à-vis des masses populaires à l'égard de leurs parlers, causa d'abord un ressentiment, après un rejet explicite vers la langue française et ses symboles de prestige.<sup>69</sup> Considérées comme des missions « civilisatrices », les politiques d'assimilation et de destruction de la diversité linguistique encouragèrent l'extrémisme des mouvements flamands dans une stratégie de défense de leurs droits linguistiques, mais aussi sur le plan identitaire. Par contre, Piron remarque qu'en Wallonie l'adoption de la langue de Molière, ne créa pas de gros bouleversements en raison, d'un côté, de son apparentage avec les variétés vernaculaires parlées par les classes ouvrières et rurales et, d'un autre côté, grâce à l'extension de l'enseignement à presque la totalité du substrat social<sup>70</sup>

À la base de ces constats, nous pouvons comprendre comment l'instauration (coercitive) du français comme seule langue officielle, dans une vision utopique d'un Etat unitaire et mono-communautaire, a transformé la question flamande en un véritable problème national. Les événements des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ne pouvaient que contribuer à l'affirmation identitaire d'un nationalisme combatif flamand et à l'aggravation du socle entre les deux communautés.

---

<sup>67</sup>Trésor de la Langue Française au Québec, « Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques » :

[http://www.tfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat\\_histoire.htm](http://www.tfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat_histoire.htm).

<sup>68</sup> Ibid. L'alors premier ministre, Charles Rogier, arrive à proposer « la destruction de la langue flamande pour préparer la fusion de la Belgique avec notre plus grande patrie, la France ».

<sup>69</sup> DE COSTER M., *op.cit.*, p.30.

<sup>70</sup> PIRON M., *art.cit.*, p.203.

### 1.3.3 LES LOIS LINGUISTIQUES ET LES REFORMES CONSTITUTIONNELLES

C'est dans ce climat de tension prolongée que les institutions ont mis en place toute une série de mesures visant à concilier les instances de chaque communauté. Ces mesures ont concerné les lois linguistiques en faveur du bilinguisme en Flandres, ensuite du monolinguisme régional et aussi de la réorganisation des structures de l'Etat. En effet, après les lois sur la reconnaissance et l'officialisation de la langue néerlandaise<sup>71</sup>, une véritable frontière linguistique entre la Flandre et la Wallonie fut établie par la Loi du 8 novembre 1962, qui prévoyait pourtant des « accommodements » pour les Flamands et les Wallons résidant dans les communes mixtes, appelées « communes à facilités »<sup>72</sup>.

Quant au travail d'adaptation de la structure de l'Etat aux instances communautaires, il se concrétisa à travers plusieurs réformes constitutionnelles à partir de celles de 1970-1971 et de 1980 visant à transformer la Belgique en un Etat communautaire et régionalisé, jusqu'à la création d'un véritable Etat fédéral avec la promulgation des réformes de 1989 et 1994.

Ce long travail d'aménagement territorial et linguistique a conduit à une définition claire de quatre régions linguistiques : la région de langue française, la région de langue néerlandaise, la région bilingue de Bruxelles-Capitale et la région de langue allemande<sup>73</sup>, ainsi que de trois régions fédérales s'occupant d'affaires locales et régionales : la Région Flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région Wallonne.

Or, le parcours historique et politique que nous venons de tracer dans cette partie nous a permis de relever que l'un des traits spécifiques du français de Belgique est représenté par l'influence des langues germaniques, le néerlandais, les dialectes flamands et dans une moindre mesure l'allemand, sur les pratiques langagières des

---

<sup>71</sup> Trésor de Langue Française au Québec « Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques : [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat\\_histoire.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat_histoire.htm).. Parmi les lois linguistiques on rappelle : 1886 bilinguisme de la monnaie belge (franc belge), 1898 le néerlandais accède au statut de langue officielle (Loi d'égalité), 1928 égalisation du néerlandais au sein de l'Armée, 1921 loi sur l'unilinguisme régional (sauf pour la ville de Bruxelles).

<sup>72</sup> Ibid. La loi du 8 novembre 1962 envisagea cinq catégories de communes pouvant déroger à la règle de l'unilinguisme territorial (avec un minimum de 30 % de minorités) sans acquérir pour autant le statut de communes bilingues (sauf à Bruxelles).

<sup>73</sup> Ibid. Après la Première Guerre mondiale, le traité de Versailles (1919) força la Prusse à céder à la Belgique les cantons germanophones d'Eupen et de Saint-Vith.

locuteurs francophones. Par conséquent, en analysant les particularismes topolectaux du français de Belgique, nous consacrerons une attention particulière à la dimension diachronique des diatopismes lexicaux, notamment du côté des mots et des expressions (calques sémantiques, emprunts etc.) dérivés du contact des langues. Un autre caractère distinctif du français de Belgique concerne les dénominations des organismes politiques et administratifs. À ce sujet Pohl souligne comme la création d'institutions spécifiques tant au niveau régional que fédéral a obligé les représentants politiques (et les linguistes) à trouver des dénominations appropriées à ces réalités à travers ce qu'on appelle des statalismes<sup>74</sup>. En outre, à propos du statut de la langue française en Belgique, nous avons constaté que, de seule langue nationale de prestige, employée par les classes aisées de souche wallonne et flamande, le français est devenu la langue maternelle des membres de la communauté wallonne et bruxelloise, mais, en même temps, elle a connu un procès d'éradication forcée dans les Flandres<sup>75</sup>. Ainsi, dans les paragraphes suivants nous allons examiner, de façon plus détaillée, le processus d'implantation du français dans les deux communautés francophones de Belgique, à savoir les communautés wallonne et bruxelloise.

#### 1.3.4 L'IMAGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE BELGIQUE

Francard affirme que l'implantation du français en Wallonie et à Bruxelles est le résultat de deux parcours historiques tout à fait différents<sup>76</sup>. La prise en charge de cette différenciation est fondamentale si nous voulons donner un portrait exhaustif non seulement de la composition de la communauté francophone de Belgique d'aujourd'hui, mais surtout de la diffusion et de l'extension géographique de chaque phénomène de variation diatopique du français de Belgique. Sous le profil politique et administratif, nous pouvons constater l'existence d'une communauté française unilingue (Wallonie), mais aussi d'une communauté bilingue (français-néerlandais) installée dans la Région de Bruxelles-Capitale. À partir de ce constat nous pourrions être tentés de reconnaître la présence d'une seule communauté unitaire regroupant les francophones de Wallonie et

---

<sup>74</sup> POHL J., « Le français de Belgique est-il belge ? », dans *Présence francophone*, Sherbrooke, 1985, p. 10. Aux statalismes est accordé la fonction de désigner les réalités politiques et administrative d'un Etat ou d'une région déterminée.

<sup>75</sup> DE COSTER M., *op.cit.*, pp. 99-105

<sup>76</sup> HAMBYE P., FRANCARD M., « Le français dans la communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? », dans *Journal of French language studies*, 14, Cambridge, 2004, pp. 41-59.

ceux de Bruxelles. Pourtant, au-delà du dénominateur linguistique commun, les deux communautés<sup>77</sup> sont loin d'être fusionnées tant au niveau des pratiques langagières qu'au niveau de l'appartenance à un même groupe reconnu et homogène.

#### 1.3.4.1 LE FRANÇAIS DANS LA COMMUNAUTÉ DE WALLONIE

Du point de vue historique, le français, ou mieux sa variété vulgaire, est attesté en Wallonie comme langue de culture au moins depuis le XII<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup> et, au fil des siècles, il est venu se superposer aux dialectes romans parlés par la population locale (wallon, picard, lorrain, champenois). La région se trouve donc dans une situation de diglossie depuis huit siècles au moins. De cette situation, caractérisée par une variété dialectale comme langue maternelle et la connaissance passive de la langue de la culture et de l'administration, on aboutira, au fil des décennies (avec une forte accélération au cours du XX<sup>e</sup> siècle), à une situation opposée en faveur de la langue de prestige. À ce sujet, Piron explique que cette transformation a permis l'affirmation de différentes variétés de français régional ou marginal<sup>79</sup>, parlées par des micro-communautés de référence. Ainsi, à chaque région ou ville de Wallonie est associée une variété autochtone de français régional, qui, au-delà d'une base commune à toute la communauté francophone de Belgique, se caractérise par un ensemble de traits linguistiques spécifiques et très marqués du point de vue diatopique. Par conséquent, au cours de l'analyse sur les variations topolectales du français de Belgique, nous chercherons à retenir seulement les faits linguistiques faisant partie de ce noyau commun en discriminant les particularismes avec une extension ou une diffusion trop restreinte.

---

<sup>77</sup> DE COSTER M., *op.cit.*, p.119. De Coster souligne le fait que la communauté wallonne est une entité de création relativement récente présentant un « déficit identitaire ».

<sup>78</sup> GOOSSE A., « Le français de Wallonie », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, p. 315.

<sup>79</sup> PIRON M., *art.cit.* 1979, p. 209. Selon Piron, le français de Belgique, saisi dans sa parlure bourgeoise, tend à estomper ses particularités régionales et à se rapprocher de plus en plus au français de France, tout en gardant un résidu de traits lexicaux non reçus dans le français standard.

#### 1.3.4.2 LA FRANCISATION DE LA VILLE DE BRUXELLES

Une histoire tout à fait différente caractérise la communauté francophone de Bruxelles. Ancienne ville flamande, elle a connu un processus de francisation assez récent à partir de la fondation du Royaume en 1830. Seulement au cours des années 1920, la ville devint majoritairement francophone à cause de l'immigration wallonne et étrangère<sup>80</sup> et, de nos jours, selon les statistiques les plus actuelles, le pourcentage de francophones atteindrait 85% du total de la population bruxelloise<sup>81</sup>. Le français est donc une langue d'importation récente à Bruxelles, pratiquée par des populations tantôt de souche flamande, tantôt d'origine wallonne. L'interaction et le contact des langues ont contribué à l'affirmation d'une variété typique de français parlée dans la capitale. Néanmoins, Baetens Beardsmore remarque que si l'influence des dialectes flamands a été considérable pour la formation de traits spécifiques du parler bruxellois, au contraire, le français des immigrés wallons semble n'avoir eu qu'une incidence minoritaire sur la spécificité linguistique de la ville<sup>82</sup>. À cela Goosse ajoute les apports récents de la langue anglaise, laquelle, dans une situation de bilinguisme, se présente comme un moyen alternatif pour la neutralisation des conflits<sup>83</sup>.

Face à ces observations, il est difficile d'établir un profil net et unitaire du locuteur francophone belge, mais aussi de déterminer l'existence d'une véritable variété endogène de prestige. De plus, en raison de la division politique et de l'hétérogénéité des pratiques langagières des locuteurs wallons et bruxellois, on peut reconnaître une fragmentation encore plus accentuée à l'intérieur de chacune de ces mêmes communautés..

Or, après avoir considéré la composition et les caractéristiques des communautés francophones de Belgique, nous allons analyser plus en détail le répertoire de leurs pratiques, notamment du côté des belgicisms, c'est-à-dire des phénomènes de variation typiques du français de Belgique. En particulier, nous diviserons ces particularismes en

---

<sup>80</sup> BAETENS BEARDSMORE H., « Les contacts des langues à Bruxelles », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, p. 225.

<sup>81</sup> FRANCARD M. « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26(2), Montréal, 1998, p. 15.

<sup>82</sup> BAETENS BEARDSMORE H., *op.cit.*, p. 229.

<sup>83</sup> GOOSSE A., « Influences de l'anglais sur le français de Belgique », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 358-377.



trois catégories : les belgicisms phonétiques, les belgicisms morphosyntaxiques et les belgicisms lexicaux.

Dans le prochain paragraphe nous donnerons un aperçu des principaux belgicisms relevant de la phonétique et de la morphosyntaxe, tandis que dans le deuxième chapitre nous focaliserons notre attention sur les particularités lexicales, relevées dans deux dictionnaires bilingues français-italien.

#### **1.4 LES BELGICISMES : PHONÉTIQUE ET MORPHOSYNTAXE**

Avant d'examiner les belgicisms phonétiques et morphosyntaxiques, nous allons d'abord trouver une définition générale de « belgicisme ».

Pour ce faire, nous ferons référence aux études de Goosse, qui définit le belgicisme comme « un fait particularisant le français de Belgique »<sup>84</sup>. En d'autres mots, un belgicisme est un fait linguistique (lexical, syntaxique etc.) attesté, de manière plus ou moins exclusive, dans les parlers de la Belgique francophone. Une telle définition prévoit une comparaison entre un fait de langue, jugé comme standard, et son équivalent attesté dans une variété périphérique, dans ce cas la variété ou le standard local de Belgique.

Pour aller plus loin, Goosse propose la répartition de ces faits de langue en deux catégories : les belgicisms au sens « strict ou incontestable » et les belgicisms au sens « élargi »<sup>85</sup>. Les premiers regroupent les mots et les expressions qui ne s'entendent et qui ne se lisent qu'en Belgique (p.ex. dans le langage étudiantin *valves* au sens de « tableau d'affichage »), alors que les deuxièmes se retrouvent aussi dans le français régional d'au moins une région française limitrophe ou dans une autre variété nationale périphérique (p.ex. *nonante* au lieu de quatre-vingt-dix). Les problèmes du bornage des belgicisms, lié à leur fréquence (absolue ou relative) et à leur extension territoriale, sera pris en charge dans la partie consacrée à la définition et aux critères de classement

---

<sup>84</sup> GOOSSE A., « Qu'est-ce qu'un belgicisme », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, p. 295.

<sup>85</sup> Ibid., p. 296.

des particularismes lexicaux, mais surtout lors du dépouillement des répertoires des belgicisms dans les dictionnaires bilingues français-italien contemporains.

#### 1.4.1 PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

En ce qui concerne la variation phonétique, nous avons remarqué que la prononciation, l'accent et les autres faits de phonétique et de phonologie varient, entre autres, selon le niveau de scolarité, le milieu socioculturel et la provenance géographique du locuteur.

De plus, il faut prendre en compte aussi la déjà-mentionnée *théorie des aires latérales*<sup>86</sup>, selon laquelle « plus une région est éloignée de la région linguistique pilote, plus elle tend à conserver des archaïsmes » tant au niveau lexical qu'au niveau de la prononciation.

En vertu de ces observations préliminaires, Warnant remarque que, dès le premier abord, la phrase du français de Belgique se distingue par la lenteur de son débit, son rythme et son intonation<sup>87</sup>. Ces éléments sont liés à un manque de tension musculaire responsable d'une certaine « mollesse » dans l'articulation des éléments phonétiques qui détermine une netteté auditive moindre. Dans le *Nouveau Larousse Universel*, ce type de phénomène a bien été traduit par le verbe « wallonner »<sup>88</sup> au sens d'« avoir le parler pâteux comme l'ont les Wallons ».

D'ailleurs, Warnant souligne que l'un des traits les plus caractéristiques de la variation phonétique de la Belgique francophone concerne la durée vocalique. Qu'elles soient toniques, atones ou nasales, une large partie des voyelles orales sont longues ou semi-longues. Parmi le tas d'exemples disponibles on remarque : faux [fo :], chanter [ʃã :te :] etc. Le phénomène est encore plus accentué au cas où la voyelle est suivie des consonnes [m], [n], [ŋ], [l] sonores ou assourdisées et de [s] par exemple dans les mots aime [ɛ:m], problème [proble :m] etc. D'une manière générale, toujours par manque de

---

<sup>86</sup> LÉBOUC G., *op.cit.*, 1998, p. 9.

<sup>87</sup> WARNANT L., « La personnalité du français de Belgique. Phonétique et phonologie. », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J-M., WILMET M., *Le français en Belgique : une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 164.

<sup>88</sup> CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, p. 10. Le mot « wallonner » a été répertorié par *Le Nouveau Larousse Universel*, éd. de 1949.

tension articulatoire, le timbre des voyelles, spécialement celui des voyelles brèves les plus fermées, est moins net que dans le français standard.

Liées à la *théorie des aires latérales* sont, d'un côté, la prononciation des voyelles longues ou semi-longues pourvues d'un accent circonflexe (abîmait [abi :mɛ], fêtait [fɛ:tɛ]) et, d'un autre côté, la différenciation entre les formes du futur (première personne en -ai [e]) et du conditionnel (-ais, -ais, -ait [ɛ]) ainsi que la distinction des nasales [ɛ̃] (p.ex. dans brun) et [œ̃] (brin)<sup>89</sup>. Parmi les oppositions phonologiques de durée, liées toujours à la théorie des archaïsmes, on rappelle les couples /y/-/y:/ (dans perdu-perdue), /a/-/a:/ (patte [pat]-pâte[pa :t]), /u/-/u:/ (houx-houe) ou encore l'opposition /ɛ/-/e/ (piquet-piqué).

Du côté des consonnes, il faut remarquer l'assourdissement d'un nombre important de consonnes finales sonores<sup>90</sup>: [b], [d], [g], [v], [z] qui se présentent respectivement comme [p], [t], [k], [f], [s]. On dit arabe [ara :p], certitude [sɛrtity :t] etc. Pour finir, l'un des traits les plus caractéristiques des parlers de Belgique concerne la semi-consonne *w* qui se prononce presque toujours [w] et non [v] dans bien de mots et de noms : wagon [wagɔ̃], welter [wɛltɛ :R].

Le répertoire des particularités reliées à la sphère de la phonétique et de la phonologie ne se limite pas, bien entendu, au petit éventail que nous venons de montrer ci-dessus. Toutefois, dans ce contexte, nous avons donné un aperçu de quelques phénomènes pan-belges, dont la diffusion est attestée *grosso modo* à l'intérieur de toute la communauté Wallonie-Bruxelles.

Par, ailleurs, Warnant constate qu'« au cours du temps et en raison de la disparition des dialectes, les phénomènes de variation phonétique les plus marqués ont tendance à se mitiger en se conformant de plus en plus aux règles de phonétique et de phonologie du français de référence »<sup>91</sup>.

---

<sup>89</sup> LÉBOUC G., *op.cit.*, 1998, p. 9.

<sup>90</sup> WARNANT M., *art.cit.*, p. 171. Cette perte de sonorité concerne aussi les consonnes intérieures finales de syllabe.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 164.

#### 1.4.2 LA VARIATION MORPHOSYNTAXIQUE

En ce qui concerne la variation morphosyntaxique, nous avons relevé toute une série d'emplois particuliers et spécifiquement belges, mais aussi un grand nombre de faits linguistiques attestés également dans certaines régions françaises limitrophes ou dans une autre variété nationale (suisse, québécoise etc.).

Parmi les emplois verbaux, Wilmet oppose, d'une part, les périphrases comme *avoir bon* (se sentir bien), *avoir facile/difficile/dur* (faire une chose facilement/éprouver de la peine à faire une chose) *ça ne peut mal* (ça ne représente aucun danger) et, de l'autre, des utilisations absolues de verbes transitifs tels *fréquenter* (être fiancé), *purger* (prendre une purge), *chercher après X* (chercher x), *mettre auprès/tout près* (ajouter) etc<sup>92</sup>.

Quant aux prépositions et conjonctions, il remarque des usages particuliers parmi lesquels : *Qu'est-ce que c'est pour un [substantif]?* (Quel [substantif] est-ce ?), *tenir pour* (être partisan de)<sup>93</sup>, *confiture aux fraises* (confiture de fraises), *mettre à place*<sup>94</sup> (mettre en place), *ça fait que* (si bien que/de sorte que) etc.

L'usage des pronoms n'est pas exonéré du phénomène de la variation. À titre d'exemple Wilmet signale : vous me direz *quoi*<sup>95</sup> (ce qu'il en est/de quoi il retourne), *leur deux* (eux deux), *il sonne* (on sonne), *il pue* (ça pue), etc.

De plus, dans la catégorie des particularités morphosyntaxiques Wilmet atteste trois cas emblématiques : la place de l'épithète qualificative, l'imparfait préludique, l'empiètement de *savoir sur pouvoir*.

Le français de référence permet l'usage de l'épithète qualificative tantôt devant le nom (p.ex. ta *blanche* chemise) tantôt derrière ce dernier (le linge *sale*). Toutefois, l'ordre « nom+adjectif » prévaut nettement dans les deux tiers des usages attestés chez les locuteurs de l'Hexagone<sup>96</sup>. En Belgique, au contraire, l'ordre « adjectif+nom » connaît un essor considérable, dû non seulement à l'interférence du wallon, mais surtout

---

<sup>92</sup> WILMET M., « La personnalité du français de Belgique. Morphologie et syntaxe », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J-M., WILMET M. *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 176.

<sup>93</sup> Cette forme est bien attestée en italien : « tenere per » (fare il tifo per/ essere tifoso di)

<sup>94</sup> WILMET M., *art.cit.*, p. 177. Cette forme suit le modèle de *mettre à sa place*.

<sup>95</sup> Ibid. Cet usage, diffusé dans toute la communauté francophone de Belgique, favorise l'économie de la phrase.

<sup>96</sup> Ibid., p.181.

à cause de l'influence des langues germaniques (néerlandais et allemand), privilégiant la séquence régressive.

Le deuxième cas emblématique concerne l'utilisation de l'imparfait préludique. Ce type d'imparfait est employé surtout par les enfants, qui, pendant leurs jeux, se distribuent les rôles en utilisant cette forme verbale particulière. Wilmet a attesté que si les enfants français utilisent davantage le conditionnel (p.ex. « Toi, tu serais le gendarme »), les petits belges optent plus facilement pour l'imparfait (« Toi, tu étais le gendarme »)<sup>97</sup>.

Le dernier point en question concerne l'usage de *savoir* sur *pouvoir*. Des expressions telles : *Je ne sais pas marcher*<sup>98</sup>, *je ne saurais pas être chez toi à 8h*<sup>99</sup>, témoignent de manière emblématique la « confusion » entre les formes de permission, de possibilité et de capacité. Cette ambiguïté ne touche pas les langues germaniques (néerlandais, anglais et allemand), qui permettent de diversifier la possibilité de la permission, tandis que le français n'admet que la distinction entre la capacité et la possibilité. Toutefois la théorie de l'influence ou de l'attraction germanique sur cet usage ne peut justifier complètement la diffusion du phénomène en Belgique. En fait, Wilmet explique que le bornage de la possibilité, de la capacité et de la permission a pris du temps et le français attesté au Moyen Âge contemplait encore ces formes dans son répertoire<sup>100</sup>. Par conséquent, l'emploi de *savoir* sur *pouvoir* constituerait, en dernier ressort, un phénomène diachronique interne à la langue française, lié plutôt à la théorie des aires latérales.

Jusqu'aux années 1970, ces types de variation morphosyntaxique ont fait l'objet de critiques féroces de la part des grammairiens et, plus en général, des normaticiens belges et français. Au contraire, Wilmet signale qu'aujourd'hui, dans le cadre d'un processus de valorisation et de revendication linguistique, au moins une partie de ces attestations sont considérées de façon neutre et participent à la définition du standard local<sup>101</sup>. Pourtant, selon la vision de Francard, à la différence de la syntaxe et de la prononciation, le lexique, présente un certain nombre d'innovations légitimes, tandis

---

<sup>97</sup> Ibid. Dans certaines régions de France, l'imparfait préludique est également attesté.

<sup>98</sup> En français de référence : *Je ne peut pas/je n'arrive plus à marcher*.

<sup>99</sup> *Je ne pourrai pas être chez toi à 8h*.

<sup>100</sup> WILMET M., *art.cit.*, p. 184. Parmi les attestations du Moyen Âge: *Li mal ne sevent seul venir* (un mal ne vient jamais seul).

<sup>101</sup> Ibid., p. 186.

que les tours syntaxiques, perçus comme belges, sont encore évités, sinon proscrits, à l'écrit et dans les communications orales formelles<sup>102</sup>.

Au cours de ce chapitre nous avons mis en évidence que la recherche et l'individuation d'une variété commune de prestige pour la communauté française de Belgique représente un véritable défi en raison de différents facteurs : la fragmentation des communautés francophones, l'insécurité vis-à-vis du français de référence, l'attitude dépréciative des locuteurs envers leurs pratiques jugées incorrectes et, en dernier lieu, le faible degré de légitimation et de standardisation du standard local. En particulier, dans les derniers paragraphes, nous avons décrit deux types de variation diatopique caractérisant le standard local de Belgique, à savoir phonétique et morphosyntaxique. Il est évident que la variation trouve à s'exercer dans l'ensemble des domaines linguistiques (morphologique, syntaxique, phonétique, lexical). Toutefois, comme souligné par Francard, l'étude approfondie du lexique renferme, de manière plus explicite, le caractère révélateur des pratiques, des attitudes et des représentations d'une communauté<sup>103</sup>. Par conséquent, au cours du prochain chapitre, nous focaliserons notre attention sur les phénomènes de variation se reliant à la sphère du lexique à partir des inventaires de belgicisms contenus dans les dictionnaires bilingues français-italien. Les objectifs de cette recherche sont représentés, d'une part, par l'évaluation de la qualité et de la représentativité des répertoires actuels de belgicisms des dictionnaires bilingues et, d'une autre part, par la comparaison et l'éventuelle proposition d'aménagement de ces inventaires à l'aide des ouvrages monolingues et différentiels.

---

<sup>102</sup> FRANCARD, M., « Entre pratiques et représentations linguistiques : le lexique des Belges francophones », dans MARLEY D., HINTZE M-A. & PARKER G., *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*, London, Centre for Information on Language Teaching and Research, 1998, p. 152.

<sup>103</sup> FRANCARD M., GERON G. & WILMET R., « Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique : une enquête sociolinguistique », dans WAKELY R., *Les Belges : enregistreurs de tous les usages*, Edinburgh, French Section and Centre de recherches francophones belges of the School of European Languages and Cultures, University of Edinburgh, 2002, pp. 11-32.



## DEUXIÈME CHAPITRE

# ANALYSE DES BELGICISMES DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES FRANÇAIS-ITALIEN

### 2.1 OBJECTIFS

Au cours du premier chapitre nous nous sommes interrogés sur les concepts de norme et variation. En effet, c'est à partir de cette distinction fondamentale que nous avons pris en compte l'existence d'une variété de référence, basée sur une norme exogène, à côté de plusieurs variétés ou standards locaux, employés par les différentes communautés francophones. Ensuite, dans la deuxième partie du chapitre, nous avons centré notre analyse sur la communauté périphérique de Belgique, en nous arrêtant sur sa composition et sur les pratiques langagières de ses locuteurs. En particulier, nous avons décrit les principaux phénomènes de variation phonétique et morphosyntaxique, qui caractérisent le français de Belgique.

Dans ce chapitre, nous allons approfondir le discours sur la variation topolectale du français de Belgique, en privilégiant notamment les aspects lexicaux. La base de départ de cette analyse est représentée par les inventaires de belgicismes de deux dictionnaires bilingues français-italien : le *Boch* de la maison Zanichelli e le *Garzanti*<sup>104</sup>.

Toutefois, avant de procéder à l'analyse des inventaires de belgicismes dans les bilingues, nous allons tout d'abord considérer quelle est la relation entre la confection de dictionnaires de langue et le traitement des particularismes topolectaux, en d'autres mots, le lien entre la lexicographie et la variation diatopique.

---

<sup>104</sup> *Il Boch. Dizionario Francese Italiano – Italiano Francese*, Bologna – Paris: Zanichelli – Le Robert, 5<sup>e</sup> éd (avec CD-ROM), 2007. *Grande Dizionario Garzanti di Francese. Francese-Italiano Italiano-Francese*, nuova edizione con CD-ROM, Milano, Garzanti, 2007.



## 2.2 LEXICOGRAPHIE : DÉFINITION ET TYPOLOGIES

D'après le *Dictionnaire de l'Académie française* la lexicographie est une branche de la linguistique qui s'occupe de « la composition et de la rédaction de lexiques, de dictionnaires »<sup>105</sup>. L'essor et le développement de cette discipline coïncident avec l'ère de ses grands théoriciens tels l'anglais Samuel Johnson et les français Emile Littré et Pierre-Athanase Larousse entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles<sup>106</sup>. Plus récemment, au cours des années 1980, Quemada a proposé la distinction entre *lexicographie* et *dictionnaire*. En effet, dans le cadre contrastif proposé par Quemada, la lexicographie représente « une véritable recherche conduite sur les mots et leur recensement », mais qui n'est pas forcément liée à l'élaboration d'un dictionnaire ni à des impératifs commerciaux<sup>107</sup>.

En revanche, la dictionnaire s'occupe précisément de l'élaboration des dictionnaires en tant que produits offerts à la vente, avec donc, « toutes les problématiques dont relève chaque réalisation, en tant qu'instruments de consultation et en tant que média culturels conçus à dessein pour un public déterminé d'acheteurs potentiels »<sup>108</sup>.

Toutefois, nous avons constaté que le sens traditionnel du terme lexicographie comme synonyme de dictionnaire et désignant « toutes les activités aboutissant à la confection d'un dictionnaire »<sup>109</sup> est encore utilisé par la plupart des linguistes. Par conséquent, dans le cadre de notre travail, nous avons décidé d'utiliser le terme lexicographie dans le sens évoqué par le *Dictionnaire de l'Académie française*.

Au premier examen, nous pourrions être tentés d'identifier la lexicographie comme un simple « recueil » mécanique de données lexicales, ordonnées selon un critère alphabétique, dans le but de créer un dictionnaire.

Néanmoins, la confection d'un dictionnaire suppose toute une série d'opérations qui obligent le lexicographe à effectuer des choix sur la base d'exigences de nature différente. Le travail du lexicographe, donc, varie en raison du type de produit

---

<sup>105</sup> PRUVOST J., *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Editions Ophrys, 2006, p. 101.

<sup>106</sup> ZOTTI V., « La lexicographie bilingue contemporaine : bilan et perspectives », dans *Annali della Facoltà di Lingue e Letterature Straniere*, Terza serie / 2002-2003 /XVI, Pubblicazioni dell'Università di Bari, Fasano, Schena, 2003, pp 379-399.

<sup>107</sup> PRUVOST J., *op. cit.*, p. 101.

<sup>108</sup> Ibid.

<sup>109</sup> ZOTTI V., *art. cit.*, p. 379.

(dictionnaire de langue générale ou différentiel, bilingue, de spécialité), du public (grand public ou public de spécialistes), de sa vision de la langue (unitariste ou polycentrique), du statut de la variété considérée (variété québécoise, « belge »<sup>110</sup>, etc.) ainsi que des contraintes de caractère commercial et éditorial<sup>111</sup>. Par conséquent, selon Poirier les choix du lexicographe jouent un rôle déterminant dans toutes les phases de création d'un dictionnaire, du moment de l'individuation d'une méthodologie de récolte des données jusqu'à leur classement en typologies<sup>112</sup>.

Ces mêmes facteurs (produit, vision de la langue et de la variété, public, vision commerciale) nous permettent de distinguer différents types de lexicographie, organisés selon un rapport dichotomique : générale/différentielle, française/francophone, descriptive/prescriptive, grand public/scientifique<sup>113</sup>. Dans le cadre de notre analyse des particularités diatopiques du français de Belgique nous allons examiner notamment le premier couple, c'est-à-dire la distinction fondamentale entre lexicographie générale et différentielle.

### 2.2.1 LEXICOGRAPHIE GÉNÉRALE ET VARIATION DIATOPIQUE

La lexicographie générale comprend toutes les activités visant à la création des dictionnaires de langue générale ou encyclopédiques. En ce qui concerne le cas du français nous pouvons mentionner à l'intérieur de cette catégorie des ouvrages tels le *Petit Robert*, le *Petit Larousse*, le *Dictionnaire du français vivant*, le *Trésor de la Langue Française*. Il s'agit des dictionnaires de référence édités dans l'Hexagone et qui font partie de ce que Bavoux appelle le versant officiel de la lexicographie française<sup>114</sup>.

Elle remarque aussi qu'en vertu du qualificatif « général » ou « universel », le public a tendance à considérer ces ouvrages comme des dictionnaires de la langue

---

<sup>110</sup> Dans le premier chapitre nous avons déjà abordé le problème lié à l'identification d'une variété nationale de français de Belgique. Nous avons préféré la dénomination de « standard local », proposée par Moreau.

<sup>111</sup> QUEMADA B., « Notes sur la lexicographie et dictionnaire », dans *Cahiers de lexicologie*, n. 51, pp. 229-242. Quemada a introduit le terme « dictionnaire » pour indiquer l'étude des dictionnaires en tant que produits commerciaux soumis aux règles de marché.

<sup>112</sup> POIRIER. C., « Les variantes topolectales du lexique français », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, pp. 13-46.

<sup>113</sup> THIBAUT A., « Lexicographie scientifique et aménagement linguistique : l'expérience du Dictionnaire suisse romand », dans BAVOUX C., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 89-99.

<sup>114</sup> BAVOUX C., « Introduction » dans id., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 15-26.

française « tout court », capables de décrire la langue dans son intégralité et de façon plus ou moins naturelle. Toutefois, cette illusion est le résultat d'une histoire très ancienne, commencée dans l'Hexagone il y a plus de quatre siècles et passée à travers un long parcours de normalisation de la langue de l'Etat-Nation.

À ce propos, Bavoux souligne le fait que les produits du versant officiel ne peuvent contenir qu'une partie des nomenclatures existantes, car ils sont construits par exclusion de mots et de sens jugés trop spécifiques, trop techniques, trop rares, trop archaïques, trop familiers, trop grossiers, trop régionaux, trop exotiques etc<sup>115</sup>. De plus, dans le passé, les allusions à la variation diatopique étaient souvent de nature prescriptive et les dictionnaires généraux ne rendaient compte de l'existence d'un régionalisme que pour le critiquer<sup>116</sup>.

Toutefois à partir des années 1970, les lexicographes français ont commencé à manifester un intérêt de plus en plus évident pour les usages régionaux et des communautés périphériques. C'est ainsi que le mot *francophonie*, paru pour la première fois en 1880, a été intégré dans les principaux dictionnaires généraux, en marquant le début d'une nouvelle période de la lexicographie<sup>117</sup>.

La question de savoir quelle place les dictionnaires de référence doivent réserver aux diatopismes est au cœur de la réflexion lexicographique contemporaine. Si d'un côté le *Petit Robert*, le *Petit Larousse* et le *Trésor de la Langue Française* ont entrepris un processus évident d'intégration de francophonismes<sup>118</sup>, le « poids » accordé à chaque variété périphérique varie de façon évidente en raison de son statut et de son degré de légitimité face à la variété de référence. Ainsi, dans un continuum entre variété de référence (niveau élevé de prestige et d'officialisation) d'une part et variété cryptoglosse<sup>119</sup> de l'autre, nous pouvons situer, avec un degré de difficulté très variable, toutes les variétés diatopiques du français à partir de la plus prestigieuse (français de

---

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> THIBAUT A., *Lexicographie et variation diatopique : le cas du français* : <http://pagesperso-orange.fr/andre.thibault/ThibaultGargnano.pdf>

<sup>117</sup> KLINKENBERG J.-M., « À propos du traitement lexicographique des belgicismes », dans BAVOUX C. *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 77-86.

<sup>118</sup> Ibid.

<sup>119</sup> BAVOUX C., « Constitution et traitement d'un corpus cryptoglossique », dans FREY C., LATIN D., *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Étude du français en Francophonie »*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 73. Selon la définition de Bavoux, un cryptoglosse est « une variété occultée, cachée, éventuellement en latence ». Cela suppose que son statut peut changer dans l'avenir en raison d'un processus de légitimation et d'officialisation.

France correspondant plus ou moins au français de référence) jusqu'aux variétés les plus latentes ou cachées (p.ex. les variétés africaines). En particulier, en raison de sa politique de standardisation et de normalisation, nous pouvons situer le français du Québec au deuxième rang après le français de l'Hexagone ; au contraire, la variété (ou les variétés régionales) de français de Belgique sera classée à un niveau intermédiaire de l'échelle à cause des difficultés objectives liées, d'une part, à l'individuation d'une variété autochtone de prestige et de l'autre, au faible degré de légitimité et d'officialisation accordé par ses locuteurs et par les institutions chargées de l'aménagement linguistique<sup>120</sup>.

Or, en ce qui concerne la présence de belgicisms dans les dictionnaires généraux, Klinkenberg souligne que leur nombre n'a pas cessé d'augmenter au cours de dernières décennies. À ce propos Klinkenberg cite l'exemple du *Petit Larousse*, qui, à l'occasion de la refonte de 1989 a ajouté quelque 300 belgicisms à la petite centaine de l'édition précédente. Ce nombre s'est vu encore gonflé d'environ 200 unités pour la refonte suivante datée de 1998<sup>121</sup>. Pourtant l'introduction de ces diatopismes a souvent été conçue non comme la résultante d'une vision polycentrique de la langue, mais plutôt comme « un salut adressé aux sentiments intimes, pour ne pas dire comme une promotion du folklore »<sup>122</sup>. Par conséquent un bon nombre de ces entrées ne correspondraient pas toujours à un usage réel.

Toutefois, au cours des dernières années, les enquêtes menées par les équipes universitaires de linguistes et sociolinguistes du versant différentiel ont permis une révision des inventaires de belgicisms dans les dictionnaires généraux. C'est le cas par exemple de la maison *Le Robert* qui, à l'occasion de l'édition du *Petit Robert 2008*, a proposé une nouvelle liste de belgicisms à partir des résultats d'une enquête sociolinguistique sur la diffusion et la vitalité des particularismes identifiés dans la littérature antérieure<sup>123</sup>. Pour cette raison, l'inventaire de belgicisms contenu dans le

---

<sup>120</sup> FRANCARD M., « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26(2), Montréal, 1998, pp. 13-23.

<sup>121</sup> KLINKENBERG J.-M., *art.cit.*, 2008, pp. 77-86. Klinkenberg a participé à la rédaction du *Petit Larousse* en qualité de collaborateur.

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> FRANCARD M., « Aux marges de la lexicographie française : les usages régionaux de France et d'alentour », dans BAVOUX C., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 29-39.

dictionnaire monolingue à partir de 2008 représente un outil fondamental pour effectuer des comparaisons avec les listes des dictionnaires bilingues français-italien.

### 2.2.2 LEXICOGRAPHIE DIFFÉRENTIELLE ET VARIATION DIATOPIQUE

Parallèlement au versant officiel, dans lequel la description des particularités topolectales ne peut pas être présentée de façon très approfondie, nous avons assisté depuis les années 1980 à l'émergence de monographies scientifiques consacrées exclusivement aux diatopismes lexicaux d'une aire donnée.

Bavoux remarque que la lexicographie des « mots rejetés<sup>124</sup> » s'oriente sur deux axes principaux : le premier concerne la publication d'inventaires et de dictionnaires différentiels de diatopismes lexicaux, tandis que le deuxième est représenté par la collaboration avec le versant officiel au processus d'intégration de mots français extra hexagonaux dans les dictionnaires généraux.

Pourtant, en ce qui concerne le cas du français de Belgique nous avons remarqué l'absence d'un ouvrage différentiel véritablement scientifique<sup>125</sup>. En effet, à partir des années 1970 une nouvelle vision a commencé à prendre place dans l'étude des variations diatopiques du français de Belgique. C'est dans une perspective de plus en plus descriptive qu'un nombre croissant de recueils et de dictionnaires ont cherché à donner une image exhaustive du français dans la communauté périphérique de Belgique. Pourtant, si les recueils et les dictionnaires les plus récents<sup>126</sup> se limitent à fournir des inventaires des particularités, notamment lexicales, sans apporter aucun jugement de valeur, le choix des entrées et leur classement sous-tendent à des critères plutôt subjectifs.

Seulement le dernier *Dictionnaire de belgicisms* de Georges Lebouc<sup>127</sup> se base sur un corpus assez représentatif de langue de la presse<sup>128</sup> qui a permis de vérifier

---

<sup>124</sup> L'objet de travail de la lexicographie différentielle contrastive est représenté, en dernier ressort, par les mots exclus, ou bien rejetés, des dictionnaires généraux du versant officiel.

<sup>125</sup> THIBAUT A., *art. cit.*, pp. 89-99. Selon Thibault, un dictionnaire à visée scientifique doit posséder un certain nombre de traits fondamentaux, parmi lesquels : la mention systématique des sources, le travail sur corpus, une relative indifférence envers les problèmes d'espace, le respect des normes lexicographiques établies par les meilleurs ouvrages dans le domaine, la volonté de tenir sur l'objet d'étude un discours explicatif et globalisant.

<sup>126</sup> Parmi les dictionnaires de belgicisms les plus représentatifs v. LÉBOUC G., *op.cit.*, Bruxelles, Bonneton, 1998 ou CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999.

<sup>127</sup> LÉBOUC G., *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles, Racine, 2006.

l'attestation et, en partie, la diffusion (limitée aux usages écrits), des particularismes lexicaux.

À l'heure actuelle nous attendons la publication d'un nouveau dictionnaire de belgicisms sous la direction de Michel Francard (Université de Louvain-la-Neuve) et de son équipe du centre *VALIBEL*<sup>129</sup>. Cet ouvrage, basé sur un corpus écrit et sur des enregistrements d'usages oraux, vise à donner des informations détaillées concernant la diffusion, la vitalité et le degré de normativité des faits de variation lexicale.

Du côté des chercheurs, il faut remarquer que, jusqu'aux années 1990 (et parfois encore de nos jours), les dictionnaires et les inventaires de la lexicographie différentielle étaient souvent le résultat du travail individuel d'un nombre limité de spécialistes. À ce propos, Klinkenberg explique que le risque du travail individuel est représenté par ce qu'il appelle « syndrome du chercheur isolé »<sup>130</sup>, c'est-à-dire par le fait que même la conscience linguistique du chercheur, en tant que membre de la communauté étudiée, peut être influencée par les images et les préjugés linguistiques de son groupe d'appartenance. À cela s'ajoute la « syndrome du lexicographe<sup>131</sup> » ou la tendance du linguiste à s'orienter, voire à se soumettre, aux travaux de ses prédécesseurs ainsi qu'aux nomenclatures déjà existantes. Toutefois, ces dernières années, nous avons assisté à l'affirmation et au développement de collaborations, surtout au niveau universitaire, aboutissant à la création de grandes équipes (p. ex. la déjà-mentionnée équipe du Centre *VALIBEL* dirigée par M. Francard de l'Université de Louvain-la-Neuve). En outre, au niveau de la Francophonie, il faut mentionner la création, à l'initiative du linguiste québécois Claude Poirier, de la *Base de données lexicographiques panfrancophone*<sup>132</sup>, qui a permis le partage des données recueillies dans les différents Pays francophones et l'usage d'outils et de méthodologies communs. Pourtant, à l'heure actuelle, le nombre de belgicisms réunis à l'intérieur de cette base de données est encore très limité et, par conséquent, ce projet ne représente pas un outil fondamental dans le cadre de notre analyse.

---

<sup>128</sup> Ibid. p. 76. Le corpus de référence est composé d'articles tirés du quotidien *Le Soir* (de 1994 à 2003).

<sup>129</sup> FRANCARD M., GERON G. & WILMET R., « Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique : une enquête sociolinguistique », dans WAKELY R., *Les Belges : enregistreurs de tous les usages*, Edinburgh, French Section and Centre de recherches francophones belges of the School of European Languages and Cultures, University of Edinburgh, 2002, pp. 11-32.

<sup>130</sup> KLINKENBERG J.-M., *art.cit.*, pp. 77-88.

<sup>131</sup> Ibid.

<sup>132</sup> Site de la *Base de données lexicographiques panfrancophone* : <http://www.bdlp.org/>

En dernier lieu, en ce qui concerne la collaboration entre le versant officiel et celui différentiel, Bavoux<sup>133</sup> souligne le fait que très souvent les dictionnaires généraux opposent les spécialistes (lexicographes français) aux « correspondants » suisses, canadiens et belges, sollicités comme simples informateurs<sup>134</sup>. De cette différenciation nous pouvons déduire que le versant officiel atteste, de façon implicite, la suprématie des spécialistes français au détriment des natifs du reste de la Francophonie.

### 2.2.3 LA LEXICOGRAPHIE BILINGUE

Jusqu'ici nous avons introduit la problématique de l'étude de la variation diatopique dans la lexicographie générale monolingue et différentielle. Dans cette partie, nous allons focaliser notre attention sur l'autre versant de la lexicographie générale, à savoir celui des dictionnaires bilingues.

Comme souligné par Jean Pruvost, il existe un lien très étroit entre la lexicographie monolingue et la lexicographie bilingue. En effet, les premiers dictionnaires de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle ont été précédés et préparés par les dictionnaires bilingues français-latin<sup>135</sup>. De plus, déjà à partir de cette époque, les dictionnaires monolingues ont incarné explicitement la volonté de satisfaire un double public, le public monolingue et le public bilingue, à travers le classement et l'explication rigoureuse (assortie d'exemples, citations, informations grammaticales) des mots répertoriés. L'interaction, le partage de connaissances et de méthodologies entre les deux versants de la lexicographie générale n'ont cessé d'augmenter au cours des siècles et, aujourd'hui, nous pouvons constater qu'une large partie des dictionnaires bilingues dérivent de collaborations avec les principales maisons d'édition des dictionnaires monolingues<sup>136</sup>.

Influencés par l'intérêt de la lexicographie monolingue pour la variation diatopique, même les dictionnaires bilingues ont commencé un processus d'intégration

---

<sup>133</sup> BAVOUX C., *art.cit.*, pp. 15-26

<sup>134</sup> Dans ce cas Bavoux propose l'exemple de l'équipe de rédaction du *Trésor de la Langue Française*.

<sup>135</sup> PRUVOST J., « Avant-propos », dans SZENDE T. (dir.), *Le français dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2006, pp. 10-21.

<sup>136</sup> À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le *Boch* de la maison *Zanichelli*, édité en collaboration avec la maison *Le Robert* et le DIF Paravia, en collaboration avec la maison *Hachette*. V. aussi ZOTTI V., « Un dictionnaire "bi-langues" est-il envisageable ? Proposition d'intégration massive des québécoisismes dans un répertoire bilingue : enjeux et limites », dans *Canada: le rotte della libertà*. Atti del Convegno Internazionale, FASANO, Schena Editore, 2006, pp. 343-354.

massive de particularismes topolectaux du français. Pourtant, comme l'a souligné Zotti à propos de l'introduction de québécois dans les dictionnaires bilingues français-italien, c'est seulement à partir des années 1990 que nous avons assisté à un véritable processus d'intégration massive de ces particularismes, qui a poursuivi aussi dans les années 2000<sup>137</sup>. À titre d'exemple, nous avons comparé les listes de belgicismes de deux éditions du *Boch*<sup>138</sup> de la maison Zanichelli (2000 et 2007). Les résultats de cette recherche montrent qu'en 2000 la liste de belgicismes du *Boch* était composée de 225 entrées, tandis que dans l'édition suivante leur nombre a atteint le chiffre de 247 belgicismes.

La considération de la variation diatopique dans les dictionnaires bilingues n'est pas le résultat exclusif d'une influence de la part de la lexicographie monolingue. Au contraire, le traitement des particularismes topolectaux devrait représenter un objectif fondamental pour tous les dictionnaires bilingues, car leur fonction primaire est celle de fournir aux usagers de deux systèmes linguistiques, dans ce cas l'italien et le français, les instruments nécessaires pour la compréhension dans un large éventail de situations communicatives. Ces contextes communicatifs varient non seulement sur la base de facteurs sociaux, culturels, etc., mais aussi en raison d'une variable géographique.

Au cours de ce chapitre nous allons analyser quelle place est accordée aujourd'hui aux faits de variation topolectale du français de Belgique dans les dictionnaires bilingues les plus actuels. En particulier, à travers l'analyse des inventaires de belgicismes de deux dictionnaires bilingues, à savoir le *Boch* de la maison Zanichelli<sup>139</sup> et le *Garzanti*<sup>140</sup>, édités en 2007, nous pourrions répondre aux questions liées, d'un côté, à la qualité du traitement lexicographique de ces diatopismes et, de l'autre, au statut de la variété (ou du standard local) du français de Belgique.

---

<sup>137</sup> ZOTTI V., « L'intégration tardive des québécois dans les dictionnaires bilingues », dans id., *Dictionnaire bilingue et francophonie. Le français québécois*, Fasano, Schena, 2007, pp. 41-53.

<sup>138</sup> *Il Boch. Dizionario Francese Italiano – Italiano Francese*, Bologna – Paris : Zanichelli – Le Robert, 5<sup>e</sup> éd., 2007.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> *Grande Dizionario Garzanti di Francese. Francese-Italiano Italiano-Francese*, nuova edizione con CD-ROM, Milano, Garzanti, 2007.



## 2.3 LES BELGICISMES DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES FRANÇAIS ITALIEN : PRÉSENTATION DES LISTES

Pour effectuer la recherche de belgicisms dans les deux dictionnaires (version électronique sur CD-ROM) il suffit de déclencher une simple recherche avancée à partir de la marque *belg* pour le *Boch* et *Belgio* pour le *Garzanti*. Cette opération nous permet d'afficher deux listes de mots, composées respectivement de 243 entrées pour le *Boch* et 261 entrées pour le *Garzanti*. Toutefois, les deux dictionnaires bilingues utilisent d'autres marques diatopiques pour indiquer l'appartenance d'une entrée au français de Belgique, à savoir *Belgio* (dans les phrases circonstanciées « In Belgio, nel Belgio ») pour le *Boch* et *belga* pour le *Garzanti*<sup>141</sup>. Par conséquent nous avons effectué une nouvelle recherche à partir de ces marques et nous avons ajouté les entrées correspondantes aux deux listes initiales. À partir de ces nouvelles listes, nous avons réalisé un contrôle sur la pertinence des entrées retenues. Ainsi, nous avons éliminé de la liste du *Garzanti* des mots tels *belgicisme*, *Eurocorps*<sup>142</sup> et *Belgique* car, dans ces cas, le critère de sélection *Belgio* ne correspond pas à une véritable marque diatopique, mais plutôt à la définition d'un concept linguistique, d'une entité géographique ou politique etc. Après ce travail de triage initial nous avons abouti aux listes présentées dans l'Annexe n.1.

Au premier abord nous avons constaté que les deux listes de belgicisms partagent, pour la plupart des entrées, une nomenclature commune. Ainsi, des entrées, telles *accises*, *amitieux*, *aubette*, *doubler*, *friture*, *margaille* etc., ont été retenues par les deux dictionnaires. Une considération supplémentaire concerne la répartition alphabétique des entrées ; en effet le *Boch* présente une répartition de la nomenclature plutôt uniforme et proportionnelle, tandis que les belgicisms du *Garzanti* se condensent en particulier dans la deuxième partie de la liste.

---

<sup>141</sup> Dans ce cas, les informations concernant le marquage diatopique sont contenues à l'intérieur de la traduction dans une glose définitoire. À titre d'exemple nous pouvons mentionner les entrées *athénée*, *flamingant* et *schiedam* dans la liste du *Boch* et *lambic*, *groenendael*, *witloof* dans celle du *Garzanti*. Nous consacrerons le paragraphe 2.4 aux différents types de marquage topolectal.

<sup>142</sup> Ibid. Eurocorps [GRokOR] n.m. (mil.) Eurocorpo, contingente militare (sotto giurisdizione NATO, costituito da soldati di Germania, Francia, Belgio, Spagna e Lussemburgo).

### 2.3.1 LA SÉLECTION DES NOMENCLATURES. RÉPARTITION PAR CHAMPS SÉMANTIQUES ET ANALYSE DES DIFFÉRENCES

Pour analyser les listes de belgicisms des dictionnaires bilingues nous avons adopté un critère de classement de nature sémantique, c'est-à-dire que nous avons regroupé les belgicisms selon leur champs sémantique d'appartenance. Pour ce faire, nous avons pris en compte le classement de Maurice Piron, qui relève sept catégories fondamentales de belgicisms : vie politique et administrative, enseignement, vie judiciaire, vie domestique, alimentation et friandises, transports, professions et commerce<sup>143</sup>.

En premier lieu nous avons réuni tous les belgicisms répertoriés par les deux dictionnaires dans une seule liste (Annexe 2, première colonne). Ensuite, pour chacune de ces entrées, nous avons proposé la définition et/ou l'équivalent en FrR tirés du *Petit Robert*<sup>144</sup>. Néanmoins, pour certaines de ces entrées nous n'avons pas trouvé de définition ou d'équivalent en FrR dans le dictionnaire monolingue. Par conséquent, dans ces cas particuliers, nous avons consulté le *Dictionnaire Universel Francophone*<sup>145</sup> (troisième colonne) et le *Dictionnaire de belgicisms*<sup>146</sup> (quatrième colonne). Pour un petit groupe de belgicisms, composé des mots *borin*, *brise-vue*, *hainuyer*, *hausser*, *louviérois*, *lunapark*, *nâreux*, *octante*, *piétrain*, *préjudicié*, *routiné*, nous n'avons pas trouvé d'équivalents en FrR dans les trois ouvrages susmentionnés<sup>147</sup>.

À partir de la liste unifiée de belgicisms (Annexe 2, première colonne) et sur la base des signifiés et des équivalents en FrR<sup>148</sup>, nous avons constitué 11 tableaux (Annexe 3, A à K) regroupant les belgicisms des dictionnaires bilingues selon le champs sémantique d'appartenance : enseignement, administration droit et commerce, alimentation et produits typiques, vie domestique et quotidienne, phraséologie, conflits politiques et sociaux, transports, activités professionnelles, météorologie, sport, divers.

---

<sup>143</sup> PIRON M., « Le français de Belgique », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 201-219.

<sup>144</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/>.

<sup>145</sup> Dictionnaire universel francophone [Direction: Michel Guillou, Marc Moingeon], Aupelf-Uref, Paris, Hachette/Edicef, 1997.

<sup>146</sup> LÉBOUC G., *op.cit.*, 2006.

<sup>147</sup> Pour ces belgicisms nous avons indiqué la traduction proposée par le *Boch* et le *Garzanti* (Annexe 2, quatrième colonne).

<sup>148</sup> Chaque belgicisme a été classé sur la base de la définition et/ou de son équivalent en FrR proposé par le *Petit Robert*, le *Dictionnaire Universel Francophone* ou le *Dictionnaire de Belgicisms* (Annexe 2, deuxième, troisième, quatrième colonnes).

### 2.3.1.1 L'ENSEIGNEMENT ET LE LANGAGE ESTUDIANTIN

Les deux premiers tableaux (Annexe 3, A (I) et (II)) regroupent les belgicisms appartenant au domaine de l'enseignement. En particulier nous avons repéré 37 entrées pour le *Boch* (14.97% du total) et 40 pour le *Garzanti* (15.27% du total). En outre, à l'intérieur du même champ sémantique, nous avons effectué une répartition plus détaillée en partageant les belgicisms en deux catégories : « école et formation » et « langage étudiantin ».

C'est ainsi que le premier tableau rapporte les entrées se référant à l'organisation de l'enseignement en Belgique : les degrés de scolarité, les parcours formatifs, la dénomination de professions, les différents types d'établissement scolaires, etc.. À côté de chaque entrée nous avons signalé entre parenthèses les informations concernant le domaine d'emploi (*scol.*) ou le niveau de langue (*fam.*), s'il y a lieu. Dans le tableau (I) le nombre d'entrées retenues est de 26 pour le *Garzanti* et 21 pour le *Boch*. Les deux listes présentent plusieurs entrées en commun, telles *athénée*, *auditoire*, *humanités*, *syllabus* etc. et si d'un côté le *Garzanti* propose un nombre plus élevé d'entrées, de l'autre, le *Boch*, donne plus fréquemment des marques de domaine qui ne sont pas mentionnées par le *Garzanti*. À ce sujet Zotti<sup>149</sup> précise que, selon les indications contenues dans le *Guide du Dictionnaire* de la 5<sup>e</sup> éd du *Boch* sous l'étiquette *Niveau de langue et langage technique*, la marque (*mil.*, *bot.*, *scol.* etc.) signifierait dans ce dictionnaire l'appartenance d'un mot à un domaine de spécialité. Dans les faits, les mots présentant la marque *scol.* montrent un certain degré de spécialisation (*auditoire*, *graduat*, *minerval* etc.) et ils se différencient d'autres mots, tels *mallette*, *frottoir* ou *latte*, sans par autant appartenir à un véritable domaine de spécialité. Par conséquent, selon Zotti, les marques de domaine ne signaleraient pas dans le *Boch* l'appartenance d'un mot à un domaine technique, mais plutôt à un thème ou un contexte préférentiel d'usage. Ainsi, nous pourrions classer ces mots dans ce qu'elle appelle « la zone intermédiaire » entre langue générale et langue de spécialité<sup>150</sup>, c'est-à-dire le langage sub-technique. En ce qui concerne la liste du *Garzanti* (I Enseignement), nous avons

---

<sup>149</sup> ZOTTI V., « Taxinomies et modes de dénomination des langues de spécialité dans les dictionnaires bilingues », dans DOTOLI G. (éd.), *Les dictionnaires de spécialité. Une ouverture sur les mondes. Actes des Troisièmes Journées Italiennes des Dictionnaires*, Cagliari, 3-4 octobre 2008, Fasano, Schena Editore, 2008, pp. 113-131.

<sup>150</sup> Ibid.

remarqué l'absence de marques de domaine et l'emploi d'une seule marque diaphasique (*fam.*) à propos du mot *préfète*.

Dans le deuxième tableau, nous avons regroupé les mots appartenant toujours au champ sémantique de l'enseignement, mais qui relèvent en particulier de l'argot étudiantin. Entre parenthèse nous avons rapporté les informations données par les dictionnaires bilingues, qui concernent le niveau de langue ou le marquage diastratique. En particulier, nous avons constaté que si le *Boch* privilégie l'usage de la marque diastratique *gergo scol.*, le *Garzanti* opte plus fréquemment pour l'indication du registre familial.

Quant au « poids » accordé aux nomenclatures de l'enseignement sur l'ensemble des entrées des deux bilingues, nous pouvons constater un équilibre substantiel entre le *Boch* et le *Garzanti*. En effet, cette catégorie de belgicisms représente environ 15% du total des entrées des deux dictionnaires.

#### 2.3.1.2 LES BELGICISMS DANS LE LANGAGE DE L'ADMINISTRATION, JURIDIQUE ET DES AFFAIRES

Le deuxième groupe de belgicisms faisant l'objet de notre analyse lexicographique concerne les domaines de l'administration, du droit et des affaires. Le tableau B de l'Annexe 3 rapporte 31 entrées pour le *Boch* et 28 pour le *Garzanti*, soit respectivement 12,55% et 10,69% du total des belgicisms répertoriés dans l'ensemble des deux dictionnaires. La plupart des entrées de ce tableau fait partie de ce que Piron appelle le « français belge neutralisé », c'est-à-dire l'ensemble des mots ou des expressions qui ne sont pas perçus comme régionaux de la part du locuteur belge<sup>151</sup>. Dans cette liste (Annexe 3, tableau B) nous pouvons mentionner à titre d'exemple : *ASBL*, *commune*, *indaguer*, *rétroactes*, *subside*, *SPRL* etc. De plus, parmi les belgicisms du français neutralisé, nous trouvons un grand nombre de mots se référant à l'organisation politique et administrative de l'Etat belge, auxquels Pohl a donné l'appellation de statalismes (p. ex. *bourgmestre*, *échevin*, *parastatal* etc.)<sup>152</sup>.

En ce qui concerne le marquage, nous pouvons observer que les deux dictionnaires n'utilisent que de façon raréfiée les marques diatechniques (*dir.*, *fin.*,

---

<sup>151</sup> PIRON M., *art.cit.*, pp. 201-219

<sup>152</sup> POHL J., « Le français de Belgique est-il belge ? », dans *Présence francophone*, Sherbrooke, 1985, p. 10. Nous reviendrons sur le concept de « statalisme » ou de « français belge neutralisé » au cours du chapitre suivant.

*comm.*) et qu'ils ne donnent aucune information supplémentaire concernant l'emploi de ces mots.

Pourtant à l'intérieur de cette catégorie nous avons recensé la présence de mots ou d'expressions de registre familier (*pouf, mayeur* etc.), comme nous le confirme la consultation du Petit Robert (Annexe 2, deuxième colonne). Dans le cas de *mayeur*<sup>153</sup>, par exemple, l'indication de la marque de registre familier résulte en effet fondamentale pour signaler à l'utilisateur du dictionnaire quel est l'emploi correct du mot, tandis que les dictionnaires bilingues nous laisseraient présumer un usage non différencié sur le plan diastratique des mots *mayeur* et *bourgmestre*. En réalité, ce n'est que le deuxième qui a un emploi non-connoté.

### 2.3.1.3 L'ALIMENTATION ET LES PRODUITS TYPIQUES

La troisième catégorie de belgicisms que nous avons cernée est représentée par les mots appartenant au champ sémantique de l'alimentation et des produits typiques (Annexe 3, tableau C).

En ce qui concerne la richesse de la nomenclature, la liste de *Garzanti* inclue un nombre d'entrées beaucoup plus élevé par rapport à l'ouvrage de la maison Zanichelli.

En ce qui concerne le marquage diatechnique, nous avons constaté que le *Garzanti* ne spécifie le domaine d'emploi *cuc.* (cuisine) que pour les entrées *fricadelle, gosette* et *waterzoi*, tandis que le *Boch* n'applique la même marque qu'aux mots *flamiche* et *vitoulet*. Pourtant, à l'intérieur de cette liste nous avons remarqué la présence de mots, désignant des spécialités régionales de Belgique, tels *cramique, craquelin, schiedam* etc. auxquels les dictionnaires n'attribuent aucune marque de domaine spécifique.

Or, du point de vue du statut de ces belgicisms, Goosse remarque que ces mots appartiennent à la catégorie des belgicisms « au sens élargi », c'est-à-dire des mots ou des expressions connus ou employés aussi par les Français, mais strictement à propos de la Belgique et de ses réalités physiques, géographiques, administratives, politiques, gastronomiques etc.<sup>154</sup> Ainsi, la plupart de ces mots sont-ils accueillis par les

---

<sup>153</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/>.  
Mayeur : (Belgique) fam. Maire. → bourgmestre

<sup>154</sup> GOOSSE A., « Qu'est-ce qu'un belgicisme », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, p. 296.

dictionnaires français et, dans les dictionnaires bilingues, ils sont souvent indiqués comme à peu près « intraduisibles ».

#### 2.3.1.4 LE LEXIQUE DE LA VIE DOMESTIQUE ET QUOTIDIENNE

Le tableau D de l'Annexe 3 rassemble le lexique appartenant au champ sémantique de la vie domestique et quotidienne. À partir du nombre d'entrées, 105 pour le *Boch* et 96 pour le *Garzanti*, nous pouvons déterminer que cette catégorie représente plus d'un tiers du total des nomenclatures du *Garzanti* et presque la moitié pour le *Boch*.

Au-delà des aspect quantitatifs, nous pouvons faire des observations au niveau de la composition de ces listes.

Parmi les sous-ensembles de substantifs nous avons remarqué :

- les substantifs désignant des objets d'usage domestique ou quotidien, tels *archelle, berce, brise-vue, cacaille, clenche, cornet, essuie, jatte, passe-vite, porte-paquet, ramassette, sous-plat, sous-tasse, tévé, torchon, etc.* ;

- les substantifs se référant à l'habillement, tels *paletot, sacoché, singlet, tirette, etc.* ;

- les substantifs désignant une qualité physique ou caractérielle (d'une personne) tels *amiteux, jouette, défranchi, mêle-tout, taiseux, zwanzeur* etc. ;

Du côté des verbes nous pouvons regrouper :

- les verbes de registre familier : *berdeller, babeler, blinquer<sup>155</sup>, chipoter<sup>156</sup>, etc.* ;

- les verbes de registre standard tels *déjeuner, dîner, déloger, déforcer, flairer, réciproquer, souper, etc.* ;

Pourtant, il faut souligner que le classement des verbes selon le registre d'emploi représente une démarche plutôt complexe en raison du manque d'informations diastratiques dans les dictionnaires bilingues. En effet, tant les dictionnaires bilingues que le *Petit Robert* et le *Dictionnaire Universel Francophone* n'emploient que de façon occasionnelle des marques diastratiques. En outre, la mise en contexte des sens différents de certains verbes polysémiques (p. ex. *ravoir, remettre*) pourrait être particulièrement utile dans le cas des dictionnaires bilingues qui s'adressent notamment à un public de locuteurs italiens.

---

<sup>155</sup> V. Annexe n.2, deuxième colonne.

<sup>156</sup> Ibid.

### 2.3.1.5 LA PHRASÉOLOGIE

Dans le tableau E nous avons regroupé les expressions figées présentant la marque diatopique *Belgio* pour le *Garzanti* et *belg.* pour le *Boch*. Même si en réalité ces expressions appartiennent au champ sémantique de la vie domestique et quotidienne (tableau D), nous avons décidé de les étudier de façon autonome pour souligner les différences entre les deux dictionnaires bilingues. En effet, au niveau du nombre d'entrées, le tableau montre une disparité évidente en faveur du *Garzanti* (10 entrées), tandis que la liste du *Boch* ne contient qu'une seule expression appartenant au français de Belgique. Toutefois, les poids relatifs de ces expressions (0,40% pour le *Boch* et 3,82% pour le *Garzanti*) sur le total des belgicisms des dictionnaires bilingues nous permettent de constater que tant le *Boch* que le *Garzanti* n'accordent qu'une attention très marginale à ce type de faits linguistiques. Cette sous-représentation des expressions figées pourrait être déterminée, d'une part, par le choix des sources primaires et secondaires, qui ne contemplent ce type d'expressions, ou, de l'autre, par l'attention quasi exclusive des dictionnaires bilingues pour les unités lexicales.

Pourtant, comme souligné par Naray-Szabò, l'importance du traitement des expressions figées est liée surtout à leur caractère idiomatique, c'est-à-dire au fait que leur signification générale n'est pas déductible à partir de la seule interprétation du sémantisme de leurs éléments<sup>157</sup>. De plus, la recherche d'équivalents en FrR ou de traduisants dans un autre système linguistique représente souvent une démarche très complexe pour l'utilisateur en raison des connotations socioculturelles de ces expressions. Par conséquent, le traitement de ces expressions de la part des dictionnaires monolingues et bilingues devrait constituer l'un de leurs objectifs primaires.

---

<sup>157</sup> NARAY-SZABÒ, « Phrases figées illocutoires : quelle interprétation sémantique ? », Université Catholique Péter Pázmány, Piliscsaba, Verbum Analecta Neolatina, XI/1, pp. 153-165.

### 2.3.1.6 LES AUTRES CATÉGORIES SÉMANTIQUES DE BELGICISMES

Les tableaux F à K regroupent les belgicisms se référant aux champs sémantiques suivants : conflits politiques et sociaux, transports, activités professionnelles, météorologie, sport et divers. Au premier examen, nous avons noté que, du point de vue quantitatif, dans les tableaux F, G et H le *Garzanti* présente un nombre d'entrées plus élevé par rapport au *Boch*, en particulier dans la liste des professions. Au-delà de cet aspect, nous allons examiner plus en détail les tableaux de belgicisms renvoyant à la situation sociopolitique de la Belgique (tableau F) et à la catégorie « Divers ».

Au cours du premier chapitre, nous avons souligné que l'histoire de la Belgique, de son indépendance à la création de l'Etat fédéral, a toujours été marquée par des conflits entre la communauté wallonne et flamande. Dans le tableau F nous avons regroupé les mots se référant aux conflits politiques, linguistiques et socioculturels qui ont marqués les rapports entre les deux communautés. En particulier, nous pouvons opposer les mots révélant des conflits linguistiques ou des attitudes de stigmatisation sociale, tels *fransquillon*, *fransquillonner*, *pincer*<sup>158</sup> aux mots définissant des conflits politiques et des revendications séparatistes, tels *flamingant*, *rattachiste*, *wallingant*. Dans ce cas, il faut certainement apprécier l'effort démontré par les lexicographes des dictionnaires bilingues d'intégrer des mots très importants pour la traduction de textes (p. ex. d'articles de la presse belge) en matière de politique et de conflits sociaux.

Dans le tableau K, nous avons regroupé les belgicisms qui n'appartiennent pas aux champs sémantiques présentés auparavant et que nous avons classés à l'intérieur de la catégorie « Divers ». Parmi les entrées communes aux deux dictionnaires bilingues analysés, nous avons distingué les adjectifs numéraux faisant partie de la série dérivationnelle de *septante* (*septantaine*, *septantième*) et *nonante* (*nonantaine* et *nonantième*). À l'intérieur de la même catégorie il faut mentionner aussi *huitante* et *octante* (répertorié seulement par le *Boch*). Toutefois, un contrôle effectué dans les listes de belgicisms des trois ouvrages différentiels de référence<sup>159</sup> a mis en évidence

---

<sup>158</sup> PROVOST V., YZERBYT V., CORNEILLE O., DESERT M., FRANCARD M., « Stigmatisation sociale et comportements linguistiques : Le lexique menacé », dans *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 16, Grenoble, 2003, pp. 177-200.

<sup>159</sup> LÉBOUC G., *Le belge dans tous ses états*, Bruxelles, Bonneton, 1998 ; CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999 ; LÉBOUC G., *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles, Racine, 2006.



que *octante* et *huitante* ne sont pas attestés comme phénomènes de variation diatopique du français de Belgique et devraient donc être éliminés des listes de belgicisms des dictionnaires bilingues.

Une autre catégorie de belgicisme est représenté par les dénominations d'animaux, tels *caricole*, *elbot*, *piétrain*, *spirou*. Ici nous pouvons relever de nouveau un usage différent des marques diatechniques de la part des dictionnaires bilingues. Le *Garzanti* fait recours à la marque *zool.* pour préciser le domaine d'emploi du mot *caricole*, mais il ne donne aucune information de domaine pour le mot *spirou*. Pourtant, si l'indication de la marque diatechnique pour le mot *caricole* est justifiée par son appartenance au domaine zoologique<sup>160</sup>, le mot *spirou* exige également une réflexion sur le type de marquage à adopter. En effet, au sens strict, le mot *spirou* désigne un *écureuil*, mais au sens élargi il assume le signifié de *espiègle* (référé notamment à un enfant). Par contre, le *Boch* n'utilise aucune marque de domaine dans les trois cas recensés (*elbot*, *piétrain*, *spirou*).

En ce qui concerne le reste des entrées de la liste « Divers », nous avons constaté la présence de mots se référant à une réalité naturelle (*fagne*), à la dénomination d'une ville et de ses habitants (*hutois*, *louvièrois*), ou à des réalités (socio)linguistiques (*marollien*, *brusselaire*).

Le classement sémantique des belgicisms des dictionnaires bilingues nous a donné des informations préliminaires concernant la composition et la distribution en champs sémantiques de ces particularismes. Dans les prochains paragraphes, nous allons examiner les belgicisms répertoriés par les dictionnaires bilingues selon leur provenance ou leur origine historique (dans ce cas nous parlerons de flandricisms, wallonismes, archaïsmes etc.), ou selon la nature de la variation (sémantique, grammaticale, lexématique).

---

<sup>160</sup> V. Annexe 2. *Dictionnaire Universel Francophone*, Caracole : (Belgique, France rég.) Escargot. Caricole : (Belgique) Bigorneau.

## 2.4 LE CLASSEMENT DE CLAUDE POIRIER

Jusqu'ici nous avons proposé le classement des belgicisms des dictionnaires bilingues sur la base d'un critère de répartition sémantique. En particulier, nous avons observé que tant le *Boch* que le *Garzanti* accordent une attention particulière au lexique de l'enseignement, de la vie domestique et quotidienne, des réalités administratives, politiques et économiques et des spécialités gastronomiques.

Dans cette partie, nous allons proposer le classement des belgicisms selon le modèle établi par le linguiste canadien Claude Poirier<sup>161</sup>. À partir de ce modèle, il est possible de classer dans une grille standard tous les particularismes diatopiques des variétés géographiques du français sur la base de deux axes, le premier concernant la synchronie, le second la diachronie.

Avant de proposer son modèle, Poirier souligne le fait que la notion de *québécoïsme*, de *belgicisme* ou de *francisme* n'existe que pour les spécialistes qui réfléchissent sur la langue. Cette distinction est une abstraction fondée sur la comparaison d'une variété (ou un fait de variation) à un usage réputé commun. Il appelle cet usage « français de référence<sup>162</sup> » (FrR), appellation qu'il considère plus neutre et moins ambiguë par rapport à « français standard ».

Or, sa réflexion méthodologique pour la création de la grille de classement des diatopismes se base sur cinq principes fondamentaux :

- la grille doit être explicative (elle répond à des questions précises)
- la grille doit être purement descriptive
- la grille doit établir une distinction nette entre la variable synchronique (sur la nature de la différence par rapport au français de référence) et diachronique (sur l'origine historique).
- la grille ne doit pas permettre d'effectuer le double classement d'une particularité (p.ex. à l'intérieur de deux catégories sur l'axe synchronique)
- la grille doit présenter un certain degré de souplesse afin de s'adapter aux réalités linguistiques spécifiques des Pays de la Francophonie

---

<sup>161</sup> POIRIER C., *art.cit.*, pp. 13-45.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 26.

#### 2.4.1 LE CLASSEMENT SUR L'AXE HISTORIQUE : BELGICISMES INDIGÈNES ET BELGICISMES ALLOGÈNES

Pour effectuer l'analyse des particularités diatopiques de Belgique, notre base de départ est représentée par le tableau de belgicismes proposé dans l'Annexe 2.

Le classement des entrées sur l'axe vertical (c'est-à-dire l'axe historique) a pour but de répondre à la question suivante : d'où provient cet emploi ? Quelle en est la source ? Dans le cas du français du Québec, Poirier regroupe les variations lexicales à l'intérieur de 5 catégories : archaïsmes, dialectalismes, amérindianismes, anglicismes et innovations.

En adaptant ces catégories à la réalité belge, Klein et Lenoble-Pinson opposent les développements indigènes aux apports allogènes<sup>163</sup>.

Les apports indigènes sont : composés et dérivés, différenciations sémantiques et archaïsmes. Les dérivés (préfixaux et suffixaux) sont des mots formés par dérivation ou composition. Ils représentent des produits lexicaux ou sémantiques inusités dans le français de référence, mais qui résultent de procédés de formation conformes au fonctionnement général du lexique français. Parmi les exemples de dérivation proposés dans l'Annexe 2 nous pouvons citer *ardoisier* (couvreur) qui est construit comme « épicier » ou encore *subside*, *subsidiar*, *subsidiar*, *subsidiar* (accorder une aide sous forme de subside) suivant le modèle de « subventionner, subventionnable ». Quant aux préfixés nous avons remarqué que *défatiguer* (affaiblir, ébranler), *défranchi* (faire perdre son assurance), *se méconduire* (se conduire mal) ou *parastatal* (organisme semi-public) suivent la même structure que leurs équivalents en FrR « désaffecter », « mésestimer » et « paraétatique ». Dans la même catégorie nous pouvons ajouter aussi des composés tels *avant-plan* (premier-plan), construit sur le modèle de « arrière-plan », ou *frotte-manche* (flatteur) suivant l'archétype de « lèche-bottes ». Les différenciations sémantiques sont constituées de mots, appartenant au français commun, qui ont subi un processus d'évolution sémantique dans la variété de français de Belgique : métaphore, métonymie, extension ou restriction etc. Parmi les usages attestés dans les dictionnaires bilingues nous pouvons mentionner : *athénée* (établissement d'enseignement secondaire dépendant d'un pouvoir public), *bisser* (redoubler), *calepin* (cartable d'écolier), *quartier* (appartement). Les archaïsmes, c'est-à-dire « les survivances de termes ayant appartenu

---

<sup>163</sup> KLEIN J.R., LENOBLE-PINSON M., *art.cit.*, p. 188.

à un état ancien de la langue française »<sup>164</sup>, sont très nombreux en raison de la déjà-mentionnée « théorie des aires latérales »<sup>165</sup>. Klein et Lenoble-Pinson proposent le regroupement de ces formes en deux catégories, à savoir celles qui relèvent du langage juridique, universitaire, ou des affaires et les mots ou les tournures appartenant au vocabulaire général<sup>166</sup>. Dans la liste des dictionnaires bilingues nous avons retrouvé des archaïsmes du langage de spécialité, comme *indaguer* (enquêter), *rhétorique*, (dernière classe de l'enseignement secondaire). À ce groupe nous pouvons ajouter des exemples proposés par Klein et Lenoble-Pinson qui n'ont pas été répertoriés par les dictionnaires bilingues, tels *comminer* (prononcer une peine), *en prosécution de* (en suite de), *relevance* (pertinence), etc.<sup>167</sup> Quant aux archaïsmes du vocabulaire général du français de Belgique, ils présentent un degré variable d'ancienneté et se distribuent dans tous les domaines de la vie quotidienne. Parmi les entrées des dictionnaires bilingues nous pouvons relever : *clignoteur* (clignotant), *coussin* (oreiller), *déjeuner* (premier repas du matin), *endéans* (dans le délai de), *farde* (chemise, dossier), *instiguer* (inciter), *nonante* (quatre-vingt-dix), *sacoche* (sac de dame) etc.

Les apports allogènes sont : dialectalismes, latinismes, hispanismes, germanismes, flandricismes, anglicismes. Le premier groupe de belgicismes allogènes concerne les mots et les expressions dérivés des dialectes romans de la région wallonne et employés par l'ensemble de la communauté française de Belgique, comme *cacaille* (objet sans valeur), *cumulet* (culbute), *gosette* (chausson aux pommes). D'autres, au contraire, présentent un usage plus localisé : *faro* (bière bruxelloise), *raccuser* (rapporter), *spiter* (gicler)<sup>168</sup>. Parmi les latinismes, appartenant surtout au langage juridique et *académique*<sup>169</sup>, nous avons relevé plusieurs exemples dans les listes du *Boch* et du *Garzanti*, tels *mali* (débit), *minerval* (frais de scolarités), *valves* (tableau d'affichage), etc. En ce qui concerne les hispanismes, héritage de la domination espagnole du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Klein et Lenoble-Pinson soulignent qu'il ne reste aujourd'hui qu'un nombre infime de mots d'origine espagnole (souvent inusités), tels

<sup>164</sup> PIRON M., *art.cit.*, p. 211.

<sup>165</sup> LÉBOUC G., *op.cit.*, 1998, p. 9.

<sup>166</sup> KLEIN J.R., LENOBLE-PINSON M., *art.cit.*, p. 189.

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> LÉBOUC G., *op.cit.*, 2006.

<sup>169</sup> Académique = Universitaire (en FrR)

*amigo*<sup>170</sup> (cachot de police communale, prison), *escavèche* (marinade de poisson). Ils ne sont pas attestés non plus dans les inventaires des dictionnaires bilingues analysés. En revanche, l'influence des langues germaniques a contribué, de manière remarquable, à l'insertion de mots et d'expressions très courants dans le lexique français de Belgique. C'est au nom du pédagogue allemand (Fröbel), par exemple, que nous devons le mot *froebélien/ne* pour désigner le jardin d'enfants ou ses gardiennes. D'origine allemande est aussi le mot *ring* définissant le boulevard périphérique entourant une ville. Incontestable est l'influence du néerlandais, notamment à travers ses variétés dialectales du Nord de la Belgique. Parmi les flandricismes Klein et Lenoble-Pinson distinguent deux catégories: les emplois ressentis comme typiquement bruxellois, dont la forme est très proche des parlers d'origine, et les flandricismes d'usage plus généralisé, ayant perdu une bonne part de leur marque germanique originelle<sup>171</sup>. Parmi les usages plus marqués, les dictionnaires bilingues attestent: *broil*<sup>172</sup> (désordre), *zwanze* et ses dérivés *zwanzer/zwanzeur* (type d'humour propre à certains bruxellois), etc. Dans la catégorie des flandricismes typiquement bruxellois Lebouc ajoute des mots tels *babeler* (parler pour ne rien dire), *blinquer* (briller), qui ont été également répertoriés par le *Boch* et le *Garzanti*. Au contraire, dans la série d'emplois généralisés nous avons retrouvé: *bourgmestre* (maire), *couque* (variété de brioche), *crollle* (boucle de cheveux), *cramique* (pain sucré aux raisins), *école gardienne* (école maternelle), *kermesse* (fête populaire), *minque* (halle aux poissons) etc. Du côté des anglicismes, au cours du premier chapitre nous avons déjà décrit la fonction « neutralisatrice<sup>173</sup> » des conflits linguistiques à travers le recours aux emprunts d'origine anglo-britannique ou plus souvent anglo-américaine<sup>174</sup>. De plus, le poids de la langue anglaise est devenu de plus en plus considérable en raison du rôle international de capitale européenne assumé par la ville de Bruxelles en tant que siège de la Commission et du Parlement Européens. Ainsi dans la liste de belgicisms des dictionnaires bilingues nous avons relevé des exemples, tels *fancy-fair* (fête de bienfaisance), *flat* (studio, petit appartement), *home* (centre d'accueil)

<sup>170</sup> FRANCARD M., GERON G. & WILMET R., *art.cit.*, 2002, p. 22. Francard souligne la « vitalité générationnelle décroissante » du mot *amigo*.

<sup>171</sup> KLEIN J.R., LENOBLE-PINSON M., *art.cit.*, p. 192.

<sup>172</sup> LEBOUIC G., *op.cit.*, 2006. Lebouic, par contre, a attesté un usage assez répandu du mot *broil* dans plusieurs provinces de la Wallonie.

<sup>173</sup> FRANCARD M., « Lorsque le français doit compter avec les parlers régionaux », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.

<sup>174</sup> GOOSSE A., « Influences de l'anglais sur le français de Belgique », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 358-377.

ou encore des calques tels *centre-avant*<sup>175</sup> (avant-centre) et *tévé* (télévision). De plus, à propos du langage sportif, Goosse remarque que les mots *goal* (but), *time* ou *half-time* (mi-temps) sont devenus de plus en plus courant en français de Belgique<sup>176</sup>.

#### 2.4.2 LES BELGICISMES SUR L'AXE DIFFÉRENTIEL

Du côté du classement des variantes lexicales sur l'axe synchronique (ou différentiel), il faut répondre à la question suivante : en quoi ce phénomène de variation du français (québécois, belge, sénégalais etc.) est-il original par rapport au français de référence ? Selon la nature de cette « originalité » Poirier distingue différentes catégories de variation synchronique<sup>177</sup>. En particulier, il oppose les variations « lexématiques » (regroupant des lexèmes originaux) aux variations « sémantiques » (le mot existe en FrR mais avec un ou d'autres sens), « grammaticales » (le mot présente un comportement grammatical original par rapport au FrR) et « phraséologiques » (locutions ou expressions originales).

Dans le contexte spécifique de la Belgique francophone, nous pouvons attribuer à la catégorie des variations lexématiques des mots « originaux » appartenant surtout aux langages de l'administration (les *statalismes*<sup>178</sup>), juridique, étudiantin ou définissant des *realia locaux* (géographiques, gastronomiques ou culturels).

Dans la catégorie des belgicisms sémantiques, nous pouvons mentionner le substantif *déjeuner* (correspondant en Belgique au premier repas du matin tandis que dans le français de référence il désigne le repas de midi<sup>179</sup>) ou ,encore, *quartier* (petit appartement, studio), *torchon* (serpillère).

Parmi les variantes grammaticales, nous avons déjà mentionné les utilisations absolues de verbes transitifs (par. 1.3.2), recensées par Wilmet, telles *fréquenter* (être fiancé), *purger* (prendre une purge) ou des constructions particulières, comme *chercher après x* (chercher x).

---

<sup>175</sup> Ibid. p. 364. Le mot *centre-avant* fait partie de la catégorie des calques.

<sup>176</sup> Ibid. Les mots *goal*, *time*, *half time* ne font pas partie de la liste de belgicisms des dictionnaires bilingues.

<sup>177</sup> POIRIER C., *art.cit.*, p. 32.

<sup>178</sup> POHL J., *op.cit.*, p. 10. À ces variations il a attribué le statut de belgicisms « incontestables »

<sup>179</sup> Le mot *déjeuner* est employé avec le même sens qu'en Belgique aussi en Suisse et dans d'autres régions françaises. Selon le partisans d'une définition restreinte de belgicisme, ce mot ne représente pas une particularité topolocale spécifiquement belge.

En dernier lieu, dans le groupe des variantes phraséologiques (Annexe 3, tableau E) nous pouvons rappeler des tournures comme *attendre famille* (être enceinte), *être bleu de* (être épris de qqn), *faire de son nez* (prendre un air prétentieux), etc.

À ces catégories, Poirier ajoute aussi les « variations de statut<sup>180</sup> », c'est-à-dire des mots, existant dans le FrR (même forme et même sens), mais qui présentent un usage différent en relation au registre et/ou au domaine d'emploi, à leur fréquence relative ou encore à leur connotation particulière dans la variété de français considérée. C'est le cas des substantifs, proposés par Goosse, tels *côte*, *index*, *entièreté*, *import* qui présentent un emploi sporadique à l'intérieur de l'Hexagone au profit de leurs homologues « note », « indice », « intégralité/totalité » et « montant »<sup>181</sup>.

#### 2.4.3 PROBLÈMES D'ADAPTATION DU MODÈLE À LA BELGIQUE FRANCOPHONE : LA DIFFUSION DES PARTICULARITÉS LEXICALES

Dans la dernière partie nous avons analysé les variantes lexicales du français de Belgique à partir du modèle proposé par Poirier. Parmi les présupposés de sa réflexion figurait l'intention de créer une grille de classement des phénomènes de variation diatopiques suffisamment flexible et en mesure de s'adapter aux réalités spécifiques de chaque Pays de la Francophonie.

Pourtant, tout en soulignant la valeur et l'utilité de son travail du point de vue linguistique, il faut relever quelques limites liées à l'adaptabilité de son modèle au français de Belgique. La première remarque concerne sa vision « unitariste » tant au niveau de sa conception de variété « nationale » de français que celle de communauté de locuteurs. En effet, son modèle se base sur la réalité québécoise, laquelle, comme nous l'avons déjà évoqué dans le premier chapitre, se caractérise par la présence d'une communauté plus ou moins unitaire dont les usages sont de plus en plus légitimés et officialisés.

Au contraire, selon la vision de Francard, la situation de la Belgique francophone reflète l'existence de deux communautés (Wallonie et Bruxelles) bien

---

<sup>180</sup> POIRIER C., *art.cit.*, p. 36.

<sup>181</sup> GOOSSE A. « Qu'est-ce qu'un belgicisme », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 301-312.

distinctes, parlant plusieurs variétés « régionales »<sup>182</sup> de français. Dans ce contexte, il serait donc peu pertinent d'effectuer le repérage et le classement analytique de toutes les variations lexicales wallonnes ou bruxelloises sur la base du modèle proposé. De plus, grâce aux informations recueillies dans le *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc<sup>183</sup>, nous avons constaté qu'un nombre significatif de ces diatopismes, faisant partie des listes de belgicisms des dictionnaires bilingues, sont associés à une aire de diffusion restreinte ou à un taux de vitalité très variable. Ainsi, dans le tableau suivant, nous allons examiner le problème de la diffusion effective de certains belgicisms. En particulier, dans la première colonne, nous avons choisi neuf entrées à partir de la liste unifiée de belgicisms (Annexe 2). Ensuite, pour chacune de ces entrées nous avons indiqué les informations, tirées du *Dictionnaire de belgicisms*<sup>184</sup>, concernant le sémantisme (deuxième colonne) et l'aire de diffusion effective du belgicisme (troisième colonne).

TABLEAU L – DIFFUSION DES BELGICISMS LEXICAUX

ENTRÉE	DÉFINITION	AIRE DE DIFFUSION
Baas/baes	Patron. Homme fort, robuste.	Bruxelles.
Babeler	Bavarder.	Bruxelles.
Blinquer	Briller. Faire briller = Astiquer.	Bruxelles (surtout).
Carrousel	Manège de chevaux de bois dans un champ de foire	Wallonie. Aussi en France (Nord-Pas-de-Calais) et Suisse.
Castar/castard	Costaud, robuste	Bruxelles (surtout)
Chique	Bonbon, friandise	Wallonie (Liège)
Ducasse	Fête patronale	Wallonie. Aussi en France (Nord-Pas-

<sup>182</sup> FRANCARD M., « Lorsque le français doit compter avec les parlers régionaux », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, pp. 57-65.

<sup>183</sup> LÉBOUC G., *op.cit.*, 2006.

<sup>184</sup> *Ibid.*



		de-Calais)
Flairer	Sentir. Puer.	Wallonie centrale.
Loque	Chiffon. Serpillère.	Wallonie
Mayeur	Maire	Wallonie (surtout). Pas en Gaume où l'on emploie « maire »
Pouf	Dette. À pouf = à crédit	Bruxelles et Wallonie (Bastogne).

À partir de ce tableau, nous avons évalué que l'usage de certains mots est limité non seulement à la Wallonie (*loque*, *ducasse*, *carrousel*) ou à la région de Bruxelles (*babeler*, *baes*, *blinquer*), mais parfois la diffusion d'un particularisme est attestée dans le répertoire d'une communauté très restreinte (p. ex. *flairer* en Wallonie centrale, *chique* à Liège). Par conséquent, si d'un côté, le modèle de Poirier se caractérise par un degré appréciable de clarté au niveau méthodologique et dans l'exposition des typologies de classement des diatopismes, de l'autre, il manifeste des inconvénients au niveau de son adaptabilité au contexte de la Belgique francophone, en particulier dans les phases préliminaires de repérage et de triage des belgicisms lexicaux « pan-belges ». En raison du manque d'un modèle de classement des diatopismes spécifique pour la Belgique francophone, la grille de Poirier, représente donc le seul instrument valable pour classer les belgicisms.

## 2.5 LE MARQUAGE TOPOLECTAL

Au cours du dernier paragraphe, nous avons abordé le problème de la détermination de l'aire de diffusion de certains belgicisms. En effet, nous avons constaté que certains diatopismes du français de Belgique présentent une aire de diffusion très restreinte ou, au contraire, qu'ils sont diffusés aussi dans certaines régions françaises limitrophes, voire dans des territoires très éloignés des frontières belges. Ce phénomène est pris en charge par les dictionnaires, qu'ils soient monolingues ou bilingues, à travers l'attribution des marques diatopiques ou topolectales. Dans cette partie, nous allons observer plus en détail le problème du marquage topolectal des belgicisms dans les dictionnaires bilingues.

Il existe plusieurs façons d'indiquer des différences d'emploi de mots ou de termes, à l'échelle locale, régionale ou nationale. Généralement, on se contente d'assigner à une variante un code alphabétique de deux ou trois lettres (c'est le cas de la marque *belg.* pour le *Boch*), correspondant à la zone géographique où elle est employée ou, dans le cas du *Garzanti*, on fait recours à l'indication du Pays de référence (p. ex. *Belgio* pour le *Garzanti*). À ce sujet, Depecker précise que « le sens d'une marque topolectale indique, de façon générale, et sauf indication contraire, que le terme est particulièrement utilisé (ou a fait l'objet d'une proposition) dans la zone géographique notifiée »<sup>185</sup>. En ce qui concerne les listes de belgicisms des dictionnaires bilingues, nous avons observé un emploi massif de ce type de marquage.

Pourtant, lors du dépouillement initial de ces inventaires, nous avons constaté que, dans certains cas, les dictionnaires bilingues utilisent un autre type de marquage diatopique<sup>186</sup>. Vezina remarque que ce type de marquage, appelé « marquage conceptuel ou intradéfinitionnel », est particulièrement indiqué « pour décrire l'extension géographique d'un concept associé à des réalités politiques, administratives, socioéconomiques, matérielles et culturelles propres à un état »<sup>187</sup>. Généralement, la marque topolectale conceptuelle peut être placée au tout début de la proposition (à

---

<sup>185</sup> DEPECKER L., [sans titre], texte proposé par L. DEPECKER et adopté par les membre du Réseau présents à la 7<sup>ème</sup> réunion de coordination de REALITER, Rome 26-27 juin 1998, s.p.. Ce texte constitue maintenant la Section II (*Traitement des anglicismes*) d'un document intitulé *Principes méthodologiques du travail terminologique*, consultable en ligne sur le site de REALITER : [www.realiter.net/fr/principios/htm](http://www.realiter.net/fr/principios/htm).

<sup>186</sup> GALAMEAU A., VEZINA R., *Réflexions et pratiques relatives à la variation topolectale en terminologie*, Québec, Office Québécois de la Langue Française, 2004., p. 13

<sup>187</sup> Ibid.

travers une glose définitoire) ou bien à l'intérieur du texte de la définition ou de la traduction (marquage intradéfinitionnel au sens strict).

Parmi les exemples de marquage conceptuel nous avons examiné la traduction du mot *athénée* dans la liste du *Boch* :

- 1) in Svizzera e in Belgio, edificio per conferenze e dibattiti letterari
- 2) in Belgio, istituto secondario di istruzione pubblica, equiparabile al ginnasio-liceo classico

ou de *faro* dans la liste du *Garzanti* :

[faRo] n.m. faro (birra belga)

Dans le prochain paragraphe, nous allons analyser les principales différences de marquage entre les listes de belgicisms des dictionnaires bilingues.

### 2.5.1 LES DIFFÉRENCES DE MARQUAGE

Le tableau que nous allons proposer montre les principales différences de marquage topolectal des belgicisms entre la liste du *Boch* et du *Garzanti*. En particulier, ce tableau met en évidence les cas de discordance dans l'attribution de la marque indiquant l'appartenance de l'entrée au français de Belgique, qu'elle soit explicitée par un code alphabétique (*Belg.*) ou par une glose définitoire (marquage intradéfinitionnel). De plus, dans les cas où l'entrée ne serait pas considérée comme un belgicisme par l'un des deux dictionnaires, nous avons précisé la présence éventuelle d'autres marques diatopiques (*Afrique, Canada, Région., Suisse*), de registre (*Fam., Vulg.*) ou diatechnique (*Dir., Comm.*).

TABLEAU M - DIFFÉRENCES DE MARQUAGE *BOCH/GARZANTI*

ENTRÉES	<i>GARZANTI</i>	<i>BOCH</i>
académique	Belgio	-
acter	Dir.	Belg.
agréation	Belgio	-
arboré	Non marqué	Belg.
banlieue	Belgio	-
bassin	-	Belg.
bazar	Belgio	-
bec	Rég. Fam.	Belg.
bipartite	Non marqué	Belg.
bisser	Afrique	Belg.
commune	Non marqué	Belg.
coqueleux	Rég.	Belg.
doubleur	Belgio	Svizz.
échope	Non marqué	Belg.
fagne	Non marqué	Belg.
faro	Marquage intrsdéfinitionnel. (birra <i>belga</i> )	Belg.
froébelien	Belgio	-
jatte	Non marqué	Belg.
kermesse	Belgio	Non marqué
maturité	Suisse	Belg.
miche	Belgio	Non marqué
octante	Svizzera Canada	Belg.
postposer	Belgio	Non marqué
revenir	Belgio	Fam.
sacoche	Canada	Belg.
savonnée	Canada	Belg.
taiseux	Non marqué	Belg.
tripartite	Belgio	Non marqué
trouiller	Belgio	-
unifamilial	Belgio	Non marqué

À partir du tableau nous avons relevé différents cas de figure :

- le mot est répertorié comme belgicisme par le *Boch*, tandis que son usage n'est pas marqué au niveau diatopique dans la liste du *Garzanti*. C'est le cas par exemple des entrées *arboré*, *jatte*, *taiseux*, etc.

- le mot est répertorié comme belgicisme par le *Boch*, tandis qu'il est considéré simplement comme régionalisme (*bec, coqueleux*) par le *Garzanti* ;
- le mot est répertorié comme belgicisme par le *Boch* tandis que le *Garzanti* ne donne qu'une marque de domaine (*acter*) ;
- le mot est répertorié comme belgicisme par le *Boch*, tandis que le *Garzanti* lui associe le statut d'helvétisme, québécoisme ou africanisme (p. ex. *bisser, maturité, saccoche, savonnée*). À ce sujet, il est intéressant de noter la différente considération entre les marques spécifiques (*Suisse* et *Canada*) et la marque générique *Afrique* ;
- le mot est considéré comme belgicisme par le *Garzanti*, tandis que le *Boch* n'explicite aucune marque topolectale (*postposer, miche, kermesse*) ou se limite à l'indication d'une marque diastratique (*revenir*).

En réalité, l'attribution de la marque topolectale est étroitement liée au problème du bornage territorial des particularités observées. Evidemment, l'usage de certains mots considérés comme belgicisms ne s'arrête pas à la frontière politique de la Belgique francophone, mais touche également certaines régions françaises limitrophes (p. ex. *aubette, septante* et *nonante*) ou de territoires très éloignés de la Belgique comme la Suisse et le Québec (p. ex. *auditoire, avant-midi, unifamilial*)<sup>188</sup>. Par conséquent, l'attribution univoque de la marque diatopique d'un Pays (dans ce cas la Belgique) ou d'une région donnée résulte parfois très difficile en raison d'une diffusion inhomogène ou de l'appartenance d'un mot à plusieurs variétés de français.

---

<sup>188</sup> KLEIN J. R., LENOBLE-PINSON M., *art.cit.*, pp. 188-190.

## 2.6 BIDIRECTIONNALITÉ DU DÉCODAGE

Jusqu'ici nous avons analysé les listes de belgicisms figurant dans la partie français-italien des dictionnaires bilingues. Dans cette partie nous allons vérifier si dans la partie italien-français du *Boch* et du *Garzanti* ces mêmes belgicisms apparaissent parmi les équivalents traductionnels des nomenclatures italiennes.

En insérant le critère de sélection *belg.*, nous avons remarqué que le *Boch* ne présente aucune entrée correspondant à des traduisants du français de Belgique.

En revanche, la recherche de la marque *Belgio* dans l'interface de la version électronique du *Garzanti* nous permet de visualiser une petite liste de 5 mots, pour lesquels le dictionnaire a proposé un équivalent en français de Belgique :

**accadèmico agg.** 2 (universitario) universitaire; (Svizzera, Canada, Belgio) académique

**comùne2 n.m.**2 (organo amministrativo) municipalité (f.); mairie (f.); (palazzo del Comune) mairie (f.), (quando si tratti di un edificio storico; in Belgio, in Svizzera) hôtel de ville

**praline** 2 (cioccolatino ripieno) chocolat fourré; (Belgio) praline.

**riavére v.tr.** riaversi v.pron.intr. se remettre\*: riavere da uno svenimento, reprendre connaissance (o se remettre d'un évanouissement); riavere da uno spavento, se remettre d'une peur | riavere da un dissesto finanziario, se remettre d'un krach financier; (Belgio) se ravoïr.

**scuòla n.f.** 2| scuola secondaria, enseignement secondaire, (Belgio) athénée

Or, le manque d'équivalents dans le *Boch* ou le nombre infime de traduisants en français de Belgique dans la nomenclature de la partie italien-français du *Garzanti* nous permettent de constater que l'usage de ces dictionnaires est réservé au décodage passif (français-italien) de la part d'un public de locuteurs italiens<sup>189</sup>. Par conséquent il serait impossible d'effectuer la traduction d'un texte italien en adaptant le produit aux usages linguistiques et culturels de la communauté francophone de Belgique.

---

<sup>189</sup> ZOTTI V., *Dictionnaire bilingue et francophonie. Le français québécois*, Fasano (Bari), Schena Editore, 2007. La linguiste italienne a examiné le décodage (actif et passif) dans les dictionnaires bilingues en relation au français du Québec.

## 2.7 LES BELGICISMES DANS LE *PETIT ROBERT* : PROPOSITIONS D'INTÉGRATION DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES

Dans le tableau présenté à l'Annexe 4 nous avons regroupé les belgicismes du *Petit Robert*<sup>190</sup> qui ne figurent pas dans les listes des dictionnaires bilingues. En effet, dans la première partie de ce chapitre nous avons souligné qu'à partir de l'édition 2008 le dictionnaire de la maison *Le Robert* a effectué une révision de l'inventaire de belgicismes sur la base des résultats d'une enquête sur la diffusion et la vitalité des particularités diatopiques de Belgique<sup>191</sup>. Par conséquent, nous avons utilisé la liste du *Petit Robert* comme base de comparaison avec les inventaires des dictionnaires bilingues.

Au premier abord, nous avons constaté qu'un nombre important de ces entrées est répertorié tant par le *Boch* que par le *Garzanti*, mais sans accorder à ces mots un usage ou un sens spécifiquement belge. Ainsi, dans les deux dictionnaires nous pouvons retrouver des mots tels *beffroi* (tour d'une ville), *estaminet* (petit café populaire), *porion* (chef de quartier), dont les traduisants sont conformes aux définitions proposées par le *Petit Robert*. Toutefois le manque d'informations diatopiques ne permet pas d'exclure éventuellement leur appartenance au français de référence. Dans d'autres cas le mot est répertorié par les dictionnaires bilingues comme régionalisme (*watergang*), helvétisme (*gentiment*), archaïsme (*arsouille*, *ennuyant*) ou simplement comme un mot appartenant au registre familier (*toquer*)<sup>192</sup>.

À partir de la répartition sémantique des belgicismes que nous avons proposée dans la partie précédente, nous avons évalué le poids accordé aux différentes catégories sémantiques de belgicismes. Ainsi, en raison de leur public spécifique, nous avons constaté que la nomenclature des dictionnaires bilingues privilégie en particulier les domaines de l'enseignement, de la vie domestique et quotidienne et de l'administration (les statalismes). Par conséquent, dans le cas d'une révision des nomenclatures des dictionnaires bilingues, nous pouvons d'abord proposer l'intégration de belgicismes

---

<sup>190</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/>.

<sup>191</sup> FRANCARD M., « Aux marges de la lexicographie française : les usages régionaux de France et d'alentour », dans BAVOUX C., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 29-39.

<sup>192</sup> Les équivalents en FrR des mots *watergang*, *gentiment*, *arsouille*, *ennuyant*, *taquer* sont respectivement : canal/fossé, lentement/calmement, espiègle, ennuyeux, frapper légèrement.

appartenant aux trois catégories les plus représentées. En particulier, en suivant un critère de proportionnalité entre les catégories sémantiques, nous pouvons avancer l'introduction des mots *élocution* (exposé), *enseignement fondamental* (enseignement maternel et primaire), *Haute Ecole* (établissement d'enseignement supérieur), relevant du champs sémantique de l'enseignement, *bonbonne* (bouteille de gaz), *ramasse-poussière* (pelle à poussière), *tapis-plain* (moquette), *taque* (dessus de cuisinière, couvercle d'une citerne, etc.), appartenant au domaine de la vie domestique et quotidienne, ou encore *barémique* (qui concerne les barèmes) et *échevinage* (corps des échevins d'une ville) dans la catégorie des statalismes.

Parmi les propositions de nouvelles entrées, nous avons examiné les cas de ce que Poirier appelle les « variations de statut » et les « différenciations sémantiques »<sup>193</sup>. Les variations de statut sont des mots, existant dans le FrR (même forme et même sens) qui présentent un usage différent en relation au registre et/ou au domaine d'emploi, à leur fréquence relative ou encore à leur connotation particulière dans la variété de français observée. Quant aux différenciations sémantiques, il s'agit de mots appartenant au français commun, qui ont subi un processus d'évolution sémantique en français de Belgique (métaphore, métonymie, extension ou restriction etc.)<sup>194</sup>. Or, le trait distinctif de ces mots est représenté par le fait qu'ils sont attestés tant en Belgique francophone qu'à l'intérieur de l'Hexagone, mais ils manifestent des différences d'emploi en raison de plusieurs facteurs (fréquence, domaine d'emploi, connotations spécifiques, etc.). À partir de ces constats, nous avons estimé que l'intégration des variations de statut et des différences sémantiques est une démarche fondamentale pour les dictionnaires bilingues, afin de pouvoir renseigner les usagers italiens sur l'usage correct de ces mots selon la variété de français considérée (français de référence, français de Belgique, etc.). Parmi les diatopismes de statut, relevés dans la liste du *Petit Robert*, nous pouvons mentionner des belgicisms de fréquence, tels *ennuyant* (ennuyeux), *tantôt* (dans un passé ou un futur proche)<sup>195</sup>, ou des différenciations sémantiques, comme *poêlon* (casserole) et *casserole* (ustensile de cuisine muni de poignées et d'un couvercle, sans manche).

<sup>193</sup> POIRIER C., *art.cit.*, p. 40.

<sup>194</sup> Ibid.

<sup>195</sup> Voir GOOSSE A., « Qu'est-ce qu'un belgicisme », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 301-312.



Pour finir, nous avons examiné les expressions de la phraséologie. À ce propos, nous avons observé que les dictionnaires bilingues ne retiennent qu'un nombre très limité d'expressions idiomatiques appartenant au français de Belgique et que cette tendance pourrait être le résultat d'une sous-représentation dans les corpus de sélection de la nomenclature. De même, nous avons souligné que l'importance du traitement de ces expressions est liée à leur caractère idiomatique, qui empêche la compréhension de l'expression à partir des sémantismes de ses composantes lexicales<sup>196</sup>. Ce phénomène est encore plus accentué dans le cas d'un public de locuteurs étrangers, comme celui des dictionnaires bilingues, qui ne possède pas les mêmes compétences linguistiques et culturelles du locuteur natif. Par conséquent, l'intégration d'expressions du *Petit Robert*, telles *avoir le tour* (avoir la manière, savoir s'y prendre), *retomber sur qqn.* (rappeler, retrouver) représente un premier pas pour combler ce déséquilibre.

Au cours de ce chapitre nous avons analysé les listes de belgicisms du *Boch* et du *Garzanti*. En particulier, nous avons focalisé notre attention, d'une part, sur la sélection et la composition de la nomenclature et, de l'autre, sur différents aspects concernant la diffusion et le marquage des particularismes, la bidirectionnalité du décodage et la proposition d'intégration de nouvelles entrées à partir de l'inventaire de belgicisms du *Petit Robert 2010*.

Dans le prochain chapitre, nous allons observer, de façon détaillée, le dernier aspect de notre analyse lexicographique, à savoir le contrôle des traduisants proposés par les dictionnaires bilingues. En particulier, nous allons vérifier la qualité des traduisants d'un échantillon de belgicisms, en nous appuyant sur la consultation de dictionnaires monolingues et différentiels.

---

<sup>196</sup> NARAY-SZABÒ, *art. cit.*, pp. 153-165.

# TROISIÈME CHAPITRE

## LA TRADUCTION DES BELGICISMES DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES

### 3.1 LES PROBLÈMES DE TRADUCTION DANS LES DICTIONNAIRES BILINGUES

Jusqu'ici, nous avons décrit et analysé les particularismes du français de Belgique dans les dictionnaires bilingues au niveau de la sélection et de la répartition de la nomenclature et des classements sémantique, historique et synchronique des belgicisms.

Au cours de ce chapitre, nous focaliserons notre attention sur le contrôle des traduisants de ces diatopismes. Notre base de départ est représentée par les tableaux « Traduisants des belgicisms dans les dictionnaires bilingues » (Annexe 5) et « Belgicisms-Équivalents en FrR » (Annexe 2). À partir de la comparaison de ces listes nous avons relevé plusieurs divergences concernant :

- la concordance du style et du registre de langue (fam., argot, vulg. etc.) entre les mots-entrées et leurs traduisants
- le nombre de sens et de traduisants répertoriés pour certaines entrées polysémiques
- le choix des combinaisons lexicales retenues (collocations et syntagmes de grande fréquence<sup>197</sup>)
- la relation entre les signifiés d'un belgicisme et son aire de diffusion
- la considération des « charges culturelles<sup>198</sup> » dans la traduction de certaines réalités spécifiques de la Belgique (realia locaux).

Pour répondre à ces problématiques, nous avons constitué un petit échantillon représentatif de belgicisms composé des mots *aubette*, *arboré*, *bac*, *baptême* et

---

<sup>197</sup> « Traduction de syntagmes: une utilisation dynamique des ressources lexicales sur support électronique », dans SAN VICENTE F., *Lessicografia bilingue e traduzione : metodi, strumenti, approcci attuali*, Polimetrica, International Scientific Publisher, Monza-Milano, 2006, pp. 149-164.

<sup>198</sup> SZENDE T., « Introduction », dans id. (dir.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 5.

*baptiser, chique, frotte-manche et froter la manche, rhétorique, rhéto et rhétoricien, savoir.*

Ensuite, pour chacune de ces entrées, nous avons effectué une recherche lexicographique à l'aide d'ouvrages généraux monolingues (*Petit Robert, Trésor de la Langue Française*<sup>199</sup>), différentiels (*Dictionnaire de belgicisms, Tours et expressions de Belgique*<sup>200</sup>) et du réseau Internet<sup>201</sup>, visant à vérifier la qualité des traduisants proposés par les dictionnaires bilingues.

### **3.2 DE L'AMÉNAGEMENT DES INVENTAIRES ACTUELS À LA CRÉATION D'UN NOUVEAU DICTIONNAIRE BILINGUE DIFFÉRENTIEL**

La consultation des sources monolingues, dictionnaires généraux et différentiels nous a permis de recueillir des informations supplémentaires sur l'emploi effectif, sur les différents sens et les attestations de chacun de ces belgicisms. Les objectifs fondamentaux de cette recherche sont, d'une part, la révision des traduisants des belgicisms présents dans les bilingues et, de l'autre, la création d'un nouveau produit, à savoir un dictionnaire bilingue des variétés diatopiques du français.

Ainsi, pour chaque belgicisme analysé nous avons rédigé un nouvel article idéal<sup>202</sup>, dont la structure est représentée par le modèle suivant :

**Entrée** [Phon.] Cat. gram.  
(Marque diatopique ; marque diastratique et/ou de domaine)  
{*Sous-marque, aire de diffusion*}Traduisant (Définition ou informations sémantiques supplémentaires)  
*Attestations ou exemples*/Traductions des attestations ou des exemples.

À côté de chaque entrée, nous avons introduit la transcription phonétique et la catégorie grammaticale.

---

<sup>199</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/> .

<sup>200</sup> CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999. LÉBOUC G., *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles, Racine, 2006.

<sup>201</sup> WOOLDRIDGE R., « Le web comme corpus d'usages linguistiques », dans *Cahiers de Lexicologie*, 84/2, 2004, pp. 209-225.

<sup>202</sup> Sauf dans le cas de "faux ou anciens belgicisms" comme *arboré*.

Dans la deuxième ligne de l'article, nous avons indiqué les différents types de marquage. En particulier, nous avons décidé d'utiliser la marque diatopique *Belgio* pour définir l'appartenance d'une entrée au français de Belgique, suivie des marques diastratiques (fam., lett. etc.) ou de domaine (cuc., dir., zool.), s'il y a lieu. Toutefois, en raison de la fragmentation des communautés de locuteurs et de certains usages linguistiques spécifiques<sup>203</sup>, nous avons employé des sous-marques diatopiques (*Wall.* pour la Wallonie, *BruX.* pour la région de Bruxelles-Capitale), visant à préciser l'extension territoriale des différents sens d'un belgicisme. En outre, dans les cas où un belgicisme serait associé à une aire de diffusion très restreinte, correspondant par exemple à une agglomération urbaine, nous avons ajouté aussi l'indication de la ville ou de la sous-région de diffusion (p. ex {Wall., Liège}).

Une fois examinée l'aire de diffusion, nous avons indiqué le traduisant italien, suivi, si nécessaire, d'une glose explicative et d'informations supplémentaires visant à préciser le signifié observé.

Quant à la mise en contexte de l'entrée, nous avons décidé d'exploiter, d'abord, les attestations du quotidien *Le Soir* ou les exemples d'emploi, tirés du *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc<sup>204</sup> et, dans les cas de non attestation, nous avons utilisé le réseau Internet comme corpus de référence<sup>205</sup>.

Pour finir, nous avons estimé qu'il serait pertinent d'introduire des encadrés spécifiant les connotations culturelles (« note culturali ») ou les remarques d'usage (« note d'uso ») de certains belgicisms de notre échantillon d'analyse.

Évidemment, la rédaction de ces articles, qui se réfèrent à un petit échantillon de belgicisms ne représente qu'une démarche préliminaire à l'aboutissement d'un projet plus ambitieux, c'est-à-dire la création d'un dictionnaire bilingue différentiel des variétés diatopiques du français. Cet ouvrage pourrait représenter un outil additionnel aux dictionnaires bilingues actuels. En effet, le dictionnaire bilingue classique reste fortement lié à l'image d'une langue plutôt unitaire et standardisée et, en dépit des efforts favorisant l'intégration massive de « francophonismes » dans sa nomenclature, il est soumis à des contraintes de différente nature : commerciales, éditoriales, d'espace etc. En revanche, ce nouveau dictionnaire différentiel permettrait l'accès au patrimoine linguistique et socioculturel de différentes communautés francophones. Il serait donc un

---

<sup>203</sup> Voir par. 1.2 et 1.3.

<sup>204</sup> WOOLDRIDGE R., *art.cit.*, 2004.

<sup>205</sup> Ibid.

outil incontournable non seulement pour la traduction de textes provenant de différents pays de l'espace francophone, mais aussi pour l'adaptation des produits (textes, articles, etc.) dans les différentes variétés diatopiques (ou standards locaux) de français.

### 3.3 ANALYSE LEXICOGRAPHIQUE DES TRADUISANTS

Dans cette partie, nous allons présenter de façon détaillée l'analyse lexicographique de notre échantillon de belgicisms sur la base du modèle exposé auparavant (par.3.1.2).

#### 3.3.1 AUBETTE

<i>BOCH</i>	s. f. 1 pensilina (di fermata di autobus e sim.) 2 (belg.) edicola (del giornalaio).
<i>GARZANTI</i>	<b>aubette</b> [obEt] n.f. 1 (region. e Belgio) pensilina (di tram, di autobus) 2 chiosco (m.) di giornali, edicola.

Le premier belgicisme faisant l'objet de notre analyse est le substantif *aubette*.

Le *Boch* et le *Garzanti* proposent deux sens spécifiques pour le mot-entrée, mais leurs articles présentent des différences substantielles. Dans le *Boch*, le premier traduisant proposé est « pensilina (di fermata di autobus e sim.) », tandis que le deuxième, associé à la marque diatopique *belg.*, est « edicola (del giornalaio) ». Par contre, le *Garzanti* propose comme premier traduisant « pensilina (di tram, di autobus) », associé aux marques diatopiques *Belgio* et *region.*, et « chiosco di giornali, edicola » comme deuxième signifié non marqué.

À partir de la présentation de ces articles, nous pouvons inférer que, dans les deux dictionnaires, le mot *aubette* est associé à deux sens différents (pensilina e chiosco/edicola), l'un jugé comme standard (ou de référence) et l'autre appartenant au français de Belgique ou à une variété régionale. Pourtant, les dictionnaires bilingues présentent une inversion des marques diatopiques pour les deux sens répertoriés.

Pour résoudre cette ambiguïté, nous avons, d'abord, consulté le *Petit Robert*<sup>206</sup> :

**aubette** [obɛt] nom féminin

étym. fin XVIII<sup>e</sup> « maisonnette »; *aubette* ou *hobette* fin XV<sup>e</sup> ◊ de l'ancien français *hobe*, du moyen haut allemand *hûbe* « ce qui coiffe un édicule »

■ Région. (Ouest; Belgique) Abri édifié sur la voie publique aux arrêts des transports en commun. → abribus.

◦ (Belgique) Kiosque à journaux. L'aubette de la gare.

Selon la description du dictionnaire monolingue, au mot *aubette* sont attribués deux sens, c'est-à-dire « abri édifié sur la voie publique aux arrêts des transports en commun, abribus » et « kiosque à journaux », qui correspondent aux sens proposés par les dictionnaires bilingues. Pourtant, pour le sens de « abribus » le mot *aubette* est attesté comme belgicisme et régionalisme à travers les marques *Ouest* et *Belgique*, tandis que dans le sens de « kiosque à journaux », le substantif n'est considéré que comme un belgicisme au sens strict.

Pour approfondir notre analyse du mot *aubette* nous avons examiné un ouvrage différentiel, qui est censé être plus détaillé, à savoir le *Dictionnaire de belgicisms* de George Lebouc<sup>207</sup> :

**AUBETTE** n. f.

1) Kiosque à journaux.

« Je trouve un Times dans une autre **aubette** et je marche jusqu'à la fameuse Brooklyn Heights »

NICOLE DEKLE COLLINS, *Le Soir*, Actualité Internationale, 14/09/2001, p.3.

2) Abribus, abri à l'arrêt du tram ou de l'autobus.

« Oostduinkerke-bains (en été **aubette** du tram). 78A Albert I laan, 8670, Oostduinkerke, 058-31.13.89 »

EDDY URMONT, *Le Soir*, 29/03/2001, pp.26-27.

Dans ce dictionnaire, le mot *aubette* présente les mêmes sens que ceux des dictionnaires bilingues et du *Petit Robert*, qui sont considérés, en dernier ressort, comme deux particularités du français de Belgique.

De plus, cet ouvrage différentiel présente deux attestations, tirées du quotidien *Le Soir*, montrant les différences d'emploi du mot selon le sens de référence.

---

<sup>206</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/> , 06/07/2010.

<sup>207</sup> LEBOUCC G., *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles, Racine, 2006.

Toutefois, parmi les notes explicatives suivant la présentation de l'article, Lebouc ajoute des informations supplémentaires concernant le premier sens du mot *aubette*. En particulier, il affirme que, d'après l'ouvrage différentiel de Cléante, *Tours et expressions de Belgique*<sup>208</sup>, « il existe une distinction de sens très nette en Belgique francophone entre *aubette*, dans laquelle un agent délivre des tickets et des cartes aux voyageurs, et « abribus », destiné à protéger les voyageurs en cas d'intempéries ». Par conséquent le mot « abribus » est un synonyme partiel de *aubette*.

Pour finir, sur la base des informations recueillies dans notre analyse du mot *aubette*, nous pouvons avancer la proposition d'un article idéal pour un dictionnaire différentiel bilingue :

**aubette** [obet] s.f.

(Belgio)

1. Fermata (dei trasporti pubblici di superficie munita di pensilina e di biglietteria). *Un homme ensanglanté à la tête était couché sur le sol d'une aubette de tram sur le boulevard.*<sup>209</sup>, un uomo con la testa insanguinata era steso al suolo di una fermata del tram sul viale.

2. Edicola : ~ à journaux ; *Sur le trottoir on aperçoit l'aubette à journaux qui, plus tard, fut déplacée à l'intérieur de la salle d'attente*<sup>210</sup>, Sul marciapiede si scorge l'edicola che, più tardi, fu spostata all'interno della sala d'attesa.

---

<sup>208</sup> CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999.

<sup>209</sup> Pr. E., « Abattu à l'arrêt du tram », *La Dernière Heure*, 30/08/2003 : <http://www.dhnet.be/infos/faits-divers/article/79998/abattu-a-l-arret-du-tram.html>, 10/08/2010.

<sup>210</sup> Le site Aywaille de Jacques Schoumakers : <http://www.aywaille1.be/Gares%20de%20la%20commune/aywaille.htm>, 15/07/2010.

### 3.3.2 ARBORÉ

<i>BOCH</i>	agg. (belg.) alberato.
<i>GARZANTI</i>	<b>arboré</b> [aRbORe] agg. alberato: savane arborée, savana alberata.

Dans ce paragraphe nous allons examiner la traduction du mot *arboré*.

Au premier abord, nous avons constaté que les deux dictionnaires bilingues proposent le même traduisant, c'est-à-dire « alberato »

Toutefois, la comparaison entre l'article du *Boch* et du *Garzanti* nous permet de remarquer deux différences relevant, l'une, du marquage topolectal et, l'autre, des collocations.

En effet, le mot *arboré* est considéré comme belgicisme seulement par le dictionnaire de la maison d'édition Zanichelli, tandis que le *Garzanti* ne répertorie qu'un usage non marqué du point de vue diatopique. De plus, le *Garzanti* propose, comme exemple d'emploi, l'adjectif *arboré* associé au nom « savane », en tant donc que syntagme nominal de haute fréquence.

En premier lieu, nous avons consulté le *Trésor de Langue Française Informatisé*<sup>211</sup> :

**ARBORÉ**, ÉE, part. passé et adj.

**I.** — Part. passé de *arborer*\*.

**II.** — Emploi adj.

**A.** — Emplois techn.

— **BOT.** „Il se dit de plantes à tige ligneuse.” (Ac. Compl. 1842). *Tige arborée.* „Tige ligneuse, grosse, ferme et nue du bas, comme celle des arbres.” (BESCH. 1845). Synon. *arborescent.*

— **ZOOL.** *Animaux arborés.* „Animaux qui vivent sur les arbres.” (BESCH. 1845).

Synon. *arboricole.*

**B.** — Région. (Belgique). *Jardin arboré.* Planté d'arbres :

● ... un de nos confrères critique et ne condamne point [dans le parler belge] certaines locutions de ce dialecte, telles que *verdurier* ou *légumier* pour marchand de légumes, *jardin bien arboré* pour jardin où il y a de beaux arbres ...  
*Le Temps*, 4 août 1938.

**Rem.** Sous *arborer* HANSE 1949 remarque : „On *arbore*, au sens propre, un mât, un drapeau; au sens figuré, avec une idée d'ostentation, des lunettes, des bijoux, une décoration, des opinions, etc. Mais on n'*arbore* pas un jardin ou une colline (belgicisme). Il faut donc dire *une colline plantée d'arbres.*”

<sup>211</sup> Le *Trésor de la Langue Française Informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, 10/07/2010. Nous signalons dans l'article la partie qui concerne l'emploi de Belgique.



**STAT.** — Fréq. abs. littér. : 56.

**BBG.** — Courrier des lecteurs. *Vie Lang.* 1963, p. 431. — GEORGE 1970. — NYSTEN 1814.

À partir de l'article du TLF, nous avons constaté que le mot *arboré* présente :

- deux emplois techniques, signalés par les marques de domaine *BOT.* et *ZOOL.*
- un emploi régional, au sens de « planté d'arbres », relatif à la Belgique francophone.

Toutefois, si l'on considère le choix des attestations proposées et la partie « Remarques », on peut noter que le TLF critique, de façon implicite, l'usage du mot chez les locuteurs belges, notamment à travers la citation de Hanse (1949).

Pour éviter toute influence normative, nous avons décidé de consulter le *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc :

**ARBORÉ** adj.

Planté d'arbres (par la main de l'homme), surtout dans l'expression *jardin arboré, parc arboré, quartier arboré, propriété arborée.*

« Enfin, parmi les autres candidatures retenues, épinglons la résurrection (...) du vieux cimetière **arboré** d'Aye (Marche-en-Famenne) »

BRUNO DEHENEFFE, *Le Soir*, Victor, 19/10/2001, pp. 10-11.

Selon Lebouc, le mot *arboré* acquiert en Belgique francophone la même signification proposée par le TLF, c'est-à-dire « planté d'arbres ». Toutefois il ajoute dans la définition un trait sémantique qui précise le sens du mot. En effet, Lebouc explicite entre parenthèses qu'en Belgique le mot *arboré* désigne le résultat d'une action humaine (planté d'arbres *par la main de l'homme*), tandis que dans le TLF nous avons inféré qu'en France la signification de l'adjectif est liée à une idée d'isolement et de dispersion. Cette observation est confirmée par l'auteur dans la partie consacrée aux « Remarques » :

**REM.** La nuance entre le français de référence et l'emploi que l'on fait en Belgique, en Suisse et dans certaines régions françaises est assez subtile : dans presque tous les dictionnaires du français de référence « arboré » est l'épithète obligée du mot « savane ». Tous évoquent aussi une idée de dispersion ou d'isolement. C'est sans doute pour éviter cette ambiguïté que le TLF suggère l'emploi d'un néologisme, « arborisé », qui ne rencontre aucun succès public. Le sens « belge » s'entend et se lit de plus en plus en Suisse et en France.

De plus, le dictionnaire différentiel propose une série de « syntagmes de grande fréquence <sup>212</sup>», tels *jardin arboré*, *parc arboré*, *quartier arboré*, *propriété arborée*, visant à souligner le sens belge de *arboré* par rapport au sens en FrR. Pour terminer notre analyse, nous avons alors consulté le *Petit Robert 2010* afin de vérifier le traitement réservé au mot *arboré* :

**arboré, ée** [arbɔʁe] adjectif  
étym. XVI<sup>e</sup> ◊ de *arbor* → arbre



1. Géogr. Parsemé d'arbres isolés ou en bouquet. Savane arborée.
2. Planté d'arbres. Cour, terrasse arborée.

Contrairement aux informations contenues dans l'article de Lebouc, le mot *arboré* est attesté dans le *Petit Robert* tant dans le sens de « parsemé d'arbres isolés ou en bouquet » qu'en relation au signifié de « planté d'arbres par la main de l'homme ». Evidemment, après la publication du *Dictionnaire de belgicisms* en 2006, le *Petit Robert* a effectué une révision de l'article *arboré* en intégrant le sens "belge" du mot, qui, comme l'affirme Lebouc, est de plus en plus employé aussi en Suisse et en France. De plus, faute d'indications relevant du marquage diatopique dans le *Petit Robert*, et sur la base des remarques de Lebouc au sujet de l'aire de diffusion de *arboré*, nous avons inféré que ce mot a perdu son statut de belgicisme. S'il on tient compte aussi du fait que le premier tome du TLF (Lettre A) remonte aux années 70, nous pouvons conclure que les informations concernant l'emploi belge de *arboré* ne sont plus à jour dans ce dictionnaire. En dernier ressort, le deuxième sens de cette entrée (« planté d'arbres par la main de l'homme ») a été intégré dans le français de référence. C'est pourquoi nous n'avons pas jugé nécessaire de proposer un article corrigé.

---

<sup>212</sup> FARINA A., *art.cit.*, pp. 149-164.

### 3.3.3 BAC

<p><i>BOCH</i></p>	<p><b>bac</b> (1) s. m. traghetto, ferry boat (ingl.): bac pour autos, traghetto per auto. s. m.</p> <p><b>bac</b> (2) 1 vasca (f.), bacinella (f.): bac à laver, vasca del bucato * (metall.) bac de décapage, de trempe, vasca di decapaggio, di tempra * (tess.) bac de lavage, de rinçage, vasca di lavaggio, di risciacquatura 2 vaschetta (f.): bac à courrier, vaschetta della posta; bac à glace, vaschetta del ghiaccio; bac à litière pour chat, lettiera per gatti 3 cassetto: bac à légumes du réfrigérateur, cassetto della verdura del frigorifero * (inform.) bac d'alimentation, cassetto di alimentazione 4 (elettr.) cassetta (f.): bac d'accumulateur, cassetta di accumulatore 5 (idraul.) serbatoio: bac d'alimentation, serbatoio di alimentazione; bac régulateur, serbatoio regolatore (tecnol.) pozzetto: bac de vidange d'un moteur, pozzetto dell'olio d'un motore; bac à boue, pozzetto di raccolta dei fanghi.</p> <p><b>bac</b> (3) s. m., acrt. (fam., scol.) di baccalauréat: passer le bac, sostenere la maturità; il a eu son bac avec mention, ha ottenuto la maturità con un giudizio superiore alla “mention passable”; il a un bac pro, ha la maturità professionale; un ingénieur bac +5, ingegnere con titolo di studio che attesta cinque anni universitari dopo la maturità.</p> <p><b>bac</b> (4) s. m. (belg.) pattumiera (f.).</p>
<p><i>GARZANTI</i></p>	<p><b>bacl</b> [bak] n.m. 1 chiatta (f.); traghetto: passeur du bac, traghettatore   (aer.) bac aérien, ponte aereo 2 vaschetta (f.), contenitore; bacinella (f.); (estens.) piatto della doccia   (nel frigorifero) bac à glace, vaschetta del ghiaccio; bac à légumes, cassetto della verdura   bac roulant, pattumiera condominiale su rotelle (da esporre in strada) 3 (tecn.) vasca (f.)   bac de teinture, vasca di tintura; bac de stockage, vasca di stoccaggio; bac d'accumulateur, cassetta di</p>

	accumulatore 4 schedario. <b>bac2</b> n.m. (fam.) abbr. di baccalauréat.
--	--

Le troisième belgicisme faisant l'objet de notre analyse lexicographique est le substantif *bac*.

La première remarque concerne le caractère polysémique de l'entrée et le grand nombre de locutions nominales ayant comme base le mot-entrée *bac*. Le *Boch*, par exemple, lui consacre quatre différents articles homographes:

- bac (1), dont le traduisant proposé est «traghetto»
- bac (2) associé aux traduisants «vasca», «vaschetta», «cassetto», «cassetta», «serbatoio», «pozzetto»
- bac (3) acronyme de «baccalauréat, esame/diploma di maturità»
- bac (4) pattumiera, précédé de la marque diatopique *belg.*

En ce qui concerne le *Garzanti*, nous avons constaté la présence de deux articles homographes :

- bac1, associé aux traduisants «chiatta, traghetto », « vaschetta, contenitore, bacinella », « vasca », « schedario »
- bac2, abréviation de « baccalauréat »

À partir des articles des dictionnaires bilingues nous avons remarqué que le mot *bac* participe à la formation d'un nombre considérable de locutions nominales du type « bac à/de + substantif », telles « bac à lavage », « bac d'alimentation », « bac à légumes » etc.

Toutefois, l'objet principal de notre analyse est représenté par le quatrième sens du mot, répertorié par le *Boch* comme belgicisme et associé au traduisant « pattumiera ».

À ce propos nous avons consulté le *Petit Robert* :

**1. bac** [bak] nom masculin  
 étym. 1160 ◇ latin populaire °*baccus* « récipient »

---

I. Bateau à fond plat servant à passer un cours d'eau, un lac, un bras de mer.  
→ 1. bachot, traïlle, région. traversier. Le passeur du bac. « Un bac, un de ces immenses radeaux où l'on embarque les voitures » (Daudet). → ferry-boat.

◆ Bac aérien : avion qui transporte des voitures automobiles avec leurs passagers pour une courte traversée.

---

## II.

1. (XVII<sup>e</sup>) Récipient servant à divers usages. Bac à eau, bac à laver. → auge, baquet, bassin, cuve. Bac à sable. Bac à litière pour chat. → caisse.

▫ Récipient mobile dans un appareil. Bac à légumes d'un réfrigérateur. Bac à glace, placé dans le congélateur, où se forment les cubes de glace. Bac d'alimentation d'une imprimante.

2. Tiroir ou petit meuble métallique servant au classement de documents. Un bac à fiches.

▫ Présentoir en forme de casier. Dans les bacs en septembre, disponible à la vente (en librairie, dans les magasins de disques...).

▫ Région. (Belgique) Bac de bière, d'eau minérale : casier de bouteilles. Acheter un bac de bière.

3. Récipient assez grand où l'on fait pousser des plantes, des arbres. → jardinière. Bac en ciment, en plastique. Bacs à réservoir d'eau d'une terrasse.

L'article du *Petit Robert* concernant l'entrée *bac* nous permet de constater que ce mot est attesté en français de référence avec les signifiés de :

- bac (I) bateau à fond plat servant à passer un cours d'eau, un lac, un bras de mer

- bac (II) 1. récipient servant à divers usages ; 2. Tiroir ou petit meuble métallique servant au classement de documents ; 3. Récipient assez grand où l'on fait pousser des plantes, des arbres.

En ce qui concerne l'attestation du mot *bac* en tant que belgicisme, le dictionnaire monolingue ne recense pas le sens de « pattumiera » répertorié par le *Boch*. Au contraire, il atteste les syntagmes *bac à bière*, *bac d'eau minérale* (casier de bouteilles), précédé de la marque diatopique (*Belgique*).

En raison de cette divergence entre le *Boch* et le *Petit Robert*, nous avons consulté le *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc :

### **BAC**, n. m.

Sous l'influence du flamand, le **bruxellois** a adopté le mot « bac » susceptible de remplacer l'équivalent français « récipient ».

Plusieurs locutions nominales « bac + contenu ».

1) Bac à bière = casier (à bière) et, par analogie, à coca etc.

Variante : bac de bière.

« Ils l'ont cherché en vain mais n'ont trouvé qu'un **bac** de bière contenant encore huit bouteilles pleines dont une venait d'être entamée. »

ANONYME, *Le Soir*, Brabant Wallon, 03/03/1994, p.19.

- 2) Bac à bois  
Voir bac à charbon.
- 3) Bac à boudin = récipient pour recueillir le sang du cochon (?)  
« On commandera notre filet américain par e-mail et c'en sera fini de pouvoir admirer l'opulente poitrine de la bouchère et le beau sang bien frais coulant du bac à boudin que le boucher vient de confectionner ses blanches mains. »  
Divers, *Le Soir*, Victor, 16/02/2001, pp. 30-31.
- 4) Bac à bûches = seau à bûches  
Voir bac à charbon.
- 5) Bac à cendre = cendrier (d'un poêle)
- 6) Bac à charbon = seau à charbon.  
Variantes : bac à bûches, bac à bois.
- 7) Bac à gravier = sorte de « no man's land » entre l'asphalte d'un circuit de courses automobiles et les barrières de sécurité.  
« Déséquilibre à la suite d'un contact avec la Jaguar d'Eddie Irvine dans la première partie du virage de Blanchimont, la Prost du Brésilien tira tout droit vers les rails qu'elle heurta de face après avoir été à peine ralentie par le **bac** à gravier. »  
THIERRY WILLMOTTE, *Le Soir*, Actualité sportive, 03/09/2001, pp. 2-4.
- 8) Bac à linge = panier à linge
- 9) Bac à lumière = lanterne de braconnier  
  
« Nous avons interpellé des gens qui chassaient au **bac** à lumière (technique interdite qui permet de repérer les yeux des animaux la nuit). »  
BERNARD BARBIEAUX, *Le Soir*, Belgique, 29/12/2003, p. 15.
- Aire : Wallonie
- Ensemble de tubes au néon
- 10) Bac à ordures = poubelle  
« Le soutien-gorge, les corn flakes et le **bac** à ordures ont aussi eu un "papa". »  
CHRISTIAN DUBRULLE, *Le Soir*, Supplément Septième Soir, 17/12/1994, p.16.
- 11) Bac à outils = caisse à outils
- 12) Bac à papier = corbeille à papier
- 13) Bac à sc(h)nik = débit de boisson style *Assommoir* de Zola. Littéralement : bac à alcool, à genièvre. Vieux.  
  
▫ Région. (Belgique) Bac de bière, d'eau minérale : casier de bouteilles. Acheter un bac de bière

Sur la base de l'article du dictionnaire différentiel, nous avons remarqué que le mot *bac* aurait assumé, dans la communauté bruxelloise, le signifié de « récipient ». En réalité, le sens générique de « récipient servant à divers usages » est bien attesté aussi en France, comme nous le confirme l'article du *Petit Robert*. Par conséquent, seulement les

locutions nominales, construites sur le modèle « bac à/de + contenu », constitueraient des syntagmes de grande fréquence<sup>213</sup> spécifiques du français de Belgique. En particulier, parmi les syntagmes répertoriés par Lebouc, nous avons remarqué la présence de *bac de bière*, attesté par le *Petit Robert* et de *bac à ordures*, correspondant au traduisant du *Boch* « pattumiera ». Toutefois, en ce qui concerne l'article du *Boch*, il faut préciser que le dictionnaire bilingue ne présente que le mot-entrée *bac* et pas la locution nominale *bac à ordure*.

Quant aux syntagmes répertoriés par Lebouc, nous avons effectué un contrôle supplémentaire visant à vérifier leur appartenance exclusive au français de Belgique. Pour ce faire, nous avons utilisé le Web comme corpus d'analyse à travers la recherche des différents syntagmes dans les sites (institutionnels, commerciaux, etc.) présentant le suffixe de domaine « .fr »<sup>214</sup>.

Ainsi, nous avons constaté qu'en France les locutions nominales *bac de bière*<sup>215</sup> (attesté comme belgicisms par le *Petit Robert*), *bac à bois*<sup>216</sup>, *bac à bûches*<sup>217</sup>, *bac à boudin*<sup>218</sup>, *bac à gravier*<sup>219</sup>, *bac à linge*<sup>220</sup> (synonymes « corbeille à linge » et « panier à linge »), *bac à ordure*<sup>221</sup> (correspondant au traduisant du *Boch* « pattumiera »), et *bac à outils*<sup>222</sup> sont attestés avec les mêmes sens répertoriés par Lebouc, tandis qu'au syntagme *bac à cendre*<sup>223</sup> est associée la signification générique de « cendrier ». En ce

<sup>213</sup> FARINA A., *art. cit.*, pp.150-151.

<sup>214</sup> WOOLDRIDGE R., *art. cit.*, pp.209-225.

<sup>215</sup> Forum des bikers en *HD Street Bob*: <http://www.france-streetbob.org/accessoires-street-bob-f2/fourreaux-de-fouche-polis-pneu-se-180-et-phare-classic-t4739-60.htm>, 09/08/2010.

<sup>216</sup> Site commercial de la société de production de poêles *La Nordica* : <http://www.monpoeleabois.fr/poeles-a-bois/58-la-nordica-fiammetta.html>, 06/08/2010.

<sup>217</sup> Site de vente en ligne *1001 listes* : [http://www.habitat.1001listes.fr/1001?context=client&dispatcher=ObjectSearchResult&shop\\_id=718812&shop\\_name=Vizavi&object\\_sold\\_online=false&object\\_price\\_range=0&ordering=0&page=1](http://www.habitat.1001listes.fr/1001?context=client&dispatcher=ObjectSearchResult&shop_id=718812&shop_name=Vizavi&object_sold_online=false&object_price_range=0&ordering=0&page=1), 06/08/2010.

<sup>218</sup> PISANI F. (journaliste indépendant), « La Vente des cd a baissé en 2005 », dans *Le Blog de Francis Pisani*, 01/03/2006: [http://pisani.blog.lemonde.fr/2006/01/03/2006\\_01\\_la\\_vente\\_des\\_cd/](http://pisani.blog.lemonde.fr/2006/01/03/2006_01_la_vente_des_cd/), 08/08/2010. Le syntagme « bac à boudin » a été relevé dans un commentaire suivant cet article.

<sup>219</sup> Site de *ESPN F1* : <http://fr.espnf1.com/manor/motorsport/image/9053.html>, 07/98/2010.

<sup>220</sup> Moteur de recherche de shopping *Twenga* : <http://www.twenga.fr/dir-Mobilier.Salle-de-bains.Panier-a-linge-040512>, 08/08/2010.

<sup>221</sup> Site de la *Communauté des communes Erdre et Gesvres* (Région Centre), Environnement, Gestion des déchets : [http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=177](http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=177), 08/08/2010.

<sup>222</sup> Moteur de recherche de produits commerciaux *LeGuide.com* : [http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=177](http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=177), 08/08/2010.

<sup>223</sup> Site de la société de produits pour l'entreprise *Frankel* : <http://www.frankel.fr/shop/product/M61069/Cendrier+mural+avec+bac+%C3%A0+cendres+en+inox.html?js=true>, 07/08/2010.

qui concerne les locutions *bac à charbon*<sup>224</sup> et *bac à papier*<sup>225</sup>, nous avons répertorié deux sens différents en FrF correspondant respectivement à « récipient contenant le charbon pour la préparation d'un barbecue » et « tiroir contenant les feuilles à imprimer ». En outre, nous avons remarqué que le syntagme *bac à lumière* est attesté en France dans le langage médical dans le sens de « dispositif servant à la photothérapie<sup>226</sup> », mais aussi en Belgique dans le sens générique de « lanterne<sup>227</sup> ». Contrairement aux informations données par le dictionnaire différentiel, son usage en Belgique ne serait donc pas forcément lié à la pratique du braconnage. Pour finir, nous avons constaté que le syntagme *bac à schnick* était attesté aussi au Luxembourg au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>228</sup>, tandis qu'aujourd'hui il est encore employé dans certaines variétés de français régional (Nord de la France, Dunkerque<sup>229</sup>), sans par autant appartenir au FrR<sup>230</sup>.

À partir de ces observations nous avons rédigé un nouvel article de notre dictionnaire différentiel français de Belgique-italien, dans lequel nous avons intégré seulement les locutions nominales propres au français de Belgique :

**Bac** [bak.] s.m. .

Recipiente (per usi diversi)  
(Belgio)

**Loc. nom.**

Cassetto; ~ à cendre: cassetto (per la raccolta) della cenere (di camino o stufa a legna). {Wall.}Lanterna; ~ à lumière : lanterna. Tubi; ~ à lumière : tubi al neon; ~ à papier : cestino (per la carta). Osteria, bar, bistrot; (Dispreg.) ~ à schnick, bistrot, osteria di bassa lega, (fam.) bettola (dove si servono liquori), (est.) luogo chiassoso, mal frequentato.

Dans notre article nous avons retenu les syntagmes : *bac à cendre*, *bac à lumière*, *bac à papier* et *bac à schnick*. En particulier, sur la base des informations du dictionnaire de Lebouc, nous avons ajouté la sous-marque diatopique *Wall.* au syntagme

<sup>224</sup> Site de la société *Le Bonvivre*, spécialisée dans la vente d'équipements de maison : <http://www.lebonvivre.fr/121-barbecue-avec-evier-et-grill-inox.html>, 07/08/2010.

<sup>225</sup> Site de la société *Hp* : <http://h10010.www1.hp.com/wwpc/fr/fr/sm/WF06c/A1-329290-64188-347227-347227-236397-3772473.html>, 08/08/2010.

<sup>226</sup> Site de l'*Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle* (WIPO) : <http://www.wipo.int/pctdb/en/wo.jsp?WO=1999022813>, 08/08/2010.

<sup>227</sup> Site de *Quefaire.be*, Agenda des Loisirs : <http://www.quefaire.be/journee-minute-papillon-217712.shtml>, 09/08/2010.

<sup>228</sup> HUSS M., *Wörterbuch der luxemburgischen Mundart*, Luxemburg, 1906.

<sup>229</sup> Forum de discussion *Parlez Dunkerquois.com* :

[http://www.parlezdunkerquois.com/index.php?option=com\\_fireboard&Itemid=27&func=view&id=15523&catid=18&limit=10&limitstart=430](http://www.parlezdunkerquois.com/index.php?option=com_fireboard&Itemid=27&func=view&id=15523&catid=18&limit=10&limitstart=430), 08/08/2010.

<sup>230</sup> Selon la définition de belgicisme proposée par Goosse, nous pouvons considérer le syntagme *bac à schnick* comme un belgicisme au sens élargi. V. par. 1.3.



*bac à lumière*. En outre, pour la locution nominale *bac à schnick*, nous avons consulté un autre ouvrage différentiel, à savoir l'*Inventaire des particularités lexicales du français de Belgique*<sup>231</sup> :

**Bac à schnick**, bacachnick, parfois bacasnique. n.m. Brux. Wall. Cabaret bruyant de bas étage, Parfois, par extension, endroit bruyant, mal tenu, mal fréquenté : *il tournera mal, il ne fréquente que les bacs à schnick*.

À partir de cet article nous avons intégré la marque (*dispreg.*) pour renseigner l'utilisateur sur les connotations, dans ce cas fort péjoratives, liées à l'emploi de ce syntagme.

De plus, nous avons décidé de rédiger un autre article pour l'entrée Bac

### 3.3.4 BAPTISER

<i>BOCH</i>	(belg.; gergo scol.) angariare (le matricole).
<i>GARZANTI</i>	-

Dans ce paragraphe nous allons analyser le cas particulier du mot *baptiser*. D'après la consultation des dictionnaires bilingues, nous avons constaté que seulement le *Boch* a répertorié ce mot comme un belgicisme (*belg.*), relevant du langage étudiantin (*gergo scol.*) et associé au traduisant « angariare le matricole ». Toutefois, nous avons décidé d'approfondir l'analyse du verbe en question à cause des connotations culturelles et du signifié particulier qu'il acquiert dans la réalité de la Belgique francophone. En effet, le cas de *baptiser* fait partie de ce que Poirier appelle les « realia locaux<sup>232</sup> » d'un pays, qui incluent, entre autres, des mots désignant des réalités géographiques (p.ex. *fagne*), socioculturelles (p. ex. *rhétorique*)<sup>233</sup>, des spécialités gastronomiques (*faro, gueuze, lambic, waterzoi*) ou des statalismes (*bourgmestre, commune, échevin*). Pour ces mots, il est souvent difficile de trouver un

<sup>231</sup> BAL W., DOPPAGNE A., GOOSSE A., HANSE J., LENOBLE-PINSON M., POHL J., WARNAT L., *Belgicismes: Inventaire des particularités lexicales*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994, p. 25.

<sup>232</sup> POIRIER C., « Les variantes topolectales du français », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p. 29.

<sup>233</sup> V. par. 3.2.6.

équivalent exact en français de référence, mais surtout un traduisant approprié pour un dictionnaire bilingue. Les causes de ce décalage sont représentées non seulement par les écarts culturels<sup>234</sup> entre la langue (ou la variété) de départ, dans ce cas le français de Belgique, et la langue d'arrivée (français de référence pour les dictionnaires monolingues, italien pour les bilingues), mais surtout par la difficulté de trouver un équivalent dans le contexte social de la langue d'arrivée.

Les solutions apportées par les dictionnaires bilingues dans les cas des *realia* locaux sont :

- l'emprunt lexical, suivi, entre parenthèses, d'une brève définition hyperonymique<sup>235</sup> de l'entrée; c'est le cas du *Garzanti* pour les belgicisms *graduât*, *faro*, *lambic* (Annexe 4, 4<sup>e</sup> colonne)

- la définition logique du sémantisme du mot, souvent hypospécifique<sup>236</sup>. À titre d'exemple nous pouvons mentionner les cas de *faro*, *flamiche*, *régendat*, *régent*, *piétrain* dans la liste de traduisants du *Boch*, ou de *gradué*, *régendat*, *régent*, *waterzoi* pour le *Garzanti* (Annexe 4, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> colonnes)

- l'adaptation<sup>237</sup>, c'est le cas de *ASBL*, *SPRL* dans la liste du *Boch*, qui correspondent aux traduisants italiens « Associazione non profit, ONLUS » et « SRL, Società a Responsabilità Limitata ».

En revenant sur l'analyse du mot *baptiser*, tout d'abord, nous avons consulté le *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc :

**BAPTISER** v. tr.

**Bizuter**, faire subir le baptême à un aspirant étudiant.

« Un étudiant baptisé, Mathieu Poma, va jusqu'à parler de manipulation médiatique : " Je n'ai qu'un mot à la vue de ces photos : ridicule !" »

ERIC DEFFET, *Le Soir*, Opinions et débats, 04/11/2003, p. 17.

En effet le baptême est une sorte d' « inauguration solennelle » permettant aux étudiants de la première année universitaire d'accéder à une organisation estudiantine, appelée « cercle » . En particulier :

---

<sup>234</sup> SZENDE T., « Introduction », dans id. (dir.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 5.

<sup>235</sup> PRUVOST J., « Au cœur d'un dictionnaire », dans id., *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, 2006, p. 172.

<sup>236</sup> Ibid. Une définition hypospécifique ne contient qu'un certain nombre de traits sémantiques du sémantisme d'un mot et ne permet pas la découverte certaine de l'entrée en partant de sa définition.

<sup>237</sup> PODEUR J., «L'adattamento», dans id. *La pratica della traduzione*, Napoli, Liquori, 2002, pp. 113-144.

En Belgique, dans les institutions d'enseignement supérieur, comme les universités, le baptême est la cérémonie initiatique qui permet au bleu (nouvel étudiant) de passer du statut de 'sale bleu' à celui de « poil » ou baptisé. En d'autres termes de rentrer dans un cercle d'étudiants baptisés appelé comité de Baptême. De manière générale, le terme de bleu peut également englober toutes les activités de bleusailles, qui précèdent le baptême proprement dit.

Le baptême est l'équivalence du Parrainage en France pour les premières années, depuis l'interdiction officielle du « bizutage » sous le ministère de Ségolène Royal.<sup>238</sup>

Toutefois, le mot *baptême* ne correspondrait exactement ni à l'ancien « bizutage » français ni au « parrainage » :

Le baptême est à distinguer du simple « bizutage », de par sa forte connotation folklorique, faisant référence, notamment, à certains événements tragiques de l'histoire estudiantine belge, en des temps où l'enseignement supérieur n'était pas accessible à tous<sup>239</sup>.

Or, la traduction du verbe *baptiser* proposée par le *Boch* à travers la périphrase « angariare le matricole » présente deux problèmes fondamentaux. En premier lieu elle manifeste une connotation fortement négative liée au verbe « angariare », qui explique plutôt la signification partielle du mot. De plus, cette traduction est caractérisée par un certain degré d'opacité sémantique, c'est-à-dire qu'elle ne rend pas compte des charges culturelles du mot pour la société belge et ne considère pas non plus l'équivalent traductionnel culturel rapporté à la société italienne.

À la lumière de ces considérations, nous avons rédigé deux nouveaux articles de notre dictionnaire différentiel français de Belgique-italien :

**Baptême** [batɛm]s. m.

(Belgio; gergo stud.)

Battesimo, "baptême", rito d'iniziazione (delle matricole). *La participation au baptême, comme aux autres activités folkloriques, n'est pas obligatoire*<sup>240</sup>, la partecipazione al "baptême", come alle altre attività folkloristiche, non è obbligatoria

**NOTE CULTURALI.** In Belgio, negli istituti secondari (in particolare nelle università), il "baptême" è la cerimonia d'iniziazione che permette alle matricole (« i bleus ») di essere ammesse ad un circolo studentesco chiamato « cerce ». In genere, tale cerimonia prevede il superamento di alcune prove organizzate dagli studenti veterani. I circoli

---

<sup>238</sup> Site officiel de la *Faluche*, « Lexique et explications des traditions étudiantes belges » : [http://www.faluche.info/index.php?option=com\\_content&view=article&id=149&Itemid=233](http://www.faluche.info/index.php?option=com_content&view=article&id=149&Itemid=233), 19/08/2010.

<sup>239</sup> Ibid.

<sup>240</sup> Site de l'Université Libre de Bruxelles, « Folklore et Cercles Etudiants » : <http://www.ulb.ac.be/docs/folklore/folklore.html>, 22/07/2010.

riconosciuti dalle autorità accademiche si dividono in circoli di facoltà, regionali, politici, ecc.<sup>241</sup>

**Baptiser** [batize]v.tr.  
(Belgio; gergo stud.)  
Iniziare (una matricola ad un circolo studentesco).

En ce qui concerne l'entrée *baptême*, nous avons ajouté, à côté de la marque diatopique (*Belgio*), la marque diastratique *gergo scol.*, visant à renseigner l'utilisateur italien non seulement sur l'emploi du mot au niveau social, mais aussi sur son domaine d'emploi. En effet, l'usage de cette marque vise à exclure tout emploi du mot dans le sens de « bizutage » dans d'autres domaines que celui de la vie universitaire.

Quant aux traduisants proposés, nous avons adopté trois stratégies différentes :

- l'emprunt lexical (*baptême*). Cette solution permet de « garder » tous les caractères spécifiques de la réalité en question, mais, en même temps, provoque une sorte de « rupture » dans la linéarité de la traduction;
- la traduction littérale (*battesimo*). Cette stratégie vise à préserver la linéarité de la traduction, mais présente un degré d'opacité sémantique non négligeable ;
- la définition logique du sémantisme du mot (*rito d'iniziazione delle matricole*), visant à préciser, de manière plus analytique, les caractères principaux de la réalité analysée.

Pour finir, nous avons introduit l'encadré « Note culturali » qui donne à l'utilisateur des repères socioculturels fondamentaux pour l'emploi correct du mot *baptême*.

---

<sup>241</sup> Ibid., 18/07/2010.

### 3.3.5 CHIQUE

<i>BOCH</i>	<p><b>chique</b> (1) s. f. 1 cicca (di tabacco da masticare): mâcher sa chique, masticare la cicca; (fam.) mou comme une chique, smidollato; (fig., fam.) avaler sa chique, tirare le cuoia; (fig., fam.) couper la chique à q., chiudere il becco a q.; (fig., fam.) ça m'a coupé la chique!, sono rimasto di stucco! 2 (fam.) gonfiore della guancia.</p> <p><b>chique</b> (2) s. f. (zool.) pulce penetrante.</p> <p><b>chique</b> (3) s. f. (belg.) caramella</p>
<i>GARZANTI</i>	<p><b>chique</b> [Sik] n.f. 1 cicca (di tabacco)   mou comme une chique, (fam.) una pappa molle, un pappamolle   couper la chique à qqn, (fam.) troncane la parola in bocca a qlcu; far rimanere di stucco qlcu   avaler sa chique, (molto fam.) tirare le cuoia 2 gonfiore (m.) della guancia 3 (tess.) bozzolo malformato 4 (Belgio) gomma da masticare, cicca 5 (zool.) pulce penetrante (dei paesi tropicali).</p>

Le tableau montre les articles du *Boch* et du *Garzanti* référés au substantif *chique*.

En particulier, le *Boch* atteste trois entrées homographes pour le mot *chique* :

- chique (1), associée aux traduisants « cicca (di tabacco) », « gonfiore della guancia »
- chique (2), dont le traduisant proposé est « pulce penetrante »
- chique (3) attestée comme belgicisme et associée au traduisant « caramella ».

Par contre, le *Garzanti* réunit dans une seule entrée polysémique les différents traduisants de *chique*, à savoir « cicca di tabacco », « gonfiore della guancia », « bozzolo malformato », « gomma da masticare » et « pulce penetrante ». Dans le cas du *Garzanti*, l'emploi du mot *chique* dans le sens de « gomma da masticare » est attesté comme belgicisme.

Pour vérifier le signifié réel du mot *chique* en français de Belgique, nous avons consulté le *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc:

**Chique** n. f.

1) Bonbon, friandise.

Aire: Wallonie (Liège)

2) Chewing-gum, gomme à mâcher.

« À l’instar des bulles que font les gamins mâchouillant leur **chique**, le marché de chewing-gum explose. »

JEAN FRANÇOIS SACRÉ, *Le Soir*, Actualité économique, 21/06/2003, p. 37.

3) Bille.

Archaisme : figure encore avec ce sens dans le Littré.

Aire : province de Luxembourg.

Aussi en France (Alsace, Ardennes, Bery-Bourbonnais, Bourgogne, Champagne et Lorraine).

4) Cuite (dans l’expression « avoir une chique » = être soul).

Aussi en Suisse.

5) Bout de chique

Voir « Bout, I »<sup>242</sup>

6) Ça ne vaut pas une chique = ça ne vaut rien

Aire : Bruxelles.

7) ...et une chique = et un petit quelque chose en plus.

« Dix ans et une **chique** que le dernier vainqueur belge en Grand Prix (Hongrie 1990) a quitté le sommet de la pyramide. »

THIERRY WILLMOTTE, *Le Soir*, Actualité sportive, 20/12/2003, p. 20.

8) Mordre sur sa chique = faire contre mauvaise fortune bon cœur, résister à une adversité quelconque.

« On a mordu sur notre chique et on s’est battu jusqu’à la délivrance car on savait qu’une défaite nous éliminerait. »

DINDANE à JEAN-LOUIS DONNAY, *Le Soir*, Actualité sportive, 22/10/2003, p. 22.

9) Féminin incorrect de l’adjectif « chic » (invariable en français de référence).

« La reine Elisabeth a été chique, en tenant compte de l’avis populaire et de la presse. »

MYRIAM MARIAULLE, *Le Soir*, Hainaut, 05/04/2003, p. 15.

D’après le dictionnaire différentiel, au mot *chique* sont attribués différents signifiés. En particulier, nous avons constaté que les sens 1 et 2 correspondent aux traduisants donnés par le *Boch* et le *Garzanti*. Toutefois, le premier sens du mot *chique*, correspondant au traduisant du *Garzanti* « caramella, dolciume », présente une aire de diffusion très restreinte (Liège), tandis que le deuxième, correspondant au traduisant du *Boch* « gomma da masticare », est attesté dans toute la Belgique francophone.

---

<sup>242</sup> LÉBOUC G., *op. cit.* Bout n. m. 1) Bout de chique = bout de chou, petit bout d’homme. » Au grand Prix Eurovision de la chanson en 1989, à Lausanne, en Suisse, un « p’tit bout de chique » aux longs cheveux bouclés avait surpris les téléspectateurs pour sa jeunesse » DANIEL CONRAADS, *Le Soir*, Liège, 25/10/2003, p. 14. Aussi au Québec.

Sur la base des informations recueillies dans le *Dictionnaire de belgicisms*, nous avons rédigé un nouvel article de notre dictionnaire différentiel français de Belgique-italien :

**Chique** [ʃik] s. f.

(Belgio)

1. Gomma da masticare, cicca.

2. {Wall., Liège} Caramella.

3. {Wall., Luxembourg} Palla da biliardo\*, biglia\*.

4. Chic (femminile dell'aggettivo "chic", non riconosciuto nel francese di riferimento)

#### **FRASEOLOGIA**

(Belgio)

Avoir une ~, essere ubriaco; bout de ~, bambinetto, ragazzino; ça ne vaut pas une ~, questa cosa non vale niente; mordre sur sa ~, fare buon viso a cattiva sorte; qq.ch. et une ~, un po' più di qualcosa, *ça fait dix ans et une chique que...*, sono più di dieci anni che...;

À cause de la polysémie du mot « bille » (sens 3.), nous n'avons pas repéré le signifié exact qui fait référence à l'usage de la province wallonne de Luxembourg. En effet, Lebouc<sup>243</sup> ne donne aucune information sur le sémantisme du mot « bille », il précise seulement que le sens en question figure encore dans le Littré. Par conséquent, nous avons consulté le dictionnaire d'Emile Littré en version électronique<sup>244</sup> :

#### **BILLE.1**

(bi-ll', ll mouillées, et non pas bi-ye) s. f.

1° Boule d'ivoire servant au jeu de billard. 2° Petites boules de pierre ou de marbre qui servent à des jeux d'enfants. Fig. Être à billes pareilles, à billes égales, se dit de deux personnes qui dans une concurrence n'ont point d'avantage l'une sur l'autre. Ah ! bien, bien, billes pareilles, BARON, Coquette et fausse prude, I, 8.

Étymologie

Espagn. billa ; ital. biglia. Diez conjecture que ce mot vient du germanique : haut-allemand moyen, bickel ; flamand, bikkel, osselet dont les enfants se servent pour jouer. Mais le sens n'est pas satisfaisant ; et il faut plutôt songer à une assimilation vicieuse entre bille (voy. BILLE 2) et bulla (voy. BOULE), assimilation dont il reste une trace évidente dans billette et bullete (voy. BILL).

#### **BILLE.2**

(bi-ll', ll mouillées, et non pas bi-ye) s. f.

1° Pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, destinée à être mise en planches. 2° Bille d'acier, morceau d'acier carré 3° Jouer à la bille, faire sauter la bille. On dit plus ordinairement jouer au bâtonnet, faire sauter le bâtonnet. 4° Bâton dont le peaussier et l'emballer se servent pour tordre et serrer. 5° Outil du perceur d'aiguilles, de l'orfèvre. 6° Rejeton qui pousse au pied d'un arbre. Branche d'arbre coupée par les deux bouts, propre à mettre en pépinière.

Étymologie.

---

<sup>243</sup> LEBOUÇ G., *op. cit.*

<sup>244</sup> Dictionnaire XMLittré v. 1.3: <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/accueil.php>, 22/07/2010.

**Wallon, bèie, bâton et quille** ; anc. franç. bille, quille, dans un texte du XIVe siècle : quilliae, quae in partibus illis [Bapaume] vocantur gallice billes, DU CANGE, billa ; bas-lat. billa et billus dans un texte du XIIe siècle, branche, tronc d'arbre ; du celtique : irland. bille ; bas-bret. bill, pill ; gall. pill, tronc d'arbre.

Le Littré repère différents sens du mot bille, regroupés dans deux entrées différentes. À partir des informations étymologiques suivant le deuxième article du mot *bille*, nous avons aussi constaté que le signifié « pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, destinée à être mise en planches » (en gras) dérive du wallon « bèie ». Toutefois, les sens le plus fréquents du mot « bille » correspondent à « boule d'ivoire servant au jeu de billard » et « petite boule de pierre ou de marbre qui sert à des jeux d'enfants ». Par conséquent, nous avons introduit dans notre article les traduisants « palla da bigliardo, biglia ».

### 3.3.6 FROTTE-MANCHE ET FROTTER LA MANCHE

<i>BOCH</i>	<b>frotte-manche</b> (belg.) adulateur.
<i>GARZANTI</i>	<b>frotter</b> [fROte] v.tr. 1 sfregare, strofinare; stropicciare: frotter le linge, strofinare i panni sporchi; frotter deux pierres l'une contre l'autre, sfregare due pietre l'una contro l'altra; frotter une allumette, strofinare, accendere un fiammifero; frotter ses yeux (o se frotter les yeux), stropicciarsi gli occhi   frotter les oreilles à qqn, (fig.) dare una tirata d'orecchi a qlcu   (Belgio) frotter la manche, (fig.) leccare il culo (a qlcu)

Au cours de ce paragraphe, nous allons analyser l'expression idiomatique *frotter la manche à qqn.*, répertoriée par le *Garzanti* et son dérivé nominal *frotte-manche*, attesté par le *Boch*.

Dans ce cas, le problème de traduction concerne le style ou, plus clairement, le niveau de langue des traduisants. En effet, le *Garzanti* présente pour l'expression figurée *frotter la manche* le traduisant « leccare il culo a qlc. », qui appartient en italien à un registre de langue très familier et informel. Par contre, le *Boch* attribue au substantif *frotte-manche* le traduisant « adulateur », qui relève du registre de langue standard.



Pour résoudre ce problème stylistique, nous avons consulté d'abord le *Dictionnaire de belgicisms* de Lebouc dans le but de comprendre le niveau de langue (standard, fam., vulgaire etc.) des entrées *frotte manche* et *frotter la manche*:

**Frotte-manche** n. m.

Frotte-manche = Fayot, flatteur **intéressé**, flagorneur, lèche-botte, lèche-cul.

« D'autre part, ils veillent toujours à se placer à proximité du professeur et ne rechignent pas à jouer, si nécessaire, la carte du **frotte-manche**. »

CARL ANTOINE, *Le Soir*, Supplément Septième Soir, 26/11/1994, p. 7.

Synonymes : frotte-cul, frotteur de manche.

**Frotter** v.tr.

Frotter la manche à ou de quelqu'un = flatter, fayoter, flagorner.

Synonyme : lécher les bottes.

À partir des articles du dictionnaire différentiel nous avons constaté que :

- le substantif *frotte-manche* correspond aux équivalents en FrR : « fayot », « flatteur intéressé », « flagorneur », « lèche-botte », « lèche-cul »
- l'expression *frotter la manche* répond aux équivalents en FrR de : « flatter », « fayoter », « flagorner », « lécher les bottes »

Toutefois, le dictionnaire différentiel ne précise aucune information concernant le niveau de langue de l'entrée en français de Belgique.

Par conséquent nous avons effectué un contrôle supplémentaire dans le *Petit Robert*<sup>245</sup>:

**frotte-manche** [frɔtmɑ̃ʃ] nom masculin

étym. date inconnue ◇ de *frotter* (I, 2°) *la manche*

■ Région. (Belgique) Fam. Flatteur. → lèche-botte. Des frotte-manches.

**frotter** ◆ Région. (Belgique) Loc. fig. fam. Frotter la manche à qqn, le flatter (cf.

Lécher\* les bottes). → frotte-manche.

À partir de ces articles nous avons constaté que le mot *frotte-manche* correspond à « flatteur » et « lèche-botte » en FrR. De même, l'expression *frotter la manche* est associée aux équivalents « flatter » et « lécher les bottes ». De plus, en ce qui concerne le niveau de langue, le dictionnaire monolingue explicite que les deux entrées appartiennent au registre de langue familier (*fam.*).

---

<sup>245</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/> , 23/07/2010.

Pour rédiger nos articles idéaux des entrées *frotte-manche* et *frotter la manche* nous avons donc examiné les différents équivalents proposés par les deux dictionnaires (monolingue et différentiel), afin de cerner seulement ceux qui appartiennent au même registre de langue que celui des deux belgicisms (*fam.*). En premier lieu, nous avons éliminé de la liste des équivalents de Lebouc l'expression « lécher le cul » et son dérivé « lèche-cul », qui sont précédés dans le *Petit Robert* de la marque *Vulg*<sup>246</sup>. Ensuite, nous avons éliminé aussi les équivalents « flatteur » et « flatter », car ils sont considérés par le *Petit Robert* comme appartenant au registre de langue standard<sup>247</sup>. Quant aux équivalents « fayot » et « fayoter »<sup>248</sup>, ils sont associés dans le *Petit Robert* aux marques diastratiques *argot militaire* et *scolaire*. En effet, si l'on considère l'attestation proposée par Lebouc pour l'entrée *frotte-manche*<sup>249</sup>, nous pouvons constater que le mot est bien utilisé dans le domaine de l'enseignement. De plus, le mot-entrée « fayot » figure dans le *Petit Robert* comme synonyme familier de « flatteur » :

**flatteur, euse** [flatœr, øz] nom et adjectif  
étym. fin XIII<sup>e</sup> ◇ de *flatter*

---

I. N. Personne qui flatte, qui donne des louanges exagérées ou fausses. → enjôleur, flagorneur, région. frotte-manche, hypocrite, louangeur, thuriféraire; fam. fayot, lèche-botte, lèche-cul. Chœur, cortège de flatteurs autour des puissants. → adulateur, caudataire, courtisan. Un vil flatteur (vx ou plaisant). « Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute » (La Fontaine).

Pour finir nous avons vérifié les articles « lèche-bottes » et « lécher les botter » dans le dictionnaire de la maison *Le Robert* :

**lèche-botte** [lɛʃbɔt] nom  
étym. 1901 ◇ de *lécher* et *botte*




---

<sup>246</sup> Ibid., 10/08/2010. **lèche-cul** [lɛʃky] nom étym. 1833 ◇ de *lécher* et *cul* ■ *Vulg.* Personne qui flagorne servilement. Des lèche-culs. → flatteur, lécheur; région. frotte-manche. Quelle lèche-cul !

□ *Adj.*, inv. Ils, elles sont lèche-cul !

<sup>247</sup> Ibid. **flatteur, euse** [flatœr, øz] nom et adjectif

I. N. Personne qui flatte, qui donne des louanges exagérées ou fausses. → enjôleur, flagorneur, région. frotte-manche, hypocrite, louangeur, thuriféraire; fam. fayot, lèche-botte, lèche-cul. Chœur, cortège de flatteurs autour des puissants. → adulateur, caudataire, courtisan. **Flatter.** 1. (début XIII<sup>e</sup>) Louer excessivement ou fausement (qqn), pour plaire, séduire. → aduler, encenser, flagorner. Flatter pour obtenir qqch. → amadouer.

<sup>248</sup> Ibid., 10/08/2010. fayot [fajo] nom masculin **Fayot.** 2. (1833 mar.) Arg. milit. Péj. Sous-officier rengagé. □ Par ext. (arg. milit. et scol.) Personne qui fait du zèle pour se faire bien voir de ses supérieurs. C'est un fayot. → lèche-cul. *Adj.* Ce qu'elle peut être fayot !

<sup>249</sup> « D'autre part, ils veillent toujours à se placer à proximité du professeur et ne rechignent pas à jouer, si nécessaire, la carte du **frotte-manche**. » CARL ANTOINE, *Le Soir*, Supplément Septième Soir, 26/11/1994, p. 7.

■ Fam. Personne qui flatte servilement. Une vraie lèche-botte. Des lèche-bottes.

**lecher.** Loc. fam. Lécher les bottes, (vulg.) le cul à qqn, le flatter\* avec servilité.

→ lèche-botte, lèche-cul (cf. Cirer\* les bottes, faire de la lèche\*).

À partir de ces articles nous pouvons constater que « lèche-botte » et « lécher les bottes » sont des équivalents appropriés tant au niveau stylistique (ils véhiculent une image comparable à celle de *frotte-manche* et *frotter la manche*) qu'à celui du registre de langue (fam.). Ces équivalents correspondent aux traduisants « leccapiedi » et « leccare i piedi a qln »<sup>250</sup>.

Voici les deux articles de notre dictionnaire différentiel idéal :

**Frotte-manche** [frɔtmãʃ], s.m.

(Belgio; fam.)

■ Leccapiedi (fam.). *Ils veillent toujours à se placer à proximité du professeur et ne rechignent pas à jouer, si nécessaire, la carte du frotte-manche.*, sono sempre attenti a posizionarsi vicino al professore e non si esimono dal giocare, se necessario, la carta del leccapiedi. *Vous faites le frotte manche pour que l'Europe vous octroie encore des subsides jusque 2020*<sup>251</sup>, fa il leccapiedi affinché l'Europa le conceda ancora delle sovvenzioni fino al 2020.

**Frotter** [frɔte] v. tr.

**FRASEOLOGIA**

(Belgio) ~ la manche à qln, leccare i piedi a qln. *Vous dites ça parce que vous voulez lui frotter la manche*<sup>252</sup>, dice così perché vuole leccargli i piedi.

---

<sup>250</sup> *Grande Dizionario Garzanti di Francese. Francese-Italiano Italiano-Francese*, nuova edizione con CD-ROM, Milano, Garzanti, 2007. **Lèche-bottes** [lɛʃbɔt] n.m. e f. [pl. invar.] (fam.) leccapiedi.

<sup>251</sup> Site de *RTL Info.be*, « Rudy Demotte plaide la cause des fonds européens auprès d'Herman van Rompuy » : <http://www.rtlinfo.be/info/belgique/politique/664722/rudy-demotte-plaide-la-cause-des-fonds-europeens-aupres-d-herman-van-rompuy>, 20/07/2010.

<sup>252</sup> Site du Magazine *Télémostique* : <http://www.telemoustique.be/tm/chroniques/10679/charlie-dupont.html>, 22/07/2010.

### 3.3.7 RHÉTORIQUE

<i>BOCH</i>	-
<i>GARZANTI</i>	<p><b>rhéto</b>(Belgio) ultimo anno di scuola superiore</p> <p><b>rhétoricien</b> [RetORisjê] n.m.</p> <p>1 retore</p> <p>2 (Belgio) studente del penultimo anno di liceo; (antiq.) allievo della classe di retorica</p> <p>“ agg. retorico.</p> <p><b>rhétorique</b> [RetORik] agg. retorico</p> <p>“ n.f.</p> <p>1 retorica: ce n'est que de la rhétorique!, (spreg.) (questa) è solo retorica!   figure de rhétorique, figura retorica</p> <p>2 (Belgio) penultimo anno di liceo; (antiq.) classe di retorica</p>

Le tableau montre trois articles présents dans le *Garzanti* référés aux mots *rhéto*, *rhétoricien* et *rhétorique*. En particulier, ces trois entrées, appartenant au champ sémantique de l'enseignement (Annexe 3, tableau 1), désignent une réalité propre à l'organisation scolaire de la Belgique<sup>253</sup>.

Dans le cas du mot *rhétorique* et de ses dérivés, nous avons constaté, d'une part, le manque de traduisants lexicaux, remplacés par la définition logique de ces mots et de l'autre, la présence d'une erreur de traduction pour les articles *rhétoricien* (studente del penultimo anno di liceo) et *rhétorique* (penultimo anno di liceo). En effet, après avoir consulté le *Petit Robert 2010*<sup>254</sup> nous avons remarqué que tant le mot *rhétorique* que ses dérivés *rhéto* et *rhétoricien* font référence à la classe terminale du cycle d'enseignement secondaire :

**Rhétorique** : En Belgique, classe terminale du cycle secondaire

**Rhéto** : En Belgique, élève de la classe de rhétorique. Abrév. Fam. **RHETO**. Les rhétos

<sup>253</sup> Les mots *rhétorique*, *rhéto* et *rhétoricien* appartiennent à la catégorie des realia locaux. V. par 3.2.3.

<sup>254</sup> *Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique : <http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/> , 21/07/2010.

Dans les faits, l'enseignement secondaire en Belgique francophone a la durée de six ans et les élèves y accèdent à l'âge de 12 ans.<sup>255</sup> Par conséquent, à l'âge de 18 ans, les élèves belges fréquentent la classe de rhétorique, tandis que leurs homologues italiens fréquentent effectivement l'avant-dernière année du cycle secondaire (lycée, institut technique etc.). Pourtant, le traduisant de *rhétorique* « penultimo anno di liceo » n'est pas approprié. En particulier, du point de vue formatif, l'année de rhétorique correspond à la dernière année du cycle secondaire italien, mais les élèves, voulant accéder au degré supérieur ou universitaire, décident parfois de s'inscrire à une année préparatoire. En dernier ressort, pour ces étudiants, cette année supplémentaire correspond à la dernière année des études secondaires.

Voici les articles idéaux de notre dictionnaire différentiel français de Belgique-italien:

**RHÉTORICIEN, IENNE**[retɔrisjɛ̃, jen] s. m.

(Belgio)

Studiante dell'ultimo anno del ciclo secondario superiore (obbligatorio)

Abbrev. (fam., ling. stud.) RHÉTO(S). *Les rhétos de vingt-deux écoles de la Communauté Française ont vécu une toute nouvelle expérience (...)*<sup>256</sup>, gli studenti dell'ultimo anno di ventidue scuole superiori della Comunità Francese hanno vissuto un'esperienza completamente nuova (...)

**RHÉTORIQUE**, [retɔrik] s. f.

(Belgio)

Ultimo anno (obbligatorio) delle scuole superiori

**NOTE CULTURALI**

In Belgio il grado di studi secondari obbligatori è suddiviso in due cicli. Il ciclo inferiore (dai 12 ai 15 anni) e il ciclo superiore (15-18 anni). L'ultimo anno del ciclo superiore obbligatorio è chiamato "année de rhétorique" o semplicemente "rhétorique". Tuttavia, per l'accesso ad alcune facoltà, è richiesta la frequenza ad una classe preparatoria (année préparatoire) a completamento del ciclo secondario superiore.

Dans les cas de *rhétoricien* et de *rhétorique*, faute de traduisants appropriés, nous avons décidé de proposer une brève définition du sémantisme de ces entrées. Dans un stade préliminaire, nous avons réfléchi sur la possibilité de recourir à la stratégie de l'adaptation à travers les traduisants « maturando<sup>257</sup> » pour *rhétoricien* et « anno di maturità » pour *rhétorique*.

<sup>255</sup> Site de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, Communauté Française de Belgique : <http://www.enseignement.be/>, 22/07/2010.

<sup>256</sup> HAINE D., LOUETTE I., « En rhéto c'est le test du TESS », Info Belgique, Rubrique « Enseignement », 16/06/2010 : <http://www.rtf.be/info/belgique/enseignement/en-rheto-cest-le-test-du-tess-228096>, 23/07/2010.

<sup>257</sup> *Dizionario di Italiano il Sabatini-Coletti*:

Toutefois, ces traduisants présentaient des connotations trop marquées pour s'adapter à la réalité spécifique de la Belgique francophone. En effet, les mots « maturando » et « maturità » font référence à un examen spécifique de l'organisation scolaire italienne, c'est-à-dire l'« esame di maturità », tandis que les mots *retorica* et *retorico* désignent simplement une année scolaire spécifique et une catégorie d'élèves, sans aucun renvoi à un examen final. C'est pourquoi nous avons opté pour la définition logique de ces mots et de leurs caractères fondamentaux.

### 3.3.8 SAVOIR

<i>GARZANTI</i>	<p><b>savoir</b><sup>1</sup> [savwaR] v.tr. [pres.indic.: je sais etc., nous savons etc.; imperf.indic.: je savais etc.; p.rem.: je sus etc.; fut.indic.: je saurai etc.; cond.: je saurais etc.; pres.cong.: que je sache etc.; imperf.cong.: que je susse etc.; p.pres.: sachant; p.p.: su; imp.: sache, sachons, sachez]</p> <p>1 sapere: savoir sa leçon, sapere la lezione; il sait ce qu'il veut, sa quello che vuole; il ne sait que répondre, non sa che cosa rispondere; il ne sait pas lire, non sa leggere; elle ne sait plus ce qu'elle dit, non sa più cosa dice; je le sais dans les difficultés, so che si trova in cattive acque; je te savais à Paris à ce moment-là, sapevo che in quel periodo eri a Parigi; je me sais beaucoup de défauts, so di avere molti difetti; elle sut que tout serait inutile, capì che tutto sarebbe stato inutile; (comm.) je vous saurais gré de me répondre par retour du courrier, le sarò grato se mi risponderà a giro di posta; (comm.) j'ai l'honneur de vous faire savoir que, ho il piacere di comunicarle che   savoir qqch de source sûre, sapere qlco da fonte sicura; savoir qqch par ouï-dire, par expérience, sapere qlco per sentito dire, per esperienza   savoir qqch par cœur, sapere qlco a memoria   savoir son métier, conoscere il proprio mestiere</p> <p>2 conoscere: je sais un endroit où tu pourrais te réfugier, conosco un posto dove potresti rifugiarti; il sait mon secret, conosce il mio segreto</p> <p>3 (al cond. e con ne) potere: je ne saurais rien imaginer de plus beau, non potrei immaginare nulla di più bello; on ne saurait penser à tout, non si può pensare a tutto; <b>(Belgio) il ne sait pas rester tranquille, non può stare fermo.</b></p>
-----------------	--

Le dernier belgicisme faisant l'objet de notre analyse lexicographique est le verbe *savoir*.

En effet, au cours du premier chapitre (par. 1.3.2) nous avons déjà mentionné un phénomène morphosyntaxique qui caractérise le français de Belgique, c'est-à-dire l'empiétement de « savoir » sur « pouvoir ». Lors du dépouillement des listes de belgicisms, nous avons remarqué que seulement le *Garzanti* inclut le verbe « savoir », ou mieux l'un de ses nombreux usages, parmi les particularités diatopiques du français

de Belgique. Dans le tableau que nous venons de présenter, nous avons indiqué en gras la mise en contexte du verbe savoir, précédée de la marque *Belgio*, dans le dictionnaire bilingue *Garzanti*.

Toutefois, cet exemple ne permet pas de comprendre de façon détaillée le fonctionnement et les différents usages attribués au verbe *savoir* de la part des locuteurs francophones de Belgique. Par conséquent, nous avons consulté le *Dictionnaire de belgicisms* de Georges Lebouc<sup>258</sup> :

Savoir, v. tr.

1) Pouvoir devant infinitif.

- Marque la possibilité avec un nom de chose comme sujet.

Ce meuble ne saura pas entrer dans cette pièce

- Avoir la force de.

Je ne sais pas porter ce bagage.

- Avoir la permission de

Comme il est guéri, il sait tout manger maintenant.

- Avoir les aptitudes requises

Il ne sait pas faire son devoir de maths

Archaisme

Aussi en France (Champagne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais) et au Rwanda.

2) Ne pas/plus savoir de chemin avec quelqu'un = ne pas/plus savoir comment s'y prendre avec quelqu'un, ne plus savoir comment venir à bout de quelqu'un.

Origine : néerlandais « met iemand geen weg kunnen »

Aire : Bruxelles (surtout)

3) Ne savoir de rien = ne rien savoir, tout ignorer, ne pas être au courant.

« La presse interroge enfin Félix Ackermans, le perceuteur qui ne sait de rien. »

HERMINE BOKHORST, *Le Soir*, Belgique, 27/01/2001, p. 16.

4) Sais-tu ? = n'est-ce pas ?

Parfois réduit à « s'tu ? »

Employé dans des incises, surtout en Wallonie, n'a pas plus de valeur que le « une fois » bruxellois.

5) Savoir là-contre = avoir de la ressource, pouvoir résister ou réagir (à une infortune).

Il a perdu 50000 balles mais il sait là-contre.

6) Savoir savoir = pouvoir prédire

On se sait pas savoir ce qui va se passer.

En effet, dans le dictionnaire différentiel nous avons recueilli des informations plus détaillées sur les différents emplois du verbe *savoir* :

- un usage marquant la permission, la possibilité, l'aptitude à faire quelque chose et la capacité, avec le signifié de « pouvoir »

---

<sup>258</sup> LÉBOUC G., *op. cit.*



- différents emplois phraséologiques : *ne pas/plus savoir de chemin pour quelqu'un* (attestée dans la région de Bruxelles-Capitale), *ne savoir de rien, savoir là-contre, savoir savoir, sais-tu ?*

De plus, le remplacement de « savoir » sur « pouvoir » est attesté non seulement dans la langue orale, mais aussi dans les usages écrits. À titre d'exemple on peut mentionner la BD d'Asterix, intitulée « Asterix chez les Belges <sup>259</sup>», où le phénomène linguistique en question est utilisé en fonction humoristique :

« Après des semaines et des semaines d'esclavage, on a décidé qu'on ne savait plus supporter »<sup>260</sup>

« Ça tu ne sais pas savoir pourquoi il est venu »<sup>261</sup>

« Nous avons vaincu! C'est le sauve qui sait général. »<sup>262</sup>.

Nous avons trouvé un autre exemple sur le site de Facebook:

« Je crois que je saurai pas me lever lundi ^^' »<sup>263</sup>

Toutefois, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, les particularismes morphosyntaxiques du français de Belgique, parmi lesquels l'empiètement de « savoir » sur « pouvoir », sont souvent ressentis comme typiquement belges, voire dialectaux. Par conséquent, la plupart de ces phénomènes sont proscrits par les locuteurs eux-mêmes à l'écrit et dans les communications orales formelles<sup>264</sup>.

À la lumière de ces observations, nous avons rédigé un article de notre dictionnaire différentiel français de Belgique consacré au verbe *savoir* :

**SAVOIR** [savvɑ̃ʁ], v. tr.

(Belgio)

Potere, riuscire, essere in grado, essere capace (precede un verbo all'infinito e indica la possibilità, la permissione, l'attitudine a fare qualcosa, la capacità).

*Ce meuble ne saura pas entrer dans cette pièce*, questo mobile non riuscirà ad entrare in questa stanza. *Je ne sais pas porter ce bagage*, non riesco a portare questo bagaglio.

*Comme il est guéri, il sait tout manger maintenant*, visto che è guarito, ora può mangiare

<sup>259</sup> GOSCINNY R., UDERZO A., *Asterix chez les Belges*, Dargaud, 1979

<sup>260</sup> Ibid., ch. 6, p. 10

<sup>261</sup> Ibid., ch. 1, p. 28.

<sup>262</sup> Ibid., ch. 8, p. 41.

<sup>263</sup> Site de Facebook, groupe « Je crois que je saurai pas me lever lundi » : <http://www.facebook.com/pages/Je-crois-que-je-saurais-pas-me-lever-lundi-/255502781807>, 23/07/2010.

<sup>264</sup> FRANCARD, M., « Entre pratiques et représentations linguistiques: le lexique des Belges francophones », dans MARLEY D., HINTZE M-A. & PARKER G., *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*, London, Centre for Information on Language Teaching and Research, 1998, p. 152.

di tutto *Il ne sait pas faire son devoir de maths*, non è capace/non è in grado di fare il compito di matematica.

**NOTE D'USO**

L'utilizzo di "sapere" negli ambiti di "potere" è particolarmente frequente nella lingua orale, mentre nella lingua scritta è spesso connotato in modo negativo e per questo tende ad essere evitato.

**FRASEOLOGIA**

(Belgio)

Non avere alcun valore, ne ~ de rien. Poter resistere a qlc./avere le risorse per reagire, ~ là-contre. Poter prevedere qlc., savoir savoir. (Inter.)Vero?/ non è vero?, Sais-tu? {Brux.} Non sapere come venire a capo di qlc, ne pas/plus ~ de chemin avec qq ch.

Notre nouvel article est composé de trois parties. Dans la première partie nous avons indiqué les différents traduisants du verbe *savoir*, suivis des exemples d'emploi. Ensuite, nous avons ajouté des informations concernant l'usage particulier du verbe en français de Belgique par rapport au français de référence (Note d'uso). Pour finir, nous avons regroupé les expressions phraséologiques, répertoriées par Lebouc, sous l'étiquette « Fraseologia ».

Au cours de ce chapitre nous avons analysé les belgicisms dans une perspective traductologique. En particulier, nous avons observé un petit échantillon de belgicisms, répertoriés par le *Boch* et le *Garzanti* pour vérifier d'une part, la qualité des traduisants et des informations concernant l'usage spécifique d'un mot et de ses connotations en français de Belgique, et, de l'autre, les stratégies de traduction adoptées par les mêmes dictionnaires bilingues.

Pour ce faire, nous avons consulté des ouvrages monolingues (*TLF* et *Petit Robert*), différentiels (*Dictionnaire de belgicisms* de Georges Lebouc et *Tours et expressions de Belgique* de Cléante) et le réseau Internet. Sur la base des informations recueillies, nous avons proposé des nouveaux articles d'un dictionnaire bilingue idéal axé sur les variétés diatopiques du français.

## CONCLUSIONS

Ce travail portant sur l'analyse des phénomènes de variation diatopique de la langue française a pour objectif fondamental de déterminer le statut et le degré de légitimité du français de Belgique tant au niveau des études de politique linguistique qu'à celui de l'analyse lexicographique de ses diatopismes. Pour ce faire, nous avons divisé notre travail en trois parties, qui correspondent à trois différents chapitres.

En premier lieu, nous avons réfléchi sur l'individuation d'une variété de référence. À travers la division entre norme endogène et norme exogène, proposée par Robert Vezina, nous avons constaté l'existence d'un modèle de référence dans l'espace francophone, qui correspond en gros à la norme parisienne et qui cohabite, parfois de manière conflictuelle, avec d'autres normes indigènes ou nationales (selon les pays, belge, suisse, québécoise, etc.)<sup>265</sup>.

Bien évidemment comme nous l'avons illustré au cours du paragraphe 1.2.3, chaque variété diatopique du français, issue d'une norme endogène, n'enregistre pas les mêmes caractères face à la variété de référence. En particulier, en considérant la réalité de la Belgique francophone, nous avons relevé trois phénomènes spécifiques : un faible degré de légitimation du français de Belgique, des attitudes dépréciatives et de stigmatisation de la part des locuteurs francophones envers leurs pratiques langagières et la présence de deux communautés linguistiques bien distinctes (wallonne et bruxelloise). En ce qui concerne ces dernières, le parcours historique que nous avons présenté au par. 1.3 nous a permis de montrer que l'implantation du français en Wallonie et à Bruxelles est le résultat de deux parcours tout à fait différents qui ont déterminés la naissance et le développement de plusieurs variétés régionales ou standards locaux de français<sup>266</sup>. Pourtant, si certains linguistes posent l'accent sur l'absence d'une variété nationale unitaire et légitimée, d'autres, suivant la thèse de Moreau<sup>267</sup>, évoquent l'affirmation d'une nouvelle variété nationale de prestige. Cette

---

<sup>265</sup> VEZINA R., *La question de la norme linguistique*, Québec, Conseil Supérieur de la langue Française, Octobre 2009, p.1. Consultable en ligne sur le site :

[www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf).

<sup>266</sup> MOREAU J. M., « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, n. 91-92, 1999, pp.41-63.

<sup>267</sup> HAMBYE P., FRANCARD M., « Le français dans la communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? », dans *Journal of french language studies*, 14, Cambridge, 2004, p. 56.

variété, liée à l'usage de la bourgeoisie bruxelloise et véhiculée par les médias, se caractériserait par un écart de la norme parisienne moins marqué par rapport aux autres variétés régionales de Belgique, mais elle garderait des traits spécifiques surtout au niveau lexical. C'est pourquoi dans le deuxième chapitre nous avons analysé plus en détail les phénomènes de variation diatopique relevant du lexique, c'est-à-dire les belgicisms lexicaux. Pour ce faire, nous avons décidé d'utiliser comme base d'analyse les inventaires de belgicisms de deux dictionnaires bilingues, à savoir le *Boch* et le *Garzanti*.

En particulier, sur la base du classement sémantique des belgicisms effectué dans le paragraphe 2.2.1, nous avons constaté que l'attention des lexicographes des dictionnaires bilingues se focalise notamment autour de quatre pôles fondamentaux : vie domestique et quotidienne (42,51% pour le *Boch*, 36,64% pour le *Garzanti*), école et formation (14,97% et 15,27%), alimentation et produits typiques (9,72% et 13,74%), administration, droit et affaires (12,55% et 10,69%).

Étant donnée la corrélation étroite entre la sélection des nomenclatures et le public de référence, nous pouvons inférer que tant le *Boch* que le *Garzanti* s'adressent à un même type de public-cible, composé essentiellement d'étudiants des établissements secondaires ou universitaires italiens. Par conséquent, la connaissance de ces belgicisms de la part d'un étudiant italien résulte fondamentale tant pour la compréhension et la traduction de textes, articles, émissions télévisées, référés au contexte de la Belgique francophone que dans le cadre d'un programme d'échanges (p.ex. le projet *Erasmus*, *Leonardo* etc.).

Une considération supplémentaire au niveau de la sélection de la nomenclature concerne le degré de spécialisation des entrées de différents champs sémantiques. En effet, si l'on compare la répartition sémantique des belgicisms décrite dans le paragraphe 2.2.1 aux classements diachronique et différentiel proposés par Klein et Lenoble-Pinson (par. 2.3.1 et 2.3.2)<sup>268</sup>, nous pouvons relever, d'un côté, une bonne représentativité des belgicisms dans les domaines de l'enseignement, de la vie domestique et de la gastronomie, mais, de l'autre côté, une sous-représentation des autres catégories. Ainsi par exemple, dans le langage juridique, Klein dénombre-t-il une série de latinismes, tels *débitio* (fait de devoir), *culpeux* (délictuel), *vinculer* (entraver

---

<sup>268</sup> KLEIN J. R., LENOBLE-PINSON M., *art.cit.*, pp. 190-195.

la liberté)<sup>269</sup>, qui ne sont pas répertoriés par les dictionnaires bilingues, en raison d'un usage sectoriel spécifique. En revanche, d'autres latinismes relevant du champs sémantique de l'enseignement, tels *minerval* (frais de scolarité), *valves* (tableau d'affichage) ou des mots comme *éméritat* (professeur d'université retraité distingué par ses collègues), *graduat* (cycle d'études techniques de l'enseignement supérieur non universitaire), *régendat* (études de l'enseignement supérieur non universitaire conduisant au diplôme de régent), ont été intégrés dans les inventaires des ouvrages bilingues. Evidemment, le travail de sélection des nomenclatures des dictionnaires bilingues généraux passe obligatoirement par l'exclusion de mots techniques. Pourtant, le degré de spécialité des entrées retenues varie de façon remarquable selon le domaine sémantique d'appartenance et, dans les cas des dictionnaires bilingues, nous avons constaté une disparité évidente en faveur des entrées relevant de l'enseignement par rapport au langage juridique, administratif ou des affaires.

Notre travail d'analyse de la nomenclature des dictionnaires bilingues a considéré aussi le traitement des expressions idiomatiques. En effet, si d'un côté le *Boch* et le *Garzanti* consacrent une large partie de leurs nomenclatures au lexique de la vie domestique et quotidienne, relevant surtout du registre familier et employé dans des situations de communication informelle, de l'autre, ils ne considèrent qu'un petit éventail d'expressions figurées et figées, qui appartiennent souvent aux mêmes registres de langue. Pourtant, dans le paragraphe 2.2.1.5 nous avons souligné l'importance du traitement des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues parce qu'elles posent plus de problèmes de traduction en raison du caractère sémantique non compositionnel de leurs composantes lexicales.

En ce qui concerne le marquage lexicographique des belgicisms, nous avons considéré, d'un côté, les aspects relevant du marquage topolectal au sens strict et, de l'autre, les différences d'emploi d'autres types de marquage (diastratique, diatechnique etc.). Quant au marquage diatopique, nous avons remarqué, au cours du paragraphe 2.4, que le *Boch* recourt davantage au code alphabétique *Belg.* pour souligner l'appartenance d'un mot au français de Belgique, tandis que le *Garzanti* utilise la marque *Belgio*. En revanche, dans d'autres cas, les deux dictionnaires optent pour le marquage

---

<sup>269</sup> Ibid., p.191.

intradéfinitionnel<sup>270</sup>, qui permet d'insérer les informations de nature diatopique à travers une glose définitoire. Selon Vezina ce type de marquage est particulièrement indiqué « pour décrire l'extension géographique d'un concept associé à des réalités politiques, administratives, socioéconomiques, matérielles et culturelles propres à un état »<sup>271</sup>. Toutefois, l'analyse des inventaires de belgicisms nous a permis de vérifier que l'emploi de ce type de marquage de la part des dictionnaires bilingues ne semble pas être motivé par des critères évidents et transparents. À titre d'exemple nous pouvons considérer les entrées *athénée* et *gardienne*, faisant partie de la liste de belgicisms du *Boch* :

**athénée**

1 in Svizzera e in Belgio, edificio per conferenze e dibattiti letterari

2 in Belgio, istituto secondario di istruzione pubblica, equiparabile al ginnasio-liceo classico.

**gardienne (2)**

s. f.

(belg.) scuola materna.

Dans ce cas, les mots *athénée* (institut d'enseignement supérieur, lycée) et *gardienne* (école maternelle) désignent deux établissements scolaires ; pourtant le dictionnaire bilingue a proposé deux types de marquage topolectal différents, à savoir le marquage intradéfinitionnel circonstanciel dans le premier cas et le code alphabétique dans l'autre<sup>272</sup>.

Au-delà du problème concernant les différents types de marquage, nous avons proposé aussi l'intégration de nouvelles formes de marquage spécifiques pour la réalité de la Belgique francophone. En effet, dans le tableau L « Diffusion des belgicisms lexicaux » au paragraphe 2.3.3 nous avons montré que certains belgicisms (p. ex. *blinquer*, *chique*, *flairer* etc.) présentent une diffusion inhomogène et partielle sur le territoire de la Belgique francophone en raison de la fragmentation des communautés francophones (par. 1.3). Par conséquent, il serait envisageable que les dictionnaires monolingues et bilingues ajoutent des informations plus détaillées au niveau de la diffusion de certaines particularités diatopiques à travers l'adoption de marques

---

<sup>270</sup> GALAMEAU A., VEZINA R., *Réflexions et pratiques relatives à la variation topolectale en terminologie*, Québec, Office Québécois de la Langue Française, 2004, p. 13

<sup>271</sup> Ibid.

<sup>272</sup> Voir paragraphe 2.4.

spécifiques telles *Brux.* (Bruxelles), *Wal.* (Wallonie) ou à travers le recours au marquage intradéfinitionnel.

En dernier lieu, en ce qui concerne les autres types de marquage, nous avons remarqué que les deux dictionnaires ne recourent aux marques diatechniques et diastratiques que de façon occasionnelle. Pour vérifier cet assumé nous pouvons considérer le Tableau B « Administration, droit, affaires » de l'Annexe 3, dans lequel nous pouvons observer que des termes tels *ASBL* (Association sans but lucratif), *parastatal* (paraétatique), *renon* (résiliation d'un contrat de bail), *SPRL* (Société de personnes à responsabilité limitée) ne présentent aucune marque spécifique, tandis que d'autres entrées telles *mali* (déficit), *omnium* (assurance tous risques), *subside* (subvention) sont associées à un usage sectoriel bien défini. La même tendance au sous-emploi des marques diatechniques concerne également les dénominations de produits gastronomiques et typiques (Tableau C « Alimentation, friandises, produits typiques », Annexe 3).

Après avoir considéré les listes de belgicisms lexicaux au niveau de leur sélection et de leur composition, nous avons consacré le troisième chapitre aux aspects relevant de la traduction de ces diatopismes. À ce propos nous avons considéré les listes de traduisants du *Boch* et du *Garzanti*, présentées à l'Annexe 4. À partir de ces listes (troisième et quatrième colonnes), nous avons sélectionné un échantillon de belgicisms pour effectuer un contrôle de l'exactitude des traduisants italiens proposés. En particulier, la sélection de notre échantillon vise à considérer un éventail de problèmes de traduction concernant le style et le registre (*frotte-manche* et *frotter la manche*), la quantité de sens répertoriés (*abribus*) et le type de collocations retenues (*arboré*, *bac*), la considération des charges culturelles des *realia* locaux (*baptiser*, *rhétorique*) la relation entre les signifiés et l'aire de diffusion de certains belgicisms polysémiques (*chique*).

Notre recherche a montré plusieurs failles des dictionnaires bilingues. En premier lieu, nous avons constaté que, dans les cas des belgicisms *abribus* et *chique*, les *Boch* et le *Garzanti* ont proposé des traduisants totalement différents. Toutefois, ces divergences dépendent de deux raisons distinctes. En ce qui concerne l'entrée *abribus*, la consultation du *Dictionnaire des belgicisms* de Lebouc<sup>273</sup> nous a permis de constater que ce mot a deux signifiés, c'est-à-dire « arrêt (d'un transport en commun) »

---

<sup>273</sup> LÉBOUC G., *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles, Racine, 2006.

et « kiosque à journaux ». Or, le *Boch* et le *Garzanti* ont bien recensé les deux significations de l'entrée, pourtant le premier a attribué le statut de belgicisme seulement au sens de « kiosque à journaux », tandis que le deuxième n' a considéré que le sens « arrêt d'un transport en commun » comme appartenant au français de Belgique. Quant à l'entrée *chique*, les failles de traduction sont liées à l'aire de diffusion de ce belgicisme. En particulier, l'article du dictionnaire différentiel de Lebouc montre plusieurs sens du mot, associés à des aires de diffusion différentes. Dans l'article référé à l'entrée *chique*, nous avons relevé aussi les sens de « chewing-gum, gomme à mâcher », attestés dans l'ensemble de la Belgique francophone et de « bonbon, friandise », limités à une partie de la Wallonie (région liégeoise). Dans ce cas, les traduisants « *cicca, gomma da masticare* », proposés par le *Garzanti*, sont plus appropriés par rapport au traduisant du *Boch* « *caramella* ».

En ce qui concerne les entrées *frotte-manche* et *frotter la manche*, nous avons relevé un problème de traduction concernant le style et le niveau de langue des traduisants proposés. En effet, le *Boch* donne pour le substantif *frotte-manche* le traduisant « *adulatore* », tandis que le *Garzanti* attribue à l'expression figurée *frotter la manche* le traduisant « *leccare il culo a qlcu* ». Il est évident que dans ce cas les traduisants donnés par les deux dictionnaires relèvent de deux niveaux de langue tout à fait différents : le premier appartient à un registre de langue non marqué, voire soutenu, tandis que le deuxième n'est employé que dans des situations communicatives très informelles et familières, voire vulgaires. Pour résoudre ce problème nous avons consulté le *Petit Robert*, qui nous a permis de sélectionner l'équivalent le plus approprié en FrR (lèche-bottes). Sur la base du meilleur traduisant de « lèche-botte », à savoir « *leccapiedi* », nous avons proposé la révision des articles des dictionnaires bilingues.

Quant à la catégorie des *realia* locaux, nous avons sélectionné dans notre échantillon d'analyse les entrées *baptiser*, répertorié par le *Boch*, et *rhétorique*, attesté par le *Garzanti*. Dans ces cas, notre contrôle visait à vérifier dans quelle mesure les traduisants « *angariare le matricole* » et « *ultimo anno di liceo* » étaient en mesure de transposer les charges culturelles de ces réalités spécifiques. À travers la consultation de ressources informatisées de type encyclopédique, nous avons recueilli des informations détaillées concernant la signification exacte de ces réalités et les valeurs culturelles qui leurs sont attribuées par la société belge. Au-delà de la recherche des meilleurs traduisants, nous avons estimé d'introduire dans ces articles des repères culturels (note



culturali), indispensables pour la compréhension et l'emploi correct de ces mots de la part des utilisateurs italiens.

Pour finir, nous avons considéré les cas des mots *bac* et *arboré*, répertoriés comme belgicisms seulement par le *Boch*. Dans le premier cas le *Boch* considère l'entrée *bac* comme un mot polysémique, auquel il attribue aussi le sens belge de « pattumiera ». Toutefois, la consultation du *Dictionnaire de belgicisms*<sup>274</sup> nous a permis de constater que le sens attesté par le *Boch* ne correspond pas au mot entrée *bac* mais plutôt au syntagme *bac à ordures*. De plus, le dictionnaire différentiel de Lebouc atteste d'autres syntagmes du type « bac à/de + nom ». Pour chacune de ces locutions nous avons effectué un contrôle supplémentaire (à travers la consultation du Web comme corpus) pour vérifier la diffusion réelle et l'appartenance exclusive de ces syntagmes au français de Belgique. Les résultats de cette recherche ont démontré qu'une large partie des locutions « bac + contenu », parmi lesquelles *bac à ordures*, sont largement attestées aussi en France. En dernier ressort, il serait envisageable que le *Boch* enlève de sa liste de traduisants le sens de « pattumiera » et considère aussi l'introduction des syntagmes de grande fréquence appartenant au français de Belgique. Quant à l'article de l'entrée *arboré*, nous avons remarqué que les deux dictionnaires proposent le même traduisant « alberato ». Toutefois, seulement le *Boch* considère cet adjectif comme un belgicisme. En effet, le mot *arboré* correspond au traduisant italien « alberato », mais il présente deux sens en français. Le premier « planté d'arbres par la main de l'homme », associé aux collocations "jardin arboré", "parc arboré " et « parsemé d'arbres », désignant des réalités naturelles telle "savane arborée". Selon Lebouc, le premier sens appartient au français de Belgique, tandis que le deuxième fait partie du FrR. Toutefois, sur la base des informations les plus récentes du *Petit Robert 2010*, nous avons relevé que même le sens se « planté d'arbres par la main de l'homme » a été intégré dans le FrR. Par conséquent, l'adjectif *arboré* devrait être éliminé de la liste de belgicisms du *Boch*, mais en même temps, tant ce dernier que le *Garzanti* devraient préciser la nuance entre les deux sens du mot à travers l'explicitation des collocations les plus fréquentes.

L'analyse des belgicisms des dictionnaires bilingues nous a permis de confirmer certaines problématiques, évoquées dans le premier chapitre, à savoir le faible degré de légitimation du français de Belgique et la fragmentation de la communauté de

---

<sup>274</sup> LÉBOUC G., *op. cit.*, 2006.

locuteurs francophones. En particulier, les dictionnaires bilingues ont montré des inégalités évidentes dans l'attribution de la marque diatopique indiquant l'appartenance d'une entrée au français de Belgique. Ainsi, nous avons remarqué que souvent un mot ou l'un de ses sens sont considérés comme belgicisms seulement par l'un des deux dictionnaires (*Boch et Garzanti*), tandis que l'autre leur confère le statut de régionalisme, helvétisme ou québécoïsme (Tableau M, par. 2.4.1). Dans d'autres cas, les dictionnaires recensent des mots ou des sens spécifiques qui sont classés comme belgicisms, mais qui présentent en réalité une aire de diffusion très restreinte (Tableau L, par. 2.2.3). Quant à l'analyse des traduisants, nous avons relevé des difficultés des dictionnaires bilingues liées non seulement à la reconnaissance de mots et de sens appartenant au français de Belgique, mais aussi à la transposition des réalités spécifiques (politiques, culturelles etc.) de la Belgique francophone. Il est évident que même les dictionnaires bilingues reflètent tant l'insécurité linguistique des locuteurs francophones belges que les limites des études en matière de belgicisms. À ce propos, Francard souligne que « si les inventaires et les cacographies actuels de belgicisms ont le mérite de fournir des nomenclatures assez complètes des faits de variation lexicale du français de Belgique, ils laissent entrevoir une réalité relativement indifférenciée d'un point de vue sociolinguistique et ils ne donnent que des informations partielles sur la diffusion, la vitalité et le degré de normativité des formes retenues »<sup>275</sup>.

En dernier ressort, l'analyse des caractères du français de Belgique et des listes des belgicisms des dictionnaires bilingues nous a permis de confirmer que, à l'heure actuelle, le français de Belgique ne peut pas être considéré comme une véritable variété « nationale » car il ne possède pas encore les niveaux d'autonomie, d'officialisation et de reconnaissance nécessaires. Le français de Belgique occupe donc une position intermédiaire sur le continuum entre variété nationale et variété régionale. Selon Francard, le standard local de Belgique présente non seulement un déficit de légitimité linguistique évident, mais aussi un décalage incontestable entre légitimation linguistique et construction d'une identité nationale. En effet, si l'affirmation d'une identité francophone dans la communauté de Bruxelles-Capitale est le résultat d'un parcours

---

<sup>275</sup> FRANCARD M., GERON G. & WILMET R., « Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique : une enquête sociolinguistique », dans WAKELY R., *Les Belges : enregistreurs de tous les usages*, Edinburgh, French Section and Centre de recherches francophones belges of the School of European Languages and Cultures, University of Edinburgh, 2002, pp. 11-32.

historique relativement récent<sup>276</sup>, l'idée d'une nation francophone wallonne est également loin d'être une réalité. Ainsi, à la différence du mot *wallon*, qui est attesté dès le XV<sup>e</sup> siècle, le substantif *Wallonie* n'apparaît qu'en 1844 et il n'a pris son sens politique qu'à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>277</sup>. En outre, si la conception d'une Belgique fédéraliste s'est imposée au fil du temps sur l'idéologie unitariste c'est en premier lieu en raison d'une conscience politique et linguistique qui s'est révélée surtout en Flandre et seulement de manière marginale en Wallonie et à Bruxelles. Le francophone de Belgique vit encore aujourd'hui un sentiment d'insécurité multiple : une insécurité vis-à-vis de son appartenance à une communauté régionale ou nationale bien définie et une insécurité linguistique liée à l'usage d'un standard local qui présente un faible degré de légitimation. La normalisation et la standardisation des usages topolectaux de la communauté Wallonie-Bruxelles doit forcément passer par un développement ultérieur des études lexicographiques en matière de belgicisms ainsi que par l'affirmation d'un véritable organisme doté d'un pouvoir d'officialisation reconnu. En dépit d'une situation linguistique très complexe, les dictionnaires bilingues ont certainement le mérite d'avoir introduit dans leur nomenclature un nombre assez représentatif de belgicisms. Cependant, ils manifestent les mêmes lacunes des sources monolingues et différentiels concernant la diffusion, la vitalité et le degré de légitimation des belgicisms. À ce propos, il faut mentionner la récente publication d'un nouvel *Dictionnaire des belgicisms*<sup>278</sup> sous la direction de Michel Francard. Cet ouvrage est le résultat d'un long travail de recherche effectué par l'équipe du centre VALIBEL (Variétés linguistiques du français en Belgique). Ce qui caractérise ce dictionnaire par rapport à d'autres qui l'ont précédé c'est qu'il décrit le français effectivement en usage en Belgique. En effet, la base de départ pour la création du dictionnaire a été représentée par une enquête auprès d'une centaine d'informateurs tant wallons que bruxellois, qui ont été sélectionnés selon différents critères (âge, sexe, profil, région de provenance, etc.). Les chercheurs ont soumis une série de belgicisms, répertoriés dans les études antérieures et ils n'ont retenu que les formes, les tournures et les expressions qui étaient connues par au moins 50% de ces informateurs et qui étaient

---

<sup>276</sup> V. par. 1.3.4.2

<sup>277</sup> FRANCARD M. « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26 (2), Montréal, 1998, p. 19.

<sup>278</sup> FRANCARD M., GÉRON G., WILMET R., WIRTH A., *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

pratiquées par au moins 30% d'entre eux. Evidemment ce travail représente un pilier fondamental pour le développement des études scientifiques en matière de belgicisms et il constitue également la base de départ pour une mise à jour supplémentaire des listes de belgicisms des dictionnaires bilingues.

## BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

### A. ÉTUDES SUR LA FRANCOPHONIE - NORME ET VARIATION DIATOPIQUE

ABECASSIS M., AYOSSO L., VIALLETON E. *Le français parlé au XXI<sup>e</sup> siècle : normes et variations géographiques et sociales*”, vol. 1 ,2, Paris, L’Harmattan, 2008.

BEDARD E., MAURAIIS J., *La Norme Linguistique*, Le Robert, 1987.

CORBEIL J. C., « Eléments d’une théorie de la régulation linguistique », dans *La norme Linguistique*, textes collectés et présentés par BEDARD E. et MAURAIIS J., Québec, Conseil de la Langue Française, 1983, pp. 281-303.

DE COSTER M., *Les enjeux des conflits linguistiques. Le français à l’épreuve des modèles belge, suisse et canadien*, Paris, L’Harmattan, 2007.

FRANCARD M., « Lorsque le français doit compter avec les parlers régionaux », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, pp. 57-66.

GOOSSE A., « La norme et les écarts régionaux », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 91-105.

JONES B., MIGUET A., CORCORAN P., *Francophonie : mythes, masques et réalités : enjeux politiques et culturels*, Publisud, 1996.

KLINKENBERG J. M., « La banlieue et les arpenteurs », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p.9-11.

MOREAU M. L. , « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, n. 91-92, 1999, pp. 41-63.

MOREAU M. L. et autres, *Les accents dans la Francophonie : une enquête internationale*, Français et Société, n.16, E.M.E, 2008.

NTONFO A., « Ecriture romanesque, appropriation linguistique e identité dans la Caraïbe francophone. Le cas de la Martinique », dans ALBERT C. (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 1999, p. 59-74.

OFFICE QUEBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Politique de l'officialisation linguistique*, politique mise à jour par l'Office Québécois de la langue française à sa séance du 5 mars 2004, (s.l.), Office Québécois de la langue française, 2008. Consultable en ligne :

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/officialisation.index.html>.

POIRIER C., « Les variantes topolectales du français », dans FRANCARD M., LATIN D., *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, pp. 13-56.

REZEAU P., *Matériaux pour l'étude des régionalismes du français*, Paris, Klincksieck, 1986.

Site officiel de l'OIF : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org).

VEZINA R., *La question de la norme linguistique*, Québec, Conseil Supérieur de la langue Française, Octobre 2009, p.1. Consultable en ligne sur le site :

[www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnormelinguistique.pdf).

## **B. ÉTUDES SUR LA LEXICOGRAPHIE MONOLINGUE ET BILINGUE**

AUGER A., « L'informatique dans les méthodes de constitution et de gestion du corpus lexicographique » in FREY C., LATIN D., *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie »*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 290-314.

BAVOUX C., « Constitution et traitement d'un corpus cryptoglossique », dans FREY C., LATIN D., *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Étude du français en Francophonie »*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 71-86.

BAVOUX C., « Introduction » dans id., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 15-26.

DEPECKER L., [sans titre], texte proposé par L. DEPECKER et adopté par les membres du Réseau présents à la 7<sup>ème</sup> réunion de coordination de REALITER, Rome 26-27 juin 1998, s.p.. Ce texte constitue maintenant la Section II (*Traitement des*

anglicismes) d'un document intitulé *Principes méthodologiques du travail terminologique*, consultable en ligne sur le site de REALITER :

[www.realiter.net/fr/principios/htm](http://www.realiter.net/fr/principios/htm).

FRANCARD M., « Aux marges de la lexicographie française : les usages régionaux de France et d'alentour », dans BAVOUX C., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 29-39.

GALAMEAU A., VEZINA R., *Réflexions et pratiques relatives à la variation topolectale en terminologie*, Québec, Office Québécois de la Langue Française, 2004.

HAUSSMANN F. J., « Les dictionnaires du français hors de France », dans BOISVERT L., POIRIER C., VERRAULT C., et coll., *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives. Actes du colloque organisé par l'équipe du Trésor de la Langue Française au Québec et tenu à l'Université de Laval les 11 12 avril 1985*, Québec, Presses de l'Université de Laval, (« Langue française au Québec, 3<sup>ème</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 8 »), 1986, pp. 4-34.

KLINKENBERG J.-M., « À propos du traitement lexicographique des belgicisms », dans BAVOUX C. *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 77-86.

NARAY-SZABÓ, « Phrases figées illocutoires : quelle interprétation sémantique ? », Université Catholique Péter Pázmány, Piliscsaba, *Verbum Analecta Neolatina*, XI/1, pp. 153-165.

P. LERAT, *Les langues spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

PRUVOST J., « Avant-propos », dans SZENDE T. (dir.), *Le français dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2006, pp. 10-21.

PRUVOST J., *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Editions Ophrys, 2006.

QUEMADA B., « Notes sur la lexicographie et dictionnairique », dans *Cahiers de lexicologie*, n. 51, pp. 229-242.

THIBAUT A., « Lexicographie scientifique et aménagement linguistique : l'expérience du Dictionnaire suisse romand », dans BAVOUX C., *Le français des dictionnaires : l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, pp. 89-99.

THIBAUT A., *Lexicographie et variation diatopique : le cas du français* : <http://pagesperso-orange.fr/andre.thibault/ThibaultGargnano.pdf>.

WOOLDRIDGE R., « Le web comme corpus d'usages linguistiques », dans *Cahiers de Lexicologie*, 84/2, 2004, pp. 209-225.

ZOTTI V., « Taxinomies et modes de dénomination des langues de spécialité dans les dictionnaires bilingues », dans DOTOLI G. (éd.), *Les dictionnaires de spécialité. Une ouverture sur les mondes. Actes des Troisièmes Journées Italiennes des Dictionnaires*, Cagliari, 3-4 octobre 2008, Fasano, Schena Editore, 2008, pp. 113-131.

ZOTTI V., « L'intégration tardive des québécoismes dans les dictionnaires bilingues », dans id., *Dictionnaire bilingue et francophonie. Le français québécois*, Fasano, Schena, 2007, pp.41-53.

ZOTTI V., « La lexicographie bilingue contemporaine : bilan et perspectives », dans *Annali della Facoltà di Lingue e Letterature Straniere*, Terza serie / 2002-2003 /XVI, Pubblicazioni dell'Università di Bari, Fasano, Schena, 2003, pp. 379-399.

ZOTTI V., « Un dictionnaire "bi-langues" est-il envisageable ? Proposition d'intégration massive des québécoismes dans un répertoire bilingue : enjeux et limites », dans *Canada: le rotte della libertà. Atti del Convegno Internazionale*, FASANO, Schena Editore, 2006, pp. 343-354.

ZOTTI V., *Dictionnaire bilingue et francophonie. Le français québécois*, Fasano (Bari), Schena Editore, 2007.

### **C. ÉTUDES SUR LE FRANÇAIS DE BELGIQUE**

BAETENS BEARDSMORE H., « Les contacts des langues à Bruxelles », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 223-245.

DOPPAGNE A., *Belgicismes de bon aloi*, Office du bon langage, Bruxelles, 1979

FRANCARD M. « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété nationale ? Le cas de la communauté francophone Wallonie-Bruxelles », dans *Revue Québécoise de linguistique*, 26 (2), Montréal, 1998, pp. 13-23.



FRANCARD M., « Entre pratiques et représentations linguistiques: le lexique des Belges francophones », dans MARLEY D., HINTZE M.-A., PARKER G., *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*, London, Centre for Information on Language Teaching and Research, 1998, pp. 149-159.

FRANCARD M., GERON G., WILMET R., « Diffusion et vitalité des particularités lexicales du français en Belgique : une enquête sociolinguistique », dans WAKELY R., *Les Belges : enregistreurs de tous les usages*, Edinburgh, French Section and Centre de recherches francophones belges of the School of European Languages and Cultures, University of Edinburgh, 2002, pp. 11-32.

GARSOU M., « La promotion du français en communauté française de Belgique », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M. *Le français en Belgique : une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 459-481.

GOOSSE A. « Belgicisms techniques », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 351-357.

GOOSSE A., « Influences de l'anglais sur le français de Belgique », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 358-377.

GOOSSE A., « Français, dialectes et belgicisms », dans *Le Monde Diplomatique*, supplément Wallonie, Archive Octobre 2000, <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/10/GOOSSE/14388>, date de consultation 03-11-2009.

GOOSSE A., « Le français de Wallonie », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 315-323.

GOOSSE A., « Qu'est-ce qu'un belgicisme », dans id., *Mélange de grammaire et de lexicologie françaises*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991, pp. 292-314.

HAMBYE P., FRANCARD M., « Le français dans la communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? », dans *Journal of French language studies*, 14, Cambridge, 2004, pp. 41-59.

HANSE J., DOPPAGNE A., BOURGEOIS-GIELEN H., *Chasse aux belgicisms*, Bruxelles, Fondation Charles Plisnier, Office du bon langage, 1971.

KLINKENBERG J.-M., « La crise des langues en Belgique », dans MAURIS J., *La crise des langues*, Paris, Le Robert, 1985, pp. 93-145.

KLINKENBERG J.-M., « Les arts de la langue. », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M., *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 401-413.

KLINKENBERG J.-M., « W comme Wallonie, Bruxelles, Flandres », dans CERQUIGLINI B., CORBEIL J. C., KLINKENBERG J. M., TRONDHEIM L., *Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 340-351.

KLINKENBERG J.-M., GOOSSE A., « La personnalité du français en Belgique. Introduction », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M., *Le français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 157-161.

LAFONTAINE D., *Les mots et les belges*, Bruxelles, Service de la Langue Française, 1991.

LAMIROY B./KLEIN J.-R., « La structure de la phrase en français de Belgique », dans GROSS M., LECLERE C., *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire*, Labelle, 1995, pp. 343-359.

MERCIER J., *Le plaisir de la langue française en Belgique*, Tournai, La Renaissance du Livre/La Libre Belgique, 2001.

PIRON M., « Le français de Belgique », dans VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G., *Le français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 202-221.

PIRON M., *Aspect et profil de la culture romane en Belgique. La langue française en Belgique*, Liège, Sciences et Lettres, 1978.

POHL J., « Le français de Belgique est-il belge ? », dans *Présence francophone*, Sherbrooke, 1985, pp. 9-19.

*Trésor de la Langue Française au Québec*, « Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques » :

[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat\\_histoire.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat_histoire.htm).

WARNANT L., « La personnalité du français de Belgique. Phonétique et phonologie. », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M., *Le français en Belgique : une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp. 164-174.

WILMET M., « La personnalité du français de Belgique. Morphologie et syntaxe », dans BAMPLAIN D., GOOSSE A., KLINKENBERG J.-M., WILMET M. *Le*

*français en Belgique: une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, pp.175-202.

#### **D. ÉTUDES DE SOCIOLINGUISTIQUE**

BERRUTO G., *Fondamenti di sociolinguistica*, Bari, Laterza, 1995/2005.

FRANCARD M., en coll. avec LAMBERT J., MASUY F., *L'insécurité linguistique dans la communauté française de Belgique*, Bruxelles, Communauté Française, Service de la Langue, coll. « Français et Société », 1993

FRANCARD M., GERON , WILMET M., *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, vol.1 et 2, actes du colloque de Louvain - la-Neuve, Louvain-la-Neuve, Peeters, 10-12 novembre 1993

GARMADI J., *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 65.

PROVOST V., YZERBYT V., CORNEILLE O., DESERT M., FRANCARD M., « Stigmatisation sociale et comportements linguistiques : Le lexique menacé », dans *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 16, Grenoble, 2003, pp. 177-200.

#### **E. ÉTUDES DE THÉORIE ET PRATIQUE DE LA TRADUCTION**

BEJOINT H., THOIRON P., BOISSON C., *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.

BENSIMON P., *Le traducteur et ses instruments*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Revue Palimpsestes n. 8, 1993.

FARINA A., « Traduction de syntagmes: une utilisation dynamique des ressources lexicales sur support électronique », dans SAN VICENTE F., *Lessicografia bilingue e traduzione : metodi, strumenti, approcci attuali*, Monza-Milano, Polimetrica, International Scientific Publisher, 2006, pp. 149-164.

FRANJIE L., *La traduction dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Le Manuscrit, 2009.

GUIDÈRE M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction: hier, aujourd'hui, demain.*, Bruxelles, De Boeck2008.

PODEUR J., *La pratica della traduzione*, Napoli, Liquori, 2002.

SZENDE T., *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2003.

## F. SOURCES VARIÉES POUR LE CONTRÔLE DES ÉQUIVALENTS TRADUCTIONNELS

Forum de discussion *Parlez Dunkerquois.com* :

[http://www.parlezdunkerquois.com/index.php?option=com\\_fireboard&Itemid=27&func=view&id=15523&catid=18&limit=10&limitstart=430](http://www.parlezdunkerquois.com/index.php?option=com_fireboard&Itemid=27&func=view&id=15523&catid=18&limit=10&limitstart=430), 08/08/2010.

Forum des bikers *HD Street Bob*: <http://www.france-streetbob.org/accessoires-street-bob-f2/fourreaux-de-fouche-polis-pneu-se-180-et-phare-classic-t4739-60.htm>, 09/08/2010.

GOSCINNY R., UDERZO A., *Asterix chez les Belges*, Dargaud, 1979

HAINÉ D., LOUETTE I., « En rhéto c'est le test du TESS », dans *Info Belgique*, Rubrique « Enseignement », 16/06/2010 :

<http://www.rtf.be/info/belgique/enseignement/en-rheto-cest-le-test-du-tess-228096>,

HUSS M., *Wörterbuch der luxemburgischen Mundart*, Luxemburg, 1906.

Le site *Aywaille* de Jacques Schoumakers :

<http://www.aywaille1.be/Gares%20de%20la%20commune/aywaille.htm>, 15/07/2010.

Moteur de recherche de produits commerciaux *LeGuide.com* :

[http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=177](http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=177), 08/08/2010.

Moteur de recherche de shopping *Twenga*: <http://www.twenga.fr/dir-Mobilier,Salle-de-bains,Panier-a-linge-040512>, 08/08/2010.

PISANI F. (journaliste indépendant), « La Vente des cd a baissé en 2005 », dans *Le Blog de Francis Pisani*, 01/03/2006:

[http://pisani.blog.lemonde.fr/2006/01/03/2006\\_01\\_la\\_vente\\_des\\_cd/](http://pisani.blog.lemonde.fr/2006/01/03/2006_01_la_vente_des_cd/), 08/08/2010. Le syntagme « bac à boudin » a été relevé dans un commentaire suivant cet article.

Pr. E., « Abattu à l'arrêt du tram », *La Dernière Heure*, 30/08/2003 :

<http://www.dhnet.be/infos/faits-divers/article/79998/abattu-a-l-arret-du-tram.html>, 10/08/2010.

Site commercial de la société de production de poêles *La Nordica* :

<http://www.monpoelebois.fr/poeles-a-bois/58-la-nordica-fiammetta.html> , 06/08/2010.

Site de *Quefaire.be*, Agenda des Loisirs : <http://www.quefaire.be/journee-minute-papillon-217712.shtml>, 09/08/2010.

Site de *ESPN F1* : <http://fr.espnf1.com/manor/motorsport/image/9053.html>, 07/08/2010.

Site de *Facebook*, groupe « Je crois que je saurai pas me lever lundi » : <http://www.facebook.com/pages/Je-crois-que-je-saurais-pas-me-lever-lundi-/255502781807>, 23/07/2010.

Site de l'*Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique*, Communauté Française de Belgique : <http://www.enseignement.be/>, 22/07/2010.

Site de l'*Organisation International de la Propriété Intellectuelle* (WIPO) : <http://www.wipo.int/pctdb/en/wo.jsp?WO=1999022813>, 08/08/2010.

Site de l'*Université Libre de Bruxelles*, « Folklore et Cercles Etudiants » : <http://www.ulb.ac.be/docs/folklore/folklore.html>, 22/07/2010.

Site de l'Université Libre de Bruxelles, Folklore et Cercles Etudiants: <http://www.ulb.ac.be/docs/folklore/folklore.html>, 18/07/2010.

Site de la *Communauté des communes Erdre et Gesvre* (Région Centre), « Environnement, Gestion des déchets » : [http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=177](http://www.cceg.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=177), 08/08/2010.

Site de la société *Hp* : <http://h10010.www1.hp.com/wwpc/fr/fr/sm/WF06c/A1-329290-64188-347227-347227-236397-3772473.html>, 08/08/2010.

Site de la société *Le Bonvivre*, spécialisée dans la vente d'équipements de maison : <http://www.lebonvivre.fr/121-barbecue-avec-evier-et-grill-inox.html>, 07/08/2010.

Site de la société de produits pour l'entreprise *Frankel* : <http://www.frankel.fr/shop/product/M61069/Cendrier+mural+avec+bac+%C3%A0+cendres+en+inox.html?js=true>, 07/08/2010.

Site de *RTL Info.be*, « Rudy Demotte plaide la cause des fonds européens auprès d'Herman van Rompuy » : <http://www.rtlinfo.be/info/belgique/politique/664722/rudy-demotte-plaide-la-cause-des-fonds-europeens-aupres-d-herman-van-rompuy>, 20/07/2010.

Site de vente en ligne *1001 listes* :

[http://www.habitat.1001listes.fr/1001?context=client&dispatcher=ObjectSearchResult&shop\\_id=718812&shop\\_name=Vizavi&object\\_sold\\_online=false&object\\_price\\_range=0&ordering=0&page=1](http://www.habitat.1001listes.fr/1001?context=client&dispatcher=ObjectSearchResult&shop_id=718812&shop_name=Vizavi&object_sold_online=false&object_price_range=0&ordering=0&page=1), 06/08/2010.

Site du Magazine *Télemoustique* :

<http://www.telemoustique.be/tm/chroniques/10679/charlie-dupont.html>, 22/07/2010.

Site officiel de la *Faluche*, « Lexique et explications des traditions étudiantes belges » :

[http://www.faluche.info/index.php?option=com\\_content&view=article&id=149&Itemid=233](http://www.faluche.info/index.php?option=com_content&view=article&id=149&Itemid=233), 19/08/2010.

## G. DICTIONNAIRES

BAL W., DOPPAGNE A., GOOSSE A., HANSE J., LENOBLE-PINSON M., POHL J., WARNAT L., *Belgicismes: Inventaire des particularités lexicales*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.

*Banque de données terminologiques du Service de la Langue Française:*

<http://www2.cfwb.be/franca/bd/bd.htm>.

CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999.

*Dictionnaire universel francophone* [Direction: Michel Guillou, Marc Moingeon], Aupelf-Uref, Paris, Hachette/Edicef, 1997.

*Dictionnaire XMLittré*, v. 1.3: <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/accueil.php>.

*Dizionario di Italiano informatizzato il Sabatini-Coletti:*

[http://dizionari.corriere.it/dizionario\\_italiano.shtml](http://dizionari.corriere.it/dizionario_italiano.shtml).

*Grande Dizionario Garzanti di Francese. Francese-Italiano Italiano-Francese*, nuova edizione con CD-ROM, Milano, Garzanti, 2007.

*Il Boch. Dizionario Francese Italiano – Italiano Francese*, Bologna – Paris: Zanichelli – Le Robert, 5<sup>e</sup> éd (avec CD-ROM), 2007.

*Le Nouveau Petit Robert 2010*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, version numérique :

<http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/petit-robert/>.

LEBOUC G., *Dictionnaire de belgicismes*, Bruxelles, Racine, 2006.

LEBOUC G., *Le belge dans tous ses états*, Bruxelles, Bonneton, 1998.

*Trésor de la Langue Française Informatisé*, dictionnaire en ligne :

<http://atilf.atilf.fr>.

# LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

[français- italien]

abbr./abrév. =	fam. = registro familiare/ <i>registre</i>
abbreviazione/ <i>abréviation</i>	<i>familier</i>
ACCT = <i>Agence de Coopération</i>	fig. = senso figurato/ <i>sens figuré</i>
<i>Culturelle et Technique</i>	fin.= finanza
adj. = <i>adjectif</i>	fras. = fraseologia
agg. = aggettivo	<i>fréq. littér. = fréquence littéraire</i>
anc. franc. = <i>ancien français</i>	FrR = <i>Français de Référence</i>
antiq. = antiquato	gergo scol. = gergo scolastico
art. cit. = articolo citato	gergo stud. = gergo studentesco
ASBL = <i>Association Sans But Lucratif</i>	ibid. = ibidem
BDLP = <i>Base de Données</i>	id. = idem
<i>Lexicographiques Panfrancophone</i>	idraul. = idraulica
belg. = Belgio/ <i>Belgique</i>	inform. = informatica
bot. = botanica	ingl. = anglicismo
Brux. = <i>Bruxelles-Capitale</i>	lett. = letterario
cat. gram. = categoria grammaticale	ling. = linguistica/ <i>linguistique</i>
coll. = <i>colligés</i>	ling. stud. = linguaggio studentesco
comm. = commercio	metall. = metallurgia
CSLF = <i>Conseil Supérieur de la Langue</i>	n. f. = nome femminile/ <i>nom féminin</i>
<i>Française</i>	n. m. = nome maschile/ <i>nom masculin</i>
cuc. = cucina	OIF = <i>Organisation Internationale de</i>
dir.= diritto	<i>la Francophonie</i>
dispreg./spreg. = dispregiativo	ONLUS = Organizzazione Non
éd. = <i>édition</i>	Lucrativa di Utilità Sociale
ellettr.= elettricità	op. cit. = opus citatum
estens. = per estensione	OQLF = <i>Office Québécois de la Langue</i>
étym. = <i>étymologie</i>	<i>Française</i>
	p. = <i>page</i>



*par.* = *paragraphe*  
*phon.* = *transcription phonétique*  
*pp.* = *pages*  
*REALITER* = *Réseau Panlatin de Terminologie*  
*région./rég.* = *régionalisme*  
*region.* = *regionalismo*  
*rem.* = *remarques*  
*s. p.* = *sans page*  
*scol.* = *scolastico*  
*SPRL* = *Société de Personnes à Responsabilité Limitée*  
*SRL* = *Società a Responsabilità Limitata*  
*Svizz.* = *Svizzera*  
*TD* = *Thé dansant*

*tecn.* = *impiego tecnico*  
*tess.* = *tessile*  
*TLFI* = *Trésor de la Langue Française Informatisé*  
*TLFQ* = *Trésor de la Langue Française au Québec*  
*v./cf.* = *Voir*  
*v. tr.* = *verbo transitivo /verbe transitif*  
*VALIBEL* = *Variétés Linguistiques du Français en Belgique*  
*vol.* = *volume*  
*vulg.* = *vulgaire*  
*Wall.* = *Wallonie*  
*WIPO* = *Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle*  
*zool.* = *zoologia/zoologie*



# ANNEXES

## ANNEXE N. 1

### LISTES DE BELGICISMES *BOCH-GARZANTI*

<i>BOCH 2007</i>	<i>GARZANTI 2007</i>
1.	académique
2. accises	accises
3.	accisien
4. acter	
5.	agréation
6. alma mater	
7.	américain
8. amitiéux	amitiéux
9. amulette	amulette
10. anticipativement	
11. arboré	
12. archelle	archelle
13.	ardoisier
14. ASBL	
15. assez	
16. athénée	athénée
17. aubette	aubette
18. auditoire	auditoire
19.	avaloir
20. avance	avance
21. avant-midi	avant-midi
22. avant-plan	avant-plan
23. babeler	
24. babelutte	babelutte
25. bac	
26.	baes
27. baise	baise
28.	banlieue
29. baptême	
30. baptiser	
31. bardaf!	
32. bassin	
33.	bazar
34. bec	
35. bel-étage	
36.	belgeoisant
37. belgitude	
38. berce	berce
39. berdeller	
40. bipartite	
41. bisbrouille	bisbrouille
42. bisser	
43. bitu	
44.	bleu
45. blinquer	blinquer

46.		bloque
47.	bloquer	bloquer
48.	bloqueur	bloqueur
49.		bonbon
50.	borain	borin (!)
51.		borinage
52.		bouboule
53.		boule
54.		bourgmestre
55.	bouter	
56.	brise-vue	brise-vue
57.	broil	broil
58.	brosser	brosser
59.		brûlant
60.	brussellaire ou brusseleir	
61.	buse	
62.	buser	
63.	cacaille	
64.	caillant	
65.	calcareux	calcareux
66.		cannibale
67.	canule	
68.	carabistouilles	carabistouille
69.	caracole	caricole
70.	carrousel	
71.	carte-vue	carte-vue
72.	castar	
73.	castard	
74.	casuel	
75.	centre-avant	
76.	chantoir	
77.	chef-garde	
78.	chicon	chicon
79.		chipoter
80.	chique	chique
81.	clenche	clenche
82.	clignoteur	
83.		col
84.	communautariser	
85.		communal
86.	commune	
87.	copion	copion
88.	coqueleux	
89.	cornet	
90.	cote	
91.	cour	cour
92.	courrieres	
93.		courtiser
94.		coussin
95.	cramique	cramique
96.		craquelin
97.	creton	
98.	croile	croile
99.		crollé
100.	cru	cru
101.	cumulet	cumulet
102.	décauser	décauser

103.	décommunautariser	
104.	déforcer	déforcer
105.	défranchi	défranchi
106.		déjeté
107.	déjeuner (v.)	déjeuner (v.)
108.	déjeuner	déjeuner
109.		déloger
110.	dîner (v.)	
111.	dîner	dîner
112.	direct	
113.	domino	
114.	dose	
115.	doubler	doubler
116.	+	doubleur
117.	doucher	
118.	doufe	
119.	drache	
120.		drap
121.	drève	drève
122.	dringuelle	dringuelle
123.	ducasse	
124.	échevin	échevin
125.	échevinat	
126.	échope	
127.	éclairer	
128.	elbot	
129.	éméritat	
130.	encourir (s)	
131.	endéans	endéans
132.		endive
133.	entièreté	
134.		escalier
135.		essuie
136.		évitement
137.	exemplatif	
138.		facultaire
139.		fade
140.	fagne	
141.		famille
142.	fancy-fair	
143.	farde	farde
144.	faro	faro
145.	femme d'ouvrage	
146.	filet	
147.	flairer	
148.	flamiche	
149.	flamingant	flamingant
150.	flat	flat
151.	floche	floche
152.	fourche	fourche
153.		fourcher
154.	franc	
155.	franquillon	franquillon
156.		fransquillonner
157.		fricadelle
158.	fricassée	fricassée
159.	friture	friture

160.		froebélien
161.	frotte-manche	
162.		frotter
163.		frottoir
164.	galette	
165.	gardienne	
166.	gazette	gazette
167.	geuze ou geuse	geuze ou geuse
168.	gosette	gosette
169.	goulafre	
170.	goûter	goûter
171.	graduat	graduat
172.		gradué
173.	grain	
174.	gratte	gratte
175.	gratter	
176.		grenaille
177.	griffe	griffe
178.		groenendael
179.		guide
180.	guindaille	guindaille
181.		guindailler
182.		hainuyer
183.		hausser
184.	home	
185.	huitantaine	
186.	huitante	huitante
187.	humanités	humanité(s)
188.		Hutois
189.	import	import
190.		incivique
191.	indaguer	
192.	index	
193.	instiguer	instiguer
194.	intégral	
195.		intercommunale
196.	jatte	
197.	jobiste	jobiste
198.	jouette	jouette
199.		journal
200.		kermesse
201.	kicker	kicker
202.		kot
203.		koter
204.	kriek	kriek
205.		lambic, lambick
206.		lancement
207.		lancer
208.	latte	latte
209.		lavette
210.		légumier
211.		lettre
212.	lettré	lettré
213.		lichette
214.	ligne	
215.		logopède
216.	loque	loque

217.		Louviérois
218.		lunapark
219.		machiniste
220.	maïeur ou mayeur	
221.	maïoral	maïoral
222.	maïorat	maïorat
223.	mali	mali
224.		malines
225.	mallette	mallette
226.	maquée	maquée
227.	margaille	margaille
228.	marier	
229.	marollien	
230.	maturité	
231.	méconduire (se)	méconduire
232.		méconduite
233.	mêle-tout ou mêletout	mêle-tout
234.		miche
235.		milice
236.	milicien	milicien
237.	minerval	minerval
238.	minque	minque
239.		misère
240.	mofler	moffler
241.	mortuaire	
242.	muser	muser
243.		musique
244.	nâreux	
245.	navetteur	
246.		nez
247.		nicnac
248.	nonantaine	nonantaine
249.	nonante	nonante
250.	nonantième	nonantième
251.	nuton	
252.	octante	
253.	omnium	
254.		pain
255.	paletot	
256.		pape
257.	parastatal	parastatal
258.		passet
259.	passe-vite	
260.	pause	pause
261.	pause-carrière	
262.	péket	péket
263.		pelant
264.	perdurer	perdurer
265.	péter	péter
266.	pette ou pépette	
267.		pied
268.	piétonnier	
269.	piétrain	
270.	pils	pils
271.		pincer
272.	pistolet	pistolet
273.	place	

274.	placement	
275.		plan
276.	plouc	
277.		porte
278.	porte-paquet	porte-paquet
279.	poser	
280.		postposer
281.		posture
282.		potale
283.	potiquet	potiquet
284.	pouf	pouf
285.		praline
286.	préfet	
287.	préfète	préfète
288.		préjudicié
289.	prépension	prépension
290.		prépensionner
291.	prester	prester
292.	proficiat!	
293.	proviseur	proviseur
294.		quart
295.		quartier
296.	raccuser	raccuser
297.		ramassette
298.	rapproprier (se)	
299.		rattachiste
300.	ravoir	ravoir
301.	réciproquer	réciproquer
302.	régendat	régendat
303.	régent	régent
304.		rejointoyeur
305.	réloqueter	réloqueter
306.	remettre	remettre
307.	renon	renon
308.		renoncer
309.		renseigner
310.	reprendre	
311.	rétroactes	rétroactes
312.		revenir
313.		rhéto
314.		rhétoricien
315.		rhétorique
316.	ring	ring
317.	rivageois	
318.		roofing
319.	rote	
320.		routiné
321.	sacoche	
322.	saisi	
323.		savoir
324.		savonnée
325.		scabinal
326.	schiedam	schiedam
327.		septantaine
328.	septante	septante
329.	septantième	septantième
330.		serrant



331.		seugneuire
332.	singlet	singlet
333.		sirop
334.	siroperie	siroperie
335.	social-chrétien	social-chrétien
336.		souper
337.	sous-plat	sous-plat
338.	sous-tasse	sous-tasse
339.		spéculos
340.	spirou	spirou
341.	spitant	spitant
342.	spiter	
343.	SPRL	
344.		student
345.	subside	subside
346.	subsidier	subsidier
347.	syllabus	syllabus
348.	taiseux	
349.	taximan	taximan
350.		tête
351.	tévé	
352.		thé
353.		tirer
354.	tirette	tirette
355.		torchon
356.		toutes-boîtes
357.	transir	
358.		tripartite
359.		trouet
360.		trouiller
361.	uni	
362.		unifamilial
363.	universitaire	universitaire
364.	valves	valve
365.		verdurier
366.		vicinal
367.	vidanges	vidange
368.	vitoulet	vitoulet
369.	wallingant	wallingant
370.		waterzoi
371.		witloof
372.	zwanze	zwanze
373.		zwanzer
374.		zwanzeur
<b>TOTAL</b>	<b>247</b>	<b>TOTAL 262</b>

## ANNEXES N. 2

### BELGICISMES – ÉQUIVALENTS/DÉFINITIONS EN FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE

BELGICISMES DICTIONNAIRES BILINGUES <i>BOCH+GARZANTI</i>	PETIT ROBERT 2010	DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANCOPHONE	DICTIONNAIRE DE BELGICISMES (Lebouc 2006)
1. académique	(Belgique, Canada, Suisse) Année académique : année universitaire. (Belgique) Liberté académique, dont jouissent les enseignants universitaires dans leurs activités d'enseignement et de recherche. Le quart d'heure académique : le quart d'heure de grâce adv. Académiquement.		
2. accises	En Belgique, au Canada, Ensemble des impôts indirects frappant certains produits de consommation (tabac, boissons alcoolisées, certains produits pétroliers...). (Toujours au plur. en Belgique.).		
3. accisien	-	-	Agent des accises. Membre du personnel des accises. Eventuellement douanier.
4. acter	Dresser, prendre acte de.		
5. agréation	En Belgique, agrément officiel donné à un acte administratif.		
6. alma mater	(Belgique, Suisse, Canada) L'université où l'on a fait ses études.		
7. américain	(Belgique, Luxembourg) Filet américain : viande de bœuf hachée; steak tartare.		
8. amitioux	-	(Belgique, France rég.) de caractère aimable, affectueux	
9. amusette	(Belgique) Fam. Personne dissipée, qui s'amuse à des bagatelles.		
10. anticipative-ment	-	-	Auparavant. D'avance.
11. arboré	Planté d'arbres.		
12. archelle	(Belgique) Étagère murale décorative, à laquelle on suspend des objets, parfois des vêtements.		
13. ardoisier	(Belgique) Couvreur.		
14. ASBL	-	(Belgique, Luxembourg) Association sans but lucratif.	

15. assez	-	(Belgique France rég.) Fam. Assez bien : pas mal, de manière appréciable. Assez pour (après un nom, un adj., un adv.) : suffisamment pour que telle conséquence s'en suive. (Québec) Fam. Assez de (suivi d'un nom) : beaucoup de, trop de.	
16. athénée	En Belgique, Établissement d'enseignement secondaire dépendant d'un pouvoir public, naguère réservé aux garçons. → collège, lycée.		
17. aubette	Abri édifié sur la voie publique aux arrêts des transports en commun. → abribus. (Belgique) Kiosque à journaux		
18. auditoire	(Belgique, Luxembourg, Suisse) Amphithéâtre, salle de cours (d'une université).		
19. avaloir	-	TRAV PUBL. Orifice le long d'un trottoir servant à l'évacuation des eaux pluviales.	
20. avance	(Belgique) fam. Il n'y a pas d'avance de, à (faire qqch.) : cela n'avance à rien de.		
21. avant-midi	(Belgique, Canada ) Matin, matinée.		
22. avant-plan	(Belgique) Premier plan.		
23. babeler	-	-	Bavarder, parler pour ne rien dire, radoter, popoter, commérer.
24. babelutte	(Picardie; Belgique) Sucre d'orge entortillé dans du papier.		
25. bac	(Belgique) Bac de bière, d'eau minérale : casier de bouteilles.		
26. baes	-	-	Variante de Baas. Patron en général, de café en particulier. Homme fort, robuste.
27. baise	(Belgique) Petit baiser affectueux. → 2. bise, bisou.		
28. banlieue	Train de banlieue.	-	Train omnibus.
29. baptême	-	-	Bizutage.
30. baptiser	-	-	Bizuter.
31. bardaf!	-	-	Patatras ! Pan !
32. bassin	-	-	Bassin de natation, piscine.
33. bazar	Fam. Lieu en désordre*, où tout est pêle-mêle. Objets en		Deésordre. Affaire, histoire.

	désordre. Range ton bazar. → région. brol.		Chose. Objet disparate, « truc ».
34. bec	Région. (Nord; Canada, Suisse) Fam. Baiser	Vieilli (cour. En France rég., en Louisiane, au Québec, Suisse, fam. et enfantin), baiser affectueux, bécot, bisous.	
35. bel-étage	-	-	**Piano terra sopraelevato.
36. belgeoisant	-		Attaché à une certaine conception de la Belgique unitaire. Péjoratif et très rare.
37. belgitude	-	Sentiment d'appartenance sociologique et esthétique à la Belgique en tant qu'entité culturelle spécifique.	
38. berce	-	-	Berceau. (vieilli).
39. berdeller	-	-	Ronchonner, faire des reproches, bougonner.
40. bipartite	Qui est composé de deux éléments, de deux groupes. Un gouvernement bipartite, composé par l'association de deux partis.		
41. bisbrouille	-	-	Dispute, bagarre, désordre.
42. bisser	-	(Belgique, argot des écoles) Redoubler (employé absol.) Quand l'échec est grave en juillet, on est sûr de bisser.	
43. bitu	-	(Belgique, argot des écoles) Ivre.	
44. bleu	-	(Belgique) Loc. fig. Etre bleu de qqn, en être épris.	
45. blinquer	(Belgique) Fam. Reluire, étinceler (à force d'avoir été astiqué).		
46. bloquer	-	(Belgique, Afrique subsah.) (argot des écoles) Synon. de blocus. Préparation intensive à un examen, à un concours.	
47. bloquer	(Belgique) Fam. → 2. bûcher, potasser.		

48.	bloqueur	-	(Belgique, Afr. Subsah.) Qui étudie avec ardeur, bûcheur.	
49.	bonbon	-	(Afr. Subsah., Belgique, vieilli) Petit gâteau sec.	
50.	borain ou borin	-	-	***Minatore.
51.	borinage	-	Région. de Belgique (Hainaut), ancien bassin houiller.	
52.	bouboule	-	-	***Matto, tocco
53.	boule	Région. (Belgique) Bonbon. Cour. Boule de gomme : bonbon de gomme. Région. (Belgique, Suisse) Boule de Berlin : beignet fourré.		Bonbon. Boule sure = bonbon acidulé. Boule de Berlin = beignet viennois. Boule de savon = pain de savon. Boule de laine = pelote de laine. Boule de ficelle = pelote de ficelle.
54.	bourgmestre	Premier magistrat des communes belges (→ maieur), néerlandaises, allemandes, luxembourgeoises		
55.	bouter	(Belgique, Suisse) Bouter le feu : mettre le feu.		
56.	brise-vue	-	-	**tendina applicata alla parte inferiore della finestra.
57.	broil	(Belgique) Fam. Désordre, fouillis. → bazar. Ensemble d'objets disparates, bataclan.		Désordre, entassement de rebuts, bric-à-brac. Objet(s) sans valeur et/ou en désordre. Institution sans valeur et/ou en désordre. Chose. Par extension.
58.	brosser	(Belgique) Fam. Brosser un cours, ne pas y assister volontairement. → sécher.		
59.	brûlant	(Belgique) Aigreurs, brûlures d'estomac; pyrosis.		
60.	Brussellaire ou brusseleir	-	-	Bruxellois. Dialecte bruxellois. Adjectif Bruxellois.
61.	buse	(Belgique, Rwanda, R. D. du Congo) Fam. Échec à un examen.		
62.	buser	(Belgique, Rwanda, R. D. du Congo) Fam. Faire échouer (à un examen), recalier.		
63.	cacaille	(Belgique) Fam. Objet de mauvaise qualité. → camelote, pacotille.		
64.	caillant	(Belgique) Fam. Très froid.		

65.	calcareux	-	(Belgique) adj. calcaire.	
66.	cannibale	(Belgique) Cannibale (n. m.) ou toast cannibale : pain de mie grillé garni de viande crue hachée et assaisonnée		
67.	canule	-	-	Idiot, imbécile, incapable, incompétent.
68.	Carabistouille (s)	(Belgique) Fam. Baliverne, calembredaine.		
69.	caracole	caricole	Caracole : (Belgique, France rég.) Escargot. Caricole : (Belgique) Bigorneau.	
70.	carrousel	(Belgique, Nord, Suisse, Canada) Manège forain.		
71.	carte-vue	-	-	Carte postale illustrée.
72.	castar	-	-	Costaud, robuste, dur à cuir, boute-en-train. Formidable, super
73.	castard	(Belgique) Fam. Fort, vigoureux. → costaud. Solide, résistant.		Variante orthographique de castar.
74.	casuel	-	-	Cassable, qui peut se casser, fragile.
75.	centre-avant	(Belgique) Centre-avant : avant-centre		
76.	chantoir	(Belgique) Excavation où un cours d'eau disparaît pour devenir souterrain. → aven, bétoire, région. igue.		
77.	chef-garde	-	(Belgique) Chef de train	
78.	chicon	(Nord, Belgique, Burundi) Endive.		
79.	chipoter	(Belgique) fam. Farfouiller. Passer son temps à de vagues occupations. (Belgique) fam. Manier sans soin. → tripoter. Tracasser, préoccuper.		
80.	chique	(Belgique) Bonbon à sucer, gomme à mâcher. → boule.		
81.	clenche	(Belgique) Poignée de porte. (On dit aussi <i>clinche</i> [klɛ̃ʃ].)		
82.	clignoteur	(Belgique) Clignotant.		
83.	col	-	Partie d'un vêtement qui entoure le cou ( ?)	-
84.	communautari-ser	Dr. Transférer (un domaine ou une matière) du troisième pilier* de l'Union européenne dans le premier.		
85.	communal	(Belgique) Maison communale : mairie. Conseil, conseiller communal, municipal. Secrétaire communal(e) : secrétaire de mairie.		

86. commune	-		Municipalité. Communes à facilité = municipalité où existent des « facilités » administratives pour la ou les minorités linguistiques qui y habitent.
87. copion	(Belgique) Arg. scol. Document que l'on utilise pour tricher lors d'un examen. → antisèche.		
88. coqueleux	(Nord, Belgique) Éleveur de coqs de combat.		
89. cornet	(Suisse) Récepteur téléphonique, combiné.		
90. cote	La cote d'un devoir. → note.		
91. cour	-	(Belgique, vieilli ;Luxembourg) Toilettes (autref. installées dans la cour des habitations).	
92. courreries	-	(Belgique) Courses, démarches nombreuses et fastidieuses, allées et venues.	
93. courtiser	-	(Belgique) avoir des relations sentimentales avec qqn souvent en vue du mariage	
94. coussin	(Belgique) Oreiller.		
95. cramique	(Belgique) Pain au lait et au beurre, garni de raisins de Corinthe.		
96. craquelin	Biscuit dur qui craque sous la dent.(non marqué)		
97. creton	(Nord, Normandie) Résidus de lard fondu. → fritons, grattons, greubons, rillettes, rillons. (Champagne, Ardennes, Lorraine) Dés de poitrine de porc.		
98. crolle	(Belgique) Fam. Boucle de cheveux frisés.		
99. crollé	(Belgique) Fam. Bouclé, frisé.		
100. cru	(Nord, Est, Savoie; Belgique, Suisse, Canada) (Temps) Froid et humide.		
101. cumulet	(Picardie; Belgique) Culbute, roulade. Faire des cumulets. → galipette.		
102. décauser	-	-	Dire du mal de, dénigrer, déblatérer, sur/contre.
103. décommunaut ariser	-	-	Transférer des matières politiques

			des Communautés vers l'Etat central.
104. déforcer	(Belgique) Ébranler, affaiblir (qqn, qqch.).		
105. défranchi	(Belgique) Faire perdre son assurance (à qqn).		
106. déjeté	-	(Belgique) Déjeter: gaspiller	Désordonné, en désordre.
107. déjeuner (v.)	Prendre le repas du milieu de la journée. → région. 1. dîner.		
108. déjeuner	(Nord; Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda) Repas du matin.		
109. déloger	(Belgique) Découcher.		
110. dîner (v.)	(Canada, Belgique, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda) Prendre le repas de midi.		
111. dîner	(Canada, Belgique, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda) Repas de midi.		
112. direct	-	-	Directement.
113. domino	(Belgique) Prise femelle à plusieurs douilles.		
114. dose	-	(Belgique) Papule s'accompagnant de démangeaisons.	
115. doubler	-	(Afr. Subsah., Belgique, France, off. recommandé ;Madag., Québec, Suisse) Syn. de « redoubler ».	
116. doubleur	(Canada, Suisse, Belgique) Redoublant.		
117. doucher	(Belgique) Il douche : il pleut à verse.		
118. doufe	-	-	Cuite (ivresse) Doufe (faire) = faire un temps accablant, chaud, lourd, étouffant et humide, généralement annonciateur d'orage.
119. drache	(Belgique) Pluie battante, averse. Loc. La drache nationale : l'averse (réputée assez fréquente) du 21 juillet, jour de la fête nationale		
120. drap	(Belgique) Serviette. → région. essuie. Drap de vaisselle : torchon.		
121. drève	(Nord, Belgique) Allée carrossable bordée d'arbres. → avenue, 1. mail.		
122. dringuelle	(Belgique) Pourboire. Argent de poche remis à un enfant (à l'occasion d'une fête, en guise de récompense).		
123. ducasse	Fête patronale (et par ext. fête		



	publique), en Belgique et dans le nord de la France. → kermesse.		
124. échevin	Mod. Membre du conseil communal désigné par ses pairs pour assister le bourgmestre, en Belgique.		
125. échevinat	Charge de l'échevin(e); services administratifs qui en dépendent.		
126. échoppe	Petite boutique, ordinairement en appentis et adossée contre un mur. → baraque.		
127. éclairer	Vx ou région. (Impers.) Faire des éclairs.		Il éclaire = il y a des éclairs.
128. elbot	(Belgique) Flétan.		
129. éméritat	Vx. Mod. Professeur émérite : professeur d'université retraité distingué par ses collègues (pour l'éméritat n. m.).		
130. encourir (s)	-	(Belgique) S'enfuir	
131. endéans	(Belgique) Dans un délai de, dans telle limite (de temps).		
132. endive	Cour. Pousse blanche de la chicorée de Bruxelles ( <i>witloof</i> ) obtenue par forçage et étiolement. → région. chicon.		
133. entièreté	Intégralité, totalité. <b>REM.</b> Le mot est plus cour. en Belgique.		
134. escalier	-	-	*Marche, degré.
135. essuie	(Champagne; Belgique) 1. Serviette de toilette. Essuie de bain, essuie de plage. → drap. 2. Torchon. → 2. patte. Essuie de vaisselle (→ drap), essuie de cuisine.		
136. évitement	-	.	Déviation en matière de circulation automobile.
137. exemplatif	(Belgique, Burundi) Relatif à l'exemple.		
138. facultaire	Qui appartient, est relatif à une faculté.		
139. fade	-	-	Il fait doef, fade, gras, malade, mourant = il fait lourd, étouffant, malsain.
140. fagne	Lande marécageuse et tourbeuse qui s'étend sur les hauts plateaux ardennais, à l'est de la Belgique.		
141. famille	(Belgique) Attendre famille : être enceinte		
142. fancy-fair	(Belgique) Fête de bienfaisance		

	au profit d'une école, d'une association. → kermesse		
143. farde	(Belgique, Luxembourg) 1. Chemise, dossier. Une farde à rabats. 2. Classeur peu épais. 3. Liasse de feuilles à usage scolaire. 4. Cartouche (de cigarettes).		
144. faro	Vieilli Bière belge fabriquée dans la région de Bruxelles, faite avec du malt d'orge additionné de froment non germé.		
145. femme d'ouvrage	(Belgique) femme d'ouvrage, femme à journée, qui vient faire le ménage dans une maison et qui est généralement payée à l'heure		
146. filet	-	(Belgique, Luxembourg) Filet américain: steak tartare, viande de bœuf hachée	
147. flairer	-	-	Sentir. Puer.
148. flamiche	(Nord) Tourte aux poireaux.		
149. flamingant	Péj. Partisan du flamingantisme; nationaliste flamand.		
150. flat	-	(Belgique) Studio, petit appartement.	
151. floche	-	(Belgique) Gland (de rideau, de coussin), assemblage de cordons fixés à un ballon suspendu que les enfants doivent décrocher pour obtenir un tour de manège gratuit. Boucle terminant certains nœuds. Pénalisation au jeu de couyon. Fausse note en musique Par extension. Maladresse, gaffe.	Gland, dans tous les sens du terme : d'un rideau ou de coussin, d'un bonnet de police, franges. Sexe des petits garçons. Pompon de manège forain : l'enfant assez habile pour s'en emparer peut faire un tour supplémentaire. Erreur grossière, bourde, fausse note. Marque de pénalisation au jeu de couyon/couillon.
152. fourche	(Belgique) Temps libre dans un horaire entre deux périodes de cours. → battement.		
153. fourcher	-	-	Avoir une heure de fourche, de battement.
154. franc	-	-	Hardi, effronté.
155. franquillon	Péj. 1. En Belgique francophone, Personne qui parle le français		

	avec affectation, en prenant l'accent de Paris. 2. Flamand qui, en Flandre, affecte de parler le français.		
156. fransquillon -ner	(Belgique) Parler le français de manière affectée.		
157. fricadelle	(Belgique) Boulette, saucisse de viande hachée.		
158. fricassée	(Belgique) Œufs sur le plat accompagnés de lard, de jambon ou de saucisse.		
159. friture	(Belgique, Luxembourg) Baraque à frites sur la voie publique. → friterie.		
160. froebélien	-	-	Instituteur/Institutrice maternel(le). Relatif à l'enseignement du jardin d'enfant.
161. frotte-manche	(Belgique) Fam. Flatteur. → lèche-botte.		
162. frotter	(Belgique) Loc. fig. fam. Frotter la manche à qqn, le flatter (cf. Lécher* les bottes). → frotte-manche.		
163. frottoir	-	-	- (Frotteur = petite brosse pour tableau noir).
164. galette	(Belgique) Gaufre (de dimension variée)		
165. gardienne	-	(Belgique) Qui concerne ou qui est du niveau du jardin d'enfants. Enseignement gardien, institutrice gardienne	
166. gazette	Vx, région. ou plaisant Écrit périodique contenant des nouvelles. → journal, revue.		
167. gosette	(Belgique) Chaussou aux fruits, de forme semi-circulaire ou triangulaire.		
168. goulafre	(Belgique, Nord-Est) Goinfre, glouton.		
169. goûter	(Belgique, Canada, Afrique) Avoir le goût de. (Belgique, Afrique) Plaire par le goût.		
170. graduat	En Belgique, Cycle d'études techniques de l'enseignement supérieur non universitaire; grade sanctionnant ces études (→ gradué).		
171. gradué	(Belgique) Qui a obtenu le graduat.		
172. grain	-	-	Blé.
173. gratte	(Belgique) Démangeaison,		

	prurit. (Belgique) Fam. Égratignure, éraflure. → griffe.		
174. gratter	-	(Belgique) Egratigner.	
175. grenaille	-	(Belgique) Gravillon. Plur. (Belgique, Luxembourg) Grenailles errantes Admin. Répandues sur une route (mention de signalisation routière).	
176. griffe	Région. (Belgique) Égratignure, éraflure. → griffure.		
177. geuze ou geuse	-	Bière belge au gout aigre, d'origine bruxelloise	
178. groenendael	Chien de berger d'origine belge, à longs poils noirs.		
179. guide	-	(Belgique) Guide des chemins de fer : indicateur des chemins de fer.	
180. guindaille	(Belgique) Sortie joyeuse et bien arrosée, beuverie (surtout en parlant d'étudiants).		
181. guindailier	(Belgique) Participer à une guindaille		
182. hainuyer	-	-	***Dello Hainaut.
183. hausser	-	-	Far salire l'offerta ad un'asta.
184. home	(Belgique, Suisse, Canada) Centre d'accueil, d'hébergement.		
185. huitantaine	-	-	-
186. huitante	(Suisse) Quatre-vingt(s).		
187. humanités	(Belgique) Études secondaires (classiques, modernes ou techniques).		
188. Hutois	-	- (Huy commune de Belgique)	
189. import	-	-	Montant.
190. incivique	(Belgique) N. Collaborateur. Adj. Collaborationniste.	-	
191. indagner	-	-	Enquêter.
192. index	(Belgique) L'index (des prix). → indice.	(Belgique, Luxembourg) Index des prix : indice des prix.	
193. instiguer	(Belgique) Instiguer qqn (à faire qqch.), le pousser, l'inciter. → inciter, pousser.		
194. intégral	-	(Belgique) Cour. Pain intégral	
195. intercommuna le	-	-	Association de communes désireuses de mener une

			politique identique (en matière d'eau, de logement etc.).
196. jatte	(Belgique) fam. Une jatte de café : une tasse de café.		
197. jobiste	-	(Belgique) Vacataire, étudiant qui exerce un job. Engager des jobistes pour l'accueil des congressistes.	
198. jouette	(Belgique) Qui ne pense qu'à jouer		
199. journal	(Belgique) Journal de classe : agenda scolaire consignait les matières vues en cours, les travaux à faire à domicile.		
200. kermesse	Aux Pays-Bas, en Belgique, dans le nord de la France, Fête patronale villageoise, foire annuelle célébrée avec de grandes réjouissances en plein air. → ducasse.		
201. kicker	(Belgique) Football de table, baby-foot.		
202. kot	(Belgique) Chambre ou petit studio loué à un(e) étudiant(e).		
203. koter	(Belgique) Vivre en kot*. N. KOTEUR, EUSE [kɔtœr, øz].		
204. kriek	-	(Belgique) Variation de bière obtenue par addition de cerise à la gueuse.	
205. lambic	Bière belge, fortement alcoolisée.		
206. lancement	-	-	Elancement.
207. lancer	(Nord; Belgique) Élaner, en parlant de douleurs, d'un mal.		
208. latte	(Belgique) Règle plate graduée.		
209. lavette	Petit morceau de linge servant aux travaux ménagers de lavage. Rare Brosse pour laver la vaisselle. (Suisse) Carré de tissu éponge servant à la toilette.		
210. légumier	(Belgique) Marchand de legume.		
211. lettre	-	-	Lettre de mort = lettre mortuaire, faire part de décès.
212. lettré	-	(Afr. Subsah.) Qui sait lire et écrire.	
213. lichette	(Belgique) Petite attache servant à suspendre un vêtement, un torchon.		
214. ligne	(Belgique) Raie dans les cheveux.		
215. logopède	(Belgique) LOGOPEDISTE o logopediste?[logoped].		

216. loque	(Nord; Belgique) Reste d'étoffe, morceau d'étoffe usé, déchiré. Chiffon.	-	Chiffon (surtout dans loque à poussière et très rarement loque à meuble) Serpillère. Cuite (surtout dans l'expression avoir une demi-loque) Vêtements.
217. Louviérois	-	-	***Abitante di La Louvière.
218. lunapark	-	-	***Sala giochi.
219. machiniste	Vieilli ou admin. Conducteur, conductrice (d'un véhicule de transport en commun), mécanicien (non marqué)		
220. maïeur ou mayeur	(Belgique) fam. Maire. Bourgmestre.		
221. maïoral	-	-	Relatif au mayeur, c'est-à-dire au maire.
222. maïorat	-	-	Fonction de bourgmestre. Durée de la fonction de bourgmestre.
223. mali	(Belgique) Comm. Déficit.		
224. malines	étym. 1752 $\diamond$ du nom d'une ville de Belgique. Dentelle aux fuseaux très fine, à fleurs bordées d'un fil plat.		
225. mallette	(Belgique) Cartable d'écolier.		
226. maquée	En Belgique, Fromage blanc frais du type caillebotte.		
227. margaille	(Belgique) Fam. Bagarre, querelle souvent bruyante.		
228. marier	(Nord; Belgique, Canada) Épouser.		
229. marollien	-	LING Le parler associant français et flamand en usage dans le quartier des Marolles.	
230. maturité	(Suisse) Diplôme sanctionnant les études secondaires supérieures.		
231. méconduire (se)	(Belgique) Avoir une conduite répréhensible.		
232. méconduite	N. f. Conduite répréhensible.		
233. mêle-tout ou mêletout	(Belgique) Personne qui se mêle des affaires d'autrui, qui est indiscret.		
234. miche	Gros pain de campagne rond.		
235. milice	-	(Belgique) Service militaire.	
236. milicien	-	-	Soldat du contingent qui fait son service militaire.
237. minerval	(Belgique, Burundi) Frais de		

	scolarité payés par les élèves de certaines écoles.		
238. minque	-	-	Halle, marché ou criée aux poissons.
239. misère	(Belgique) Chercher misère à qqn, lui chercher querelle.		
240. mofler	(Belgique) Fam. Faire échouer à un examen, recalcr. Buser, péter.		
241. mortuaire	(Belgique) Maison dans laquelle un défunt est exposé		
242. muser	-	(Belgique) v. Bourdonner, produire un son sourd et continu de la gorge, bouche fermée. Fredonner.	
243. musique	(Belgique, Suisse, Canada, Louisiane) Musique à bouche : harmonica.		
244. nâreux	-	-	**Schizzinoso.
245. navetteur	(Belgique, Luxembourg) Personne qui fait régulièrement la navette par un moyen de transport collectif, entre son domicile et son lieu de travail (cf. Banlieusard, travailleur pendulaire). REM. La prononciation [naftœr, øz] est courante en Belgique.		
246. nez	(Belgique) Faire de son nez : prendre un air prétentieux, sûr de soi, arrogant.		
247. nicnac	(Picardie; Belgique) Petit biscuit, souvent en forme de lettre ou de chiffre.		
248. nonantaine	(Belgique, Suisse) 1) Nombre de nonante ou environ. 2. Âge de nonante ans		
249. nonante	(Belgique, Suisse, Vallée d'Aoste, Rwanda, Burundi, R. D. du Congo) Quatre-vingt-dix. Nonante et un : quatre-vingt-onze. Nonante-six pages.		
250. nonantième	(Belgique, Suisse, Vallée d'Aoste, Rwanda, Burundi, R. D. du Congo) Adj. ord. NONANTIEME.		
251. nuton	-	-	Lutin. Scoutisme pour les enfants de 6 à 8 ans.
252. octante	-	-	**Ottanta.
253. omnium	(Belgique) Une assurance omnium ou n. f. une omnium : assurance tous risques.		
254. pain	(Belgique, Canada) Pain français : tout type de pain long		

	et mince (baguette, flûte)		
255. paletot	-Vêtement de dessus, généralement assez court, boutonné devant. (non exhaustif)		**Soprabito (da uomo).
256. pape	-	(Belgique) Colle de pâte à base de farine	Colle (de pate obtenue à partir de farine). Bouillie, riz au lait.
257. parastatal	(Belgique) Admin. Semi-public. Les institutions parastatales. N. m. Un parastatal.		
258. passet	-	(Belgique) Escabeau à une marche.	
259. passe-vite	-	-	Moulin à légumes.
260. pause	-	(Belgique) Période de huit heures pendant laquelle une équipe d'ouvriers travaille de façon continue avant d'être relayée par une autre.	
261. pause-carrière	-	-	Interruption « sabbatique » d'une carrière pour convenance personnelle.
262. péket	Péquet ou péket (Ardennes; Wallonie) Eau-de-vie de grain, aromatisée aux baies de genévrier.		
263. pelant	-	(Belgique) Fam. Ennuyeux, lassant.	
264. perdurer	(Belgique) Persister, se prolonger.		
265. péter	Fam. (Belgique) Recaler à un examen, faire échouer. Buser, mofler.		
266. pette ou pépette	-	-	Postérieur. Frousse, trouille dans l'expression avoir les pépettes.
267. pied	(Belgique) Jouer avec les pieds de qqn, abuser de sa patience, de sa crédulité, de sa gentillesse.		
268. piétonnier	(Belgique) Rue, zone réservée aux piétons.		
269. piétrain	-	-	**Maiale con pelame bianco macchiato di nero, che fornisce ottima carne magra (dal nome della cittadina belga in cui viene allevato).
270. pils	(Belgique) Bière blonde de qualité ordinaire (par opposition aux bières dites <i>spéciales</i> : trappistes, etc.).		



271. pincer	-	Loc. (Belgique) Pincer son français : parler le français avec un accent pointu, signe d'affectation.	
272. pistolet	En Belgique, Petit pain de forme ronde ou oblongue.		
273. place	(Nord; Belgique) Pièce.		
274. placement	(Belgique) Action de placer; mise en place, disposition, installation.		
275. plan	-	(Belgique) Fam Tirer son plan : se débrouiller, se tirer d'affaire.	
276. plouc	-	-	Simple soldat.
277. porte	(Belgique) À la porte. Dehors, à l'extérieur. (Belgique) Trouver porte de bois : enfoncer, forcer une porte.		
278. porte-paquet	-	(Belgique) Porte- bagages.	
279. poser	(Belgique, Canada) Poser un acte, le commettre, l'accomplir		
280. postposer	(Belgique) Remettre (qqch.) à plus tard. Ajourner. 2. différer, reporter.		
281. posture	-	-	Statuette, bibelot.
282. potale	-	-	Niche qui sert à abriter une petite statuette pieuse.
283. potiquet	(Belgique) Petit pot, récipient.		
284. pouf	(Belgique) Loc. fam. À pouf : au hasard, au petit bonheur. Taper à pouf : deviner.		Dette. À pouf/poef = à credit. Hasard : à pouf = au hasard, au petit bonheur.
285. praline	(Belgique) Bonbon au chocolat, généralement fourré.		
286. préfet	Directeur d'athénée* (2°), de lycée		
287. préfète	(Belgique) Directrice d'athénée, de lycée.		
288. préjudicié	-	-	***Vittima di un danno.
289. prépension	-	(Belgique, Luxembourg) Préretraite.	
290. prépensionner	-	-	Mettre à la retraite anticipée.
291. prester	(Belgique) Admin. Accomplir (une tâche, un service) contre rémunération, dans le secteur tertiaire.		
292. proficiat!	-	-	Félicitations !
293. proviseur	(Belgique) Fonctionnaire qui seconde le préfet ou la préfète		

	dans les athénées et lycées d'une certaine importance. <b>REM.</b> Au féminin, on écrit aussi <i>provisseuse</i> sur le modèle du français du Canada.		
294. quart	-	Belgique, Luxembourg, Québec) 12.45 midi moins quart.	
295. quartier	-	-	Garni, meublé. Appartement.
296. raccuser	-	-	Rapporter, cafarder, moucharder.
297. ramassette	(Nord; Belgique) Pelle à poussière. Ramasse-poussière.		
298. rapproprier (se)	Vx ou région. (Nord, etc.) Se rapproprier : mettre des vêtements propres.		
299. rattachiste	-	(Belgique) Qui est adepte du rattachisme. Rattachisme : mouvement qui prône le rattachement de la Wallonie à la France	
300. ravoir	-	(Belgique) (Ne s'emploi qu'à l'inf., au futur simple et au conditionnel passé) Avoir sa revanche sur qqn.	
301. réciproquer	(Nord; Belgique, Burundi) Échanger, donner réciproquement; adresser en retour (spécial. des vœux)		
302. régendat	En Belgique, Études de l'enseignement supérieur non universitaire conduisant au diplôme de régent.		
303. régent	N. Mod. (Belgique) Personne habilitée à enseigner dans les trois premières années de l'enseignement secondaire.		
304. rejointoyeur	-	-	Ravaleur.
305. réloqueter	-	-	Torchonner, passer la serpillière.
306. remettre	Tr. ind. Région. (Belgique) Remettre sur (une somme) : rendre la monnaie (Belgique) Vendre, céder (une entreprise, une activité commerciale) (Belgique) Vomir, rendre.		
307. renon	(Belgique) Résiliation d'un bail.		
308. renoncer	(Belgique) Résilier (un bail); donner congé à (un locataire).		
309. renseigner	-	-	Indiquer, signaler, mentionner, donner

			des renseignements sur.
310. reprendre	-	-	Racheter. Mentionner.
311. rétroactes	(Belgique) Antécédents		
312. revenir	(Belgique) Revenir sur qqch., s'en souvenir.		
313. rhéto	En Belgique, Élève de la classe de rhétorique. Abrév. fam. RHETO. Les rhétos.	-	
314. rhétoricien	Voir rhéto.	-	
315. rhétorique	En Belgique, Classe terminale du cycle secondaire.	-	+ (Désuet).
316. ring	(Belgique) Périphérique qui contourne une ville.		
317. rivageois	-	-	Riverain (vieilli). C'est aussi le nom d'une école liégeoise.
318. roofing	-	-	Recouvrement bitumé de toits ou de mansardes.
319. rote	-	-	Colère, rage.
320. routiné	-	-	***Abitudinario.
321. sacoche	(Belgique, Luxembourg, Canada) Sac à main (de femme).		
322. saisi	-	-	Saisir = frapper de stupeur, parfois de crainte, étonner, surprendre, ahurir.
323. savoir	-	(Belgique) Pouvoir, avoir la faculté de, être en état de.	
324. savonnée	-	(Belgique) Petite lessive faite à la main, eau savonneuse	
325. scabinal	-	(Belgique) ADMIN Synon. de échevinal.	
326. schiedam	Eau-de-vie de grain, aux Pays-Bas, en Belgique et dans le nord de la France.		
327. seiugneurie	-	Seniorie ou seniorerie (Belgique) Maison de retraite.	
328. septantaine	(Est; Belgique, Suisse) 1. Nombre de septante ou environ. 2. Âge de septante ans.		
329. septante	(Belgique, Suisse, est de la France, Vallée d'Aoste, R. D. du Congo, Rwanda) Soixante*-dix.		
330. septantième	Adj. numér. ord. SEPTANTIÈME.		
331. serrant	-	-	Trop étroit, bridant, comprimant, à propos de chaussures ou d'un pantalon.
332. singlet	(Belgique) Maillot de corps masculin, sans manche.		

333. sirop	-	(Belgique) Mélasse obtenue à partir du jus de pommes, de poires ou de batteraves.	
334. siroperie	-	(Belgique) fabrique de sirop.	
335. social-chrétien	-	Social-chrétien belge (Parti) P.S.C. Parti belge nommé parti catholique avant 1945. Depuis cette date le P.S.C. exerce le pouvoir en alternance ou en association avec les socialistes. En 1968, il s'est scindé en deux branches : wallonne et flamande.	
336. souper	(Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda, etc., là où <i>dîner</i> s'emploie pour « repas de milieu du jour ») Repas du soir. 2. dîner.		
337. sous-plat	(Belgique, Luxembourg, Canada) Dessous-de-plat.		
338. sous-tasse	(Nord, Est, Languedoc; Belgique, Suisse, Burundi) Soucoupe.		
339. spéculos	Biscuit croquant à la cassonade, de couleur brun, parfois moulé en forme de figurine (d'origine belge). ◦ <b>REM.</b> En Belgique, on écrit parfois <i>spéculaus</i> .		
340. spirou	-	(Belgique) Fam. Enfant espiègle.	
341. spitant	(Belgique) Déluré, éveillé.	(Belgique) Se dit d'un enfant ou d'un jeune animal vif, éveillé.	
342. spiter	-	(Belgique) Fam. Gicler (en parlant d'un liquide).	
343. SPRL	-	-	SRAL, société à responsabilité limitée.
344. student	-	-	Etudiant, à Bruxelles, à Charleroi et à Louvain-la-Neuve. Estudiantin (quant à l'esprit).
345. subside	Somme versée à un particulier ou à un groupement à titre d'aide, de subvention, en rémunération de services. 1. aide, allocation,		

	2. don, subvention.		
346. subsidier	(Belgique) Subventionner. Association subsidiée par le ministère. N. f. SUBSIDIATION [sybzidjasjô; sypsi-].		
347. syllabus	(Belgique) Support de cours, dans l'enseignement supérieur. Polycopié.		
348. taiseux	(Belgique) Personne qui, par nature, ne parle guère.. Taciturne.		
349. taximan	(Est; Belgique, Maghreb, Congo, Madagascar) Chauffeur de taxi.		
350. tête	Cette partie d'un animal préparée pour la consommation. Tête de cochon. Tête de veau vinaigrette. Fromage* de tête ou (Belgique) Tête pressée.		
351. télé	(Belgique, Suisse, Canada) Télévision.		
352. thé	(Alsace; Belgique, Suisse) Infusion, tisane.		
353. tirer	Tirer la gueule, la tronche, (Belgique) la tête : faire la tête, bouder. Fig. Tirer à (XIV <sup>e</sup> ), vers, sur, après (fin XV <sup>e</sup> ; vx ou région. [Belgique]) : se rapprocher de (qqch.), avoir un rapport (de ressemblance, d'évocation). Ressembler (à).	(Belgique) Il tire, ça tire : il y a un courant d'air.	
354. tirette	(Belgique, Burundi) Fermeture à glissière.		
355. torchon	(Belgique) Serpillière. Région. loque.		
356. toutes-boîtes	(Belgique) Imprimé publicitaire, publication gratuite, distribués dans toutes les boîtes aux lettres		
357. transir	-	-	Impazientirsi***
358. tripartite	Qui réunit trois éléments, trois parties ou partis.		
359. trouet	-	-	Œillet de ceinture ou de chaussure. Perforation dans une feuille de papier ou de carton.
360. trouiller	(Belgique) Fam. Avoir peur.		
361. uni	Abrév. fam. UNI (Suisse), UNIF (Belgique) n. f.		
362. unifamilial	-	(Belgique, Québec) Qui est destiné à une seule famille (un parlant d'un logement).	
363. universitaire	(Belgique, Suisse) Personne qui étudie à l'université, fait des études universitaires.		

	Diplômé(e) de l'enseignement universitaire.		
364. valves	Belgique) Tableau d'affichage, généralement sous vitrine, dans un établissement public (école, musée...).		
365. verdurier	-	-	Marchand de légumes, fruitier.
366. vicinal	-	-	Tramway qui dessert les faubourgs.
367. vidanges	(Belgique, Luxembourg [n. m.]) Verre consigné. Au plur. Bouteilles vides (consignées ou non)		
368. vitoulet	-	-	Boulette de viande hachée de forme allongée.
369. wallingant	(Belgique) péj. Partisan de l'émancipation politique de la Wallonie vis-à-vis de la Flandre.		
370. waterzoi	Plat d'origine flamande à base de volaille ou de poissons d'eau douce que l'on fait cuire dans un court-bouillon lié à la crème.		
371. witloof	Chicorée sauvage à grosse racine qui, traitée par étiolement, donne l'endive*.		
372. zwanze	Plaisanterie populaire, histoire comique typique de l'humour bruxellois. Forme de comique populaire, propre aux Bruxellois. V. intr. (conjugaison 1) ZWANZER. N. ZWANZEUR, EUSE.		
373. zwanzer			Faire de l'humour typiquement belge, voire bruxellois, blaguer, plaisanter.
374. zwanzeur			Personne qui raconte des blagues typiquement belges, voire bruxelloises.

\* CLEANTE, *Tours et expressions de Belgique : prononciation, grammaire, vocabulaire*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1999.

\*\* *Il Boch. Dizionario Francese Italiano – Italiano Francese*, Bologna – Paris: Zanichelli – Le Robert, 5<sup>e</sup> éd., 2007.

\*\*\* *Grande Dizionario Garzanti di Francese. Francese-Italiano Italiano-Francese con CD-ROM*, Milano, Garzanti, 2007.

### ANNEXE N. 3

## CLASSEMENT DES BELGICISMES - RÉPARTITION EN CHAMPS SÉMANTIQUES

### A) ENSEIGNEMENT

#### (I) ÉCOLE ET FORMATION

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
Alma Mater	académique
athénée	athénée
auditoire (scol.)	auditoire
doubler	doubler
éméritat	doubleur
gardienne	facultaire
graduat (scol.)	froebélien
humanités (scol.)	frottoir
latte	graduat
lettré	gradué
maturité (scol.)	humanités
mallette	journal
minerval (scol.)	latte
préfet	lettré
préfète	mallette
proviseur	minerval
régendat (scol.)	préfète (fam.)
régent (scol.)	proviseur
syllabus (scol.)	régendat
universitaire	régent
valves	rétoricien
	rétorique
	student
	syllabus
	universitaire
	valve
<b>BOCH 21</b>	<b>GARZANTI 26</b>

#### (II) LANGAGE ESTUDIANTIN

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
baptême (gergo scol.)	bloque (argot)
baptiser (gergo scol.)	bloquer (argot scolastico)
bisser (gergo scol.)	bloqueur (argot scolastico)
bloquer (gergo scol.)	brosser (fam.)
bloqueur (gergo scol.)	copion
brosser (gergo scol.)	fourche
buse	fourcher
buser (gergo scol.)	guindaille
copion	guindailler (fam.)
cote	jobiste (fam.)
fourche	kot
guindaille	koter
jobiste (fam.)	mofler (fam.)
moffler (gergo scol.)	rétho
péter (gergo scol.)	
uni (fam.)	
<b>BOCH 16</b>	<b>GARZANTI 14</b>
<b>TOTAL A (I)+(II) BOCH 37 (14.97%)</b>	<b>GARZANTI 40 (15.27%)</b>

**B) ADMINISTRATION, DROIT, AFFAIRES**

<b><i>BOCH</i></b>	<b><i>GARZANTI</i></b>
accises (dir.)	accises (fin.)
acter	accisien (fin.)
ASBL	agr�ation
bipartite	bourgmestre
communautariser	communal
commune	�chevin
d�communautariser	hausser
�chevin	import
�chevinat	intercommunale
hausser	ma�oral
indaguer (dir.)	ma�orat
index	mali (comm.)
import	milice
ma�eur, mayeur	milicien
ma�oral	parastatal
ma�orat	pouf
mali (comm.)	pr�judici�
milicien (mil.)	pr�pension
omnium (assicuraz. autom.)	pr�pensionner
parastatal	prester
pause-carri�re	renon
poser	renoncer
pouf	r�troactes
pr�pension	scabinal
prester	social-chr�tien
renon	subside (dir.)
r�troactes	subsidier
social-chr�tien	tripartite
SPRL	
subside	
subsidier	
<b><i>BOCH 31 (12.55%)</i></b>	<b><i>GARZANTI 28 (10.69%)</i></b>



**C) ALIMENTATION, FRIANDISES, PRODUITS TYPIQUES**

<b><i>BOCH</i></b>	<b><i>GARZANTI</i></b>
babelutte	américain
chicon	babelutte
chique	bonbon
cramique	boule
craquelin	cannibale
creton	chicon
faro (poco usato)	chique
filet	cramique
flamiche (cuc.)	craquelin
fricassée	endive
galette	faro
gosette	fricadelle (cuc.)
grain	fricassée
geuze	geuze
intégral	gosette (cuc.)
kriek	kriek
maquée	lambic
minque	malines
péket	maquée
pils	miche
pistolet	minque
schiedam	nicnac
siroperie	pain
vitoulet (cuc.)	péket
	pils
	pistolet
	praline
	schiedam
	sirop
	siroperie
	spéculos
	tête pressée
	thé
	vitoulet
	waterzoi (cuc.)
	witloof
<b><i>BOCH 24 (9.72%)</i></b>	<b><i>GARZANTI 36(13.74%)</i></b>

## D) VIE DOMESTIQUE, VIE QUOTIDIENNE

<i>BOCH</i>	<i>GARZANTI</i>
amiteux	amiteux
amulette (fam.)	amulette
arboré	archelle
archelle	avant-midi
avant-midi	baise
babeler (fam.)	bazar (fam.)
bac	berce
baise	bisbrouille
bardaf !	blinquer
bassin	bouboule
bec	brise-vue
bel-étage	broil (fam.)
berce	brûlant
berdeller (fam.)	carabistouille (fam.)
bisbrouille	carte-vue
bitu (fam.)	chipoter
blinquer	clenche
bouter	col
brise-vue	cour
broil (fam.)	courtiser
cacaille (fam.)	coussin
canule	crollé
carabistouille	crollé
carrousel	cumulet
carte-vue	décauser
castar (fam.)	déforcer
castard	défranchi
clenche	déjeté
cornet	déjeuner (v)
cour	déjeuner
courgeries	déloger
crollé	dîner
cumulet	drap
décauser	drève
déforcer	dringuelle
défranchi	escalier
déjeuner	essuie
déjeuner (v)	farde
dîner	flat (ing.)
dîner (v)	floche (fam.)
domino	friture
dose	gazette
doufe	goûter
drève	gratte
dringuelle	griffe
ducasse	instiguer
échope	jouette
encourir (s')	kermesse
fancy-fair	lancement
farde	lancer
flairer	lavette
flat	lettre
floche	lichette

franc	loque
friture	lunapark
frotte-manche	margaille
gazette	méconduire (se)
goulafre	méconduite
goûter	mêle-tout
gratte	muser
gratter	musique
griffe	pape
instiguer	passet
jatte	pause
jouette	pelant
ligne	porte-paquet
loque	posture
margaille (fam.)	potale
marier	potiquet
méconduire (se)	quartier
mêle-tout	raccuser (fam.)
mortuaire	ramassette
muser	ravoir
nâreux	récioproquer
paletot (abbigl.)	reloqueter
passe-vite	remettre
pause	renseigner
pette (fam.)	revenir
place	routiné
placement	savonnée
plouc	singlet
porte-paquet	serrant
potiquet	souper
proficiat !	sous-plat
raccuser	sous-tasse
rapproprier (se)	spitant
ravoir (se)	tirette
récioproquer	torchon
reloqueter	toutes-boîtes
remettre	trouet
repandre	trouiller
rote	unifamilial
sacoche	vidange
saisi	zwanze
singlet (abbigl.)	zwanzer
sous-plat	zwanzeur
sous-tasse	
spitant	
spiter	
taiseux	
tévé	
tirette	
transir	
vidanges	
zwanze	
<b>BOCH 105 (42.51%)</b>	<b>GARZANTI 96 (36.64%)</b>

## E) LOCUTIONS FIGÉES

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
avance (ne pas avoir d')	avance (ne pas avoir d')
	bleu (être bleu de)
	famille (attendre)
	frotter (la manche)
	misère (chercher)
	nez (faire de son)
	péter (se la péter)
	pied (jouer avec les pieds de qqn)
	plan (tirer son)
	porte (trouver porte de bois)
<b>BOCH 1 (0.40%)</b>	<b>GARZANTI 10 (3.82%)</b>

## F) CONFLITS POLITIQUES ET SOCIAUX

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
belgitude	belgeoisant
flamingant	flamingant
fransquillon	fransquillon
wallingant	fransquillonner (spreg.)
	incivique
	pincer
	rattachiste
	wallingant
<b>BOCH 4 (1.62%)</b>	<b>GARZANTI 8 (3.05%)</b>

## G) TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ETC.

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
aubette	aubette
clignoteur	avaloir
navetteur	banlieue
piétonnier	évitement
ring	grenailles (errantes)
	guide
	ring
	vicinal
<b>BOCH 5 (2.02%)</b>	<b>GARZANTI 8 (3.05%)</b>

## H) ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
borain	ardoisier
chef-garde	baes
coqueleux	borin
femme (d'ouvrage)	borinage (miner.)
taximan	légumier
	logopède (med.)
	machiniste
	rejointoyeur
	taximan
	verdurier
<b>BOCH 5 (2.02%)</b>	<b>GARZANTI 10 (3.82%)</b>

## I) MÉTÉOROLOGIE

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
caillant	cru
cru	fade
doucher	
drache	tirer
éclairer	
<b>BOCH 5 (2.02%)</b>	<b>GARZANTI 3 (1.14%)</b>

## J) SPORT

<b>BOCH</b>	<b>GARZANTI</b>
centre-avant	kicker
kicker	
<b>BOCH 2 (0.80%)</b>	<b>GARZANTI 1 (0.38%)</b>

**K) DIVERS**

<b><i>BOCH</i></b>	<b><i>GARZANTI</i></b>
anticipativement	avant-plan
assez	calcareux
avant-plan (cine, tv)	caricole (zool.)
brusselaire (ling.)	endéans
calcareux	groenendael
caracole	hainuyer
casuel	huitante
chantoir	hutois
elbot	louviérois
endéans	nonantaine
entièreté	nonante
exemplatif	nonantième
fagne	perdurer
home (ingl.)	postposer
huitantaine	quart
huitante	roofing
marollien (ling.)	savoir
nonantaine	septantaine
nonante	septante
nonantième	septantième
nuton	seigneurie
perdurer	spirou
octante	
piétrain	
rivageois	
septante	
septantième	
spirou	
<b><i>BOCH 28 (11.33%)</i></b>	<b><i>GARZANTI 22 (8.39%)</i></b>

**TOT. BOCH 247 TOT. GARZANTI 262**

## ANNEXE N. 4

### BELGICISMES DU PETIT ROBERT 2010 NON REPERTORIÉS PAR LES DICTIONNAIRES BILINGUES

ENTRÉE	ÉQUIVALENT EN FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE
arsouille	(Belgique) Espiègle (d'un enfant).
assiette	Assiette creuse, à soupe, (Belgique) assiette profonde.
autant (de)	(Belgique) Tant (exprimant une quantité non précisée)
autogoal	(Belgique, Suisse) Au football, But marqué par un joueur contre son camp.
baraque	(Belgique) Baraque à frites : friterie.
barémique	(Belgique) Qui concerne les barèmes. Ancienneté barémique.
bâton	(Belgique) Bâton de chocolat. → barre.
beffroi	Mod. Tour d'une ville, et par ext. d'une église (surtout nord de la France et Belgique).
béguine	Religieuse de Belgique et des Pays-Bas soumise à la vie conventuelle (→ béguinage) sans avoir prononcé de vœux.
berme	(Belgique, Suisse) Terre-plein ou séparateur axial au centre (d'une autoroute, d'une artère importante).
bonbonne	(Belgique, Luxembourg) Bonbonne (de gaz) : bouteille de gaz.
cache-poussière	(Belgique) Blouse que l'on porte pour faire des travaux salissants.
cadre	(Belgique) Tableau, illustration, gravure.
carbonade	(Belgique) Plur. Plat de bœuf braisé.
casserole	(Belgique) Ustensile de cuisine muni de poignées et d'un couvercle, sans manche. → faitout. Casserole à pression : autocuiseur.
chemisette	(Belgique) Maillot de corps, avec ou sans manches.
cigare	(Belgique) Remontrance. → réprimande; fam. engueulade. Donner, passer un cigare à qqn.
clé	(Belgique) clé sur porte : prêt à l'usage.
coron	Ensemble d'habitations identiques des cités minières du Nord et de Belgique.
couque	(Nord; Belgique) 1. Pain d'épice. La couque de Dinant. Couque au miel. 2. Brioche. Couque suisse : brioche aux raisins nappée d'un glaçage au sucre.
dernier	(Belgique) Fam. Le dernier de tout : le comble, la fin de tout.
détournement	(Belgique) Déviation de la circulation routière
diapositive	Abrév. fam. (avant 1950) DIAPO, (Belgique) DIA [dija].
dinandier	de <i>Dinant</i> , ville de Belgique célèbre par ses cuivres Vieilli Fabricant, marchand de dinanderie.
échevinage	Corps des échevins d'une ville des Pays-Bas ou de Belgique.
école	(Suisse, Belgique) Haute école : établissement d'enseignement supérieur.
élocution	(Belgique) Exposé présenté en classe par un élève.
ennuyant	(Canada, Louisiane, Belgique, Burundi, Algérie) Ennuyeux.
enseignement	(Belgique) Enseignement fondamental : enseignement maternel et primaire.
escabelle	(Belgique) Marchepied, escabeau.
estaminet	(Belgique, France du Nord) Petit café populaire. → bistrot.
fois	(Belgique) Donc (pour souligner une injonction, une affirmation).
gentiment	(Belgique, Suisse) Lentement; calmement.
glace	Belgique : <i>crème-glace, crème à la glace</i> (opposé à <i>parfait</i> et à <i>sorbet</i> )
glacé	(calque de l'anglais <i>ice cream</i> ; usuel en Belgique et au Canada) Crème glacée : glace au lait et à la crème.
kinésiste (kiné)	(Belgique) Kinésithérapeute.

labourer	Terre labourée. → guéret, labour. N. m. (Belgique) Souvent au plur. « Des sentiers le long des prairies ou parmi des labourés ».
panne	(Belgique) Bassin hygiénique.
parlophone	Rare (courant en Belgique) Dispositif assurant la communication entre une porte d'entrée et l'intérieur d'un bâtiment, d'un appartement. → interphone.
pecule	(Belgique) Pécule de vacances : prime de vacances octroyée par l'employeur.
pelé	(Belgique) Partie du gîte à la noix, parfois appelée en France <i>gousse d'ail</i> .
plasticine	(Belgique) Pâte à modeler.
platine	(Belgique) Plaque ronde en tôle, pour la cuisson des tartes.
poêlon	(Belgique) Casserole de métal, à manche court et fond plat, utilisée pour faire bouillir, chauffer un liquide.
porion	français de Belgique, italien <i>caporione</i> « chef ( <i>capo</i> ) de quartier ( <i>rione</i> )
pris	(Nord; Belgique, Canada) Mal pris : dans une situation délicate, en mauvaise posture.
procureur	En Suisse, en Belgique, Procureur fédéral.
ramasse-poussière	(Nord; Belgique) 1. Pelle à poussière. → région. ramassette. Des ramasse-poussières ou des ramasse-poussière. 2. Fam. Bibelot, élément de décoration qui retient la poussière
rester	Habiter (Sud-Ouest, Centre, Nord-Est; Belgique, Canada, Afrique du Nord, Nouvelle-Calédonie, Seychelles, Madagascar, Réunion, Antilles, Gabon).
retomber	(Belgique) Retomber sur (qqch.) : rappeler, retrouver (un souvenir)
sous-verre	(Belgique, Luxembourg) Petit support sur lequel on pose un verre. → 2. dessous (de verre).
tantôt	(Belgique, Luxembourg, Canada, Afrique noire) Dans un passé ou un futur proche, dans une même journée.
tapis	(Belgique) Tapis plain (parfois <i>plein</i> ) : moquette.
taque	(Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine; Belgique) 1. (1973) Dessus de cuisinière, de poêle. 2. Couvercle d'une citerne ou d'une bouche d'égout. 3. Plaque de fonte appliquée sur le contrecœur du foyer.
tenir	Belgique) Tenir pour, avec qqn : ne pas abandonner son parti. → soutenir.
tenture	(Belgique) Rideau de tissu épais.
toquer	(Est, Auvergne, Bretagne; Belgique) fam. Frapper légèrement, pour signaler sa présence.
tour	(Belgique, Canada) Avoir le tour : avoir la manière, savoir s'y prendre.
trappiste	Bière de fermentation haute, de couleur foncée, brassée dans des abbayes de trappistes en Belgique et aux Pays-Bas.
vétérinaire Abr. veto	(Belgique) VETE.
watergang	(Belgique) Canal, fossé en bordure d'un polder ou d'un chemin.
wateringue	(Nord; Belgique) 1. Fossé de drainage. → watergang. 2. Ensemble des travaux d'assèchement et de drainage. → moere. 3. Association de propriétaires qui financent ces travaux.
yaourt	YOGOURT [ˈjɔɡurt], 1455 (forme courante en Belgique, en Suisse et au Canada).
zoning	(Belgique) Zone périurbaine où se concentrent des activités industrielles, artisanales ou commerciales.



## ANNEXE N. 5

### TRADUISANTS DES BELGICISMES *BOCH-GARZANTI*

<i>BOCH 2007</i>	<i>GARZANTI 2007</i>	<i>TRADUISANTS BOCH</i>	<i>TRADUISANTS GARZANTI</i>
1.	académique	-.	(Belgio, Svizzera) universitario.
2. accises	accises	(belg., quebec.; dir.) accisa.	(Belgio) (fin.) accisa (sing.).
3.	accisien		(Belgio) (fin.) agente del servizio dell'accisa.
4. acter		(belg.) prendere atto (di).	+
5.	agrégation	-	(Belgio) accettazione, ratifica ufficiale di un atto amministrativo
6. Alma mater		(belg., quebec., svizz.) università.	-
7.	américain	-	(Belgio) filet américain, (bistecca alla) tartara
8. amiteux	amiteux	(belg.) affettuoso.	(Belgio) affettuoso
9. amulette	amulette	(belg.; fam.) persona frivola.	(Belgio) persona frivola, gaudente.
10. anticipativement		(belg.) anticipatamente.	-
11. arboré		(belg.) alberato.	-
12. archelle	archelle	(belg.) ripiano con ganci (per appendere recipienti con manico).	(Belgio) mensola con ganci a cui si appendono le suppellettili da cucina.
13.	ardoisier		(Belgio) copritetto.
14. ASBL		(belg.) Association sans but lucratif Associazione non profit.	-
15. assez		Solo nella loc. prep. (belg.) assez bien de, parecchio.	-
16. athénée	athénée	in Svizzera e in Belgio, edificio per conferenze e dibattiti letterari 2 in Belgio, istituto secondario di istruzione pubblica, equiparabile al ginnasio-liceo classico	1 (Belgio, Svizzera) accademia; società culturale o scientifica 2 (Belgio) scuola secondaria
17. aubette	aubette	2 (belg.) edicola (del giornalaio)	(region. e Belgio) pensilina (di tram, di autobus)
18. auditoire	auditoire	(belg., svizz.; scol.) aula magna (f.), aula universitaria (f.).	(Belgio, Svizzera) sala per conferenze; auditorio.
19.	avaloir	-.	(Belgio) tombino, bocchetta di scarico.
20. avance	avance	nelle loc. (belg.) quelle avance?, a che pro?; il n'y a pas d'avance, non serve a niente.	(Belgio) il n'y a pas d'avance, non serve a niente
21. avant-midi	avant-midi	(belg.; quebec.) mattinata.	(Belgio, Canada) mattinata.
22. avant-plan	avant-plan	(belg.; cine, tv) primo	(Belgio) primo piano.

		piano	
23. babeler		(belg.; fam.) 1 farneticare 2spettegolare.	-
24. babelutte	babelutte	(belg.) zucchero d'orzo aromatizzato	(Belgio) zucchero d'orzo al miele.
25. bac		(belg.) pattumiera.	-
26.	baes	-	(Belgio) 1 proprietario di un bar 2 proprietario di un alloggio universitario.
27. baise	baise	(belg.) bacio.	Belgio) bacio: une grosse baise, un bacione.
28.	banlieue	-.	(Belgio) (treno) locale.
29. baptême		(belg.; gergo scol.) cerimoniale studentesco di iniziazione delle matricole.	-.
30. baptiser		(belg.; gergo scol.) angariare (le matricole).	-
31. bardaf!		interiez. (belg.) taffete!, patatrac!	-
32. bassin		(belg.) piscina .	-
33.	bazar	-	(Belgio) (fam.) coso, aggeggio.
34. bec		(belg., quebec., svizz.) bacio	+
35. bel-étage		(belg.) piano terra sopraelevato.	-
36.	belgeoisant		(spreg.) nazionalista belga.
37. belgitude		(belg.) sentimento di appartenenza al Belgio.	-
38. berce	berce	(belg.) culla	(Belgio) culla.
39. berdeller		(belg.; fam.) mugugnare, brontolare.	-
40. bipartite		(belg.; polit.) coalizione governativa formata da due partiti	-
41. bisbrouille	bisbrouille	(belg.) battibecco.	(Belgio) screzio, disaccordo.
42. bisser		(belg.; gergo scol.) ripetere (una classe).	+
43. bitu		(belg.; fam.) ubriaco fradicio	-
44.	bleu	-	(Belgio) etre bleu de , essere cotto di.
45. blinquer	blinquer	(belg.) lucidare, tirare a lucido.	(Belgio) brillare, splendere.
46.	bloque	-	(Belgio; argot) bachotage, (preparazione affrettata di un esame.
47. bloquer	bloquer	(belg.; gergo scol.) sgobbare.	(Belgio) (argot scolastico) sgobbare su.
48. bloqueur	bloqueur	(belg.; gergo scol.) secchione.	(Belgio) (argot scolastico) secchione, secchia, sgobbone.
49.	bonbon	-	(Belgio) biscotto, dolcetto.
50. borain	borin	A (del Borinage B Borain s. m.	(Francia del Nord e Belgio) minatore.

		abitante del Borinage (regione mineraria del Belgio).	
51.	borinage	-	(Francia del Nord e Belgio) (miner.) estrazione del carbone.
52.	bouboule	-	(Belgio) matto, tocco.
53.	boule	-	(Belgio) caramella (da succhiare).
54.	bourgmestre	-	(Belgio, Svizzera) borgomastro.
55.	bouter	(belg., svizz.) appiccare: bouter le feu, incendiare, appiccare il fuoco.	-
56.	brise-vue	brise-vue	(belg.) brise-bise, tendina applicata alla parte inferiore di una finestra per proteggere dall'aria, dal vento.
57.	bröl	bröl	(belg.; fam.) baraonda, confusione.
58.	brosser	brosser	(belg.; gergo scol.) marinare.
59.	brülant	-	(Belgio) bruciore di stomaco.
60.	brussellaire ou brusseleir	(belg.) brussellese, di Bruxelles	
61.	buse	(belg.) bocciatura, fiasco (a un esame).	+
62.	buser	(belg.; gergo scol.) bocciare.	-
63.	cacaille	(belg.; fam.) cianfrusaglia, paccottiglia.	-
64.	caillant	(belg.; fam.) freddo: il fait caillant, fa freddo.	-
65.	calcareux	calcareux	(belg.) calcareo.
66.	cannibale	.-	(Belgio) carne (f.) alla tartara servita su un toast.
67.	canule	(belg.) incapace (m. e f.).	-
68.	carabistouilles	carabistouille	(belg.) 1 scempiaggini 2 frottole, panzane
69.	caracole	caricole	(belg.) lumaca.
70.	carrousel	(belg., svizz.) giostra.	+
71.	carte-vue	carte-vue	(belg.) cartolina illustrata.
72.	castar	(belg.; fam.) A agg. robusto B s. m. pezzo d'uomo.	-
73.	castard	(belg.) ben piantato	-
74.	casuel	(belg.) fragile.	-
75.	centre-avant	(belg.; calcio) centrattacco.	-
76.	chantoir	(belg.; geol.) inghiottitoio.	-
77.	chef-garde	(belg.) controllore (delle ferrovie).	-
78.	chicon	chicon	(belg.) insalata belga , (Belgio) cicoria di Bruxelles,

		indivia .	indivia.
79.	chipoter	-	(Belgio) maneggiare, frugare
80.	chique	(belg.) caramella.	(Belgio) gomma da masticare, cicca
81.	clenche	(belg.) maniglia (di porta).	(Belgio) maniglia della porta.
82.	clignoteur	(belg.) lampeggiatore	-
83.	col		(Belgio) davantino (di maglia).
84.	communautari -ser	(belg.) trasferire una competenza politica alle Autorità del paese.	-
85.	communal	-.	(Belgio) comunale, municipio; conseil communal, consiglio municipale
86.	commune	(belg.) comune , municipio.	
87.	copion	(belg.) fogliettino (con i dati principali della materia di esame che lo studente usa per copiare di nascosto).	(Belgio) bigliettino (usato di nascosto agli esami)
88.	coqueleux	(belg.) allevatore di galli da combattimento	+
89.	cornet	(belg.) cornetta (del telefono).	-
90.	cote	(belg.; gergo scol.) voto (m.).	-
91.	cour	(belg.) gabinett (di decenza).	(Belgio) servizi, toilette.
92.	courrieres	(belg.) andirivieni (m. sing.).	
93.	courtiser	-	(Belgio) courtiser avec (essere fidanzato di).
94.	coussin	-	(Belgio) guanciaie.
95.	cramique	(belg.) panino al latte con uvetta.	(Belgio) pane con l'uvetta.
96.	craquelin		(Belgio) craquelin (dolce a forma di pagnotta con pezzetti di zucchero all'interno).
97.	creton	(belg.) lardello.	
98.	crolle	(belg.) ricciolo. crollé agg. riccio, riccioluto	(Belgio) ricciolo: sa signature a une petite crolle difficile à imiter, (estens.) la sua firma ha un ghirigoro difficile da imitare   fer à crolles, ferro per arricciare i capelli.
99.	crollé		(Belgio) ricciolo ricciolino.
100.	cru	(belg.) umido e freddo (detto del tempo).	(Belgio) umido e freddo.
101.	cumulet	(belg.) capriola (f.), piroetta (f.).	(Belgio) capriola.
102.	décauser	(belg.) parlare (di).	(Belgio) parlare, spettegolare.
103.	décommunaut ariser	(belg.) sottrarre alla tutela della CEE.	-
104.	déforcer	(belg.) 1 indebolire 2 deprimere.	(Belgio) indebolire, diminuire il potere di (qlcu).

105. défranchi	défranchi	(belg.) intimidito.	(Belgio) che ha perso la propria sicurezza.
106.	déjeté	-	(Belgio) in disordine.
107. déjeuner (v.)	déjeuner	(belg.) fare la prima colazione.	(Belgio, Svizzera) fare la (prima) colazione.
108. déjeuner	déjeuner	(belg.) prima colazione.	(Belgio, Svizzera) prima colazione.
109.	déloger	-	(Belgio) dormire fuori casa.
110. dîner (v.)		(belg.) pranzare, far colazione.	(Svizzera, Belgio, Canada) pranzare.
111. dîner	dîner	(belg.) pranzo, colazione.	(Svizzera, Belgio, Canada) pranzo.
112. direct		(belg.) direttamente.	-
113. domino		(belg.) presa multipla.	-
114. dose		(belg.) 1 brufolo. 2 puntura d'insetto.	-
115. doubler	doubler	(belg.) ripetere.	(Belgio) ripetere l'anno scolastico.
116. +	doubleur		(Belgio) studente ripetente
117. doucher		(belg.) piovere a dirotto, piovere a catinelle.	-
118. doufe		(belg.) sbronza.	-
119. drache		(belg.) acquazzone (m.), rovescio (m.) dracher v. impers. (coniug. 3 aimer) diluviare, piovere a dirotto.	+
120.	drap	-	(Belgio) drap de maison, straccio.
121. drève	drève	(belg.) viale alberato.	(Belgio) viale alberato percorribile da autoveicoli
122. dringuelle	dringuelle	(belg.) 1 mancia 2 strenna (di fine anno).	(Belgio) mancia.
123. ducasse		(belg.) festa patronale.	+
124. échevin	échevin	1 (belg., quebec.) assessore	(Belgio) assessore comunale.
125. échevinat		(belg.) assessorato	-
126. échoppe		(belg.) bancarella.	+-
127. éclairer		(belg.) balenare, lampeggiare.	-
128. elbot		(belg.) ippoglosso, halibut.	-
129. éméritat		(belg.) prerogativa del professore emerito.	-
130. encourir (s)		(belg.) fuggire.	-
131. endéans	endéans	(belg.) entro.	Belgio) entro (i limiti di); all'interno (di).
132.	endive	-	(Belgio) cicoria
133. entiereté		(belg.) interezza.	+
134.	escalier	-	(Belgio) gradini di una scala.
135.	essuie	-	(Belgio) asciugamano.
136.	évitement	-	(Belgio) deviazione (della

			circolazione stradale)
137. exemplatif		(belg.) esemplificativo.	-
138.	facultaire	-	(Belgio) relativo a una facoltà universitaria.
139.	fade	-	(Belgio) il fait fade, c'è afa.
140. fagne		(belg.) terreno paludoso nelle Ardenne.	+
141.	famille	-	(Belgio) attendre famille, essere incinta, aspettare un bambino.
142. fancy-fair		(belg.) fiera di beneficenza	-
143. farde	farde	(belg.) 1 cartelletta (per documenti) 2 raccoglitore. 3 fascio di documenti.	2 (Belgio) fogli di quaderno (non rilegati). 3 (Belgio) cartella, dossier, camicia. 4 (Belgio) stecca di sigarette.
144. faro	faro	(belg.) (poco usato) birra di Bruxelles.	faro (birra belga).
145. femme d'ouvrage		(belg.) domestica a ore, donna delle pulizie.	-
146. filet		filet américain (in Belgio), (bistecca alla) tartara.	
147. flairer		(belg.) puzzare.	-
148. flamiche		(belg., cuc.)torta ai porri	-
149. flamingant	flamingant	fautore dell'autonomia fiamminga in Belgio	(Belgio) sostenitore dell'autonomia fiamminga.
150. flat	flat	(belg.) appartamento, monolocale	(Belgio) (ingl.)appartamento, piccolo studio
151. floche	floche	(belg.) fiocco	2 (Belgio) (fam.) stecca, errore. 3 (Belgio) (fam.) pisellino, pisello(pene di un bambino).
152. fourche	fourche	(belg.) ora buca (in un orario di lavoro o di scuola).	(Belgio, Africa) ora buca, buco (m.) (nell'orario scolastico).
153.	fourcher		(Belgio, Africa) avere un'ora buca (nell'orario scolastico).
154. franc		(belg.) audace.	-
155. franquillon	franquillon	(belg.) 1 chi parla il francese in modo affettato 2 francofono (nelle regioni di lingua fiamminga) fransquillonner v. intr. (coniug. 3 aimer) parlare francese in modo affettato.	(Belgio) 1 chi parla francese con accento affettato 2 (Fiandre) francofono.
156.	fransquillonner		(Belgio) (spreg.) parlare francese con accento affettato.
157.	fricadelle	+	(Belgio) (cuc.) polpetta a base di carne trita.
158. fricassée	fricassée	(belg.) omelette	(Belgio) uova (pl.) al tegamino, con lardo
159. friture	friture	(belg.) friggitoria, chiosco per la vendita di patatine	(Belgio) friggitoria, baracchino (m.) per la vendita

		fritte.	di patate fritte
160.	froebélien		(Belgio) relativo all'educazione negli asili.
161. frotte-manche		(belg.) adulatore.	-
162.	frotter	.	(Belgio) frotter la manche, leccare il culo.
163.	frottoir	- .	(Belgio) cancellino.
164. galette		(belg.) cialda	-
165. gardienne		(belg.) scuola materna	-
166. gazette	gazette	(belg.) giornale (m.), gazzetta.	(Belgio) giornale, quotidiano.
167. geuze ou geuse	geuze ou geuse	(belg.) birra forte e aspra	geuze (birra belga forte e aspra)
168. gosette	gosette	(belg.) calzone ripieno di composta di mele.	(Belgio) sfoglia a forma di mezzaluna con composta di mele.
169. goulafre		(belg.) ingordo.	-
170. goûter	goûter	(belg.) 1 sapere (di) 2 piacere (a q.).	(Belgio) avere il sapore, il gusto di (Belgio) piacere
171. graduat	graduat	(belg.; scol.) diploma di studi tecnici superiori.	(Belgio) graduat, ciclo e diploma di studi tecnici superiori.
172.	gradué	.	(Belgio) chi ha ottenuto il graduat.
173. grain		(belg.) grano, frumento.	-
174. gratte	gratte	(belg.) graffio.	(Belgio) graffio.
175. gratter		(belg.) graffiare.	-
176.	grenaille	-	(Belgio) grenailles errantes, ghiaietta sparsa sul fondo di una strada.
177. griffe	griffe	(belg.) graffio.	(Belgio) graffio.
178.	groenendael		(fiammingo) (cane) pastore belga.
179.	guide	-	(Belgio) orario ferroviario; elenco telefonico, guida (f.) del telefono
180. guindaille	guindaille	belg.) baldoria (fra studenti) guindailler v. intr. (coniug. 3 aimer) far baldoria (fra studenti)	(Belgio) festa studentesca
181.	guindailler		(Belgio) partecipare a una festa studentesca.
182.	hainuyer		dello Hainaut (provincia del Belgio).
183.	hausser	-	(Belgio) far salire l'offerta a un'asta, rilanciare.
184. home		(ingl., belg.) centro d'accoglienza.	-
185. huitantaine		(belg., svizz.) ottantina.	
186. huitante	huitante	(belg., svizz.) ottanta huitantième agg. num. ord. sost. (belg., svizz.) ottantesimo.	(Svizzera, Belgio) ottanta.
187. humanités	humanité(s)	(belg.; scol.) studi	(Belgio) studi secondari.

		secondari.	
188.	Hutois		abitante di Huy (in Belgio).
189. import	import	(belg.) importo, ammontare.	(Belgio) importo ammontare.
190.	incivique	-	(Belgio) collaborazionista (durante la seconda guerra mondiale).
191. indaguer		(belg.; dir.) indagare.	-
192. index		(belg.) indice.	+ -
193. instiguer	instiguer	(belg.) istigare.	(Belgio) istigare.
194. intégral		(belg.) pane integrale.	-
195.	intercommunale	-	(Belgio) ente pubblico o semi pubblico intercomunale.
196. jatte		(belg.) tazza, chicchera.	+
197. jobiste	jobiste	(belg., fam.) studente che lavora saltuariamente.	(Belgio) (fam.) studente/essa che fa lavoretti occasionali.
198. jouette	jouette	(belg.) giocherellone.	(Belgio) giocherellone, trastullone.
199.	journal	-	(Belgio) diario di classe
200.	kermesse	+	festa parrocchiale all'aria aperta nei Paesi Bassi, nel Nord della Francia e in Belgio
201. kicker	kicker	(belg.) calcetto.	(Belgio) calcio balilla, calcetto
202.	kot	-	(Belgio) 1 camera (f.) di studente 2 ripostiglio.
203.	koter	-	(Belgio) vivere in una cameretta per studenti.
204. kriek	kriek	(belg.) birra forte (con aroma di ciliegia).	(Belgio) kriek (birra aromatizzata alla ciliegia).
205.	lambic, lambick		lambic (birra forte di fabbricazione belga)
206.	lancement	-	(Belgio) slancio.
207.	lancer	-	(Belgio) provocare fitte dolorose.
208. latte	latte	(belg.) righello.	(Belgio) righello piatto.
209.	lavette	-	(Svizzera, Belgio) manopola, pezzuola da bagno.
210.	légumier	-	(Belgio) erbivendolo, verduraio.
211.	lettre	-	(Belgio) lettre de mort, partecipazione di morte
212. lettré	lettré	(belg.) che sa leggere e scrivere.	(Belgio, Africa) alfabetista.
213.	lichette	-	(Belgio) occhiello (m.), cordoncino (m.) (per appendere capi di vestiario o di biancheria)
214. ligne		(belg.) riga, scriminatura (dei capelli).	-
215.	logopède	-	(Belgio) (med.) ortofonista, logopedista.
216. loque	loque	(belg.) strofinaccio.	(Belgio) strofinaccio (m.), straccio (m.) (per le pulizie domestiche); pellicola che si forma sul latte in ebollizione.



217.	Louviérois	-	abitante di La Louvière (Belgio).
218.	lunapark	-	(Belgio) sala giochi.
219.	machiniste	-	(Belgio) macchinista, conduttore locomotiva.
220. maieur ou mayeur		1 (belg.) borgomastro, sindaco	-
221. maïoral	maïoral	(belg.) relativo al borgomastro.	(Belgio) Sindacale, relativo al sindaco.
222. maïorat	maïorat	(belg.) carica di borgomastro.	(Belgio) carica di sindaco.
223. mali	mali	(belg.; comm.) deficit, disavanzo.	(Belgio) ammanco, deficit.
224.	malines	+	merletto (m.) di Malines (città del Belgio).
225. mallette	mallette	(belg.) cartella (dello scolastico).	Belgio) cartella (degli scolari).
226. maquée	maquée	(belg.) formaggio fresco (simile alla cagliata).	(Belgio) maquée (formaggio bianco simile alla cagliata).
227. margaille	margaille	(belg.) 1 (fam.) rissa 2 (fig., fam.) bordello, casino.	(Belgio) bagarre, trambusto (m.); rissa: dégénérer en margaille, degenerare in una rissa   quelle margaille!, che casino!, che bordello!
228. marier		(belg.) sposare (q.)	-.
229. marollien		(belg.; ling.) “marollien” (dialetto franco-fiammingo dei sobborghi di Bruxelles).	+
230. maturité		(belg., svizz.; scol.) (diploma di) maturità.	+
231. méconduire (se)	méconduire	(belg.) comportarsi male méconduite s. f. cattivo comportamento.	(Belgio) comportarsi male.
232.	méconduite		(Belgio) cattiva condotta, dissolutezza.
233. mêle-tout ou mêletout	mêle-tout	(belg.) 1 ficcanaso 2 toccatutto.	(Belgio) ficcanaso.
234.	miche	+	(Svizzera, Belgio) panino.
235.	milice	-	(Belgio) esercito, servizio militare.
236. milicien	milicien	(belg.; mil.) soldato di leva.	(Belgio) soldato di leva.
237. minerval	minerval	(belg.; scol.) tassa d'iscrizione.	(Belgio) tasse scolastiche.
238. minque	minque	(belg.) mercato all'ingrosso del pesce.	(Belgio) mercato (m.) del pesce (in località costiere).
239.	misère	-	(Belgio) chercher misère, mostrarsi aggressivo.
240. mofler	moffler	(belg.; gergo scol.) bocciare.	((Belgio) (fam.) essere bocciato a un esame.
241. mortuaire		(belg.) casa del defunto.	-.
242. muser	muser	(belg.) canterellare.	(Belgio) canticchiare.
243.	musique	-	(Svizzera, Belgio, Canada) musique à bouche, armonica a bocca.
244. nâreux		(belg.) schizzinoso.	-

245. navetteur		(belg.) pendolare.	+
246.	nez	-	(Belgio) faire de son nez, essere pretenzioso .
247.	nicnac	-	(Belgio)biscotto.
248. nonantaine	nonantaine	(belg., svizz.) novantina.	(Belgio e Svizzera) novantina.
249. nonante	nonante	(belg. ; svizz.) novanta.	(Belgio e Svizzera) novanta.
250. nonantième	nonantième	(belg., svizz.) novantesimo.	(Belgio e Svizzera) novantesimo.
251. nuton		(belg.) folletto.	-
252. octante		(belg., svizz.) ottanta.	+
253. omnium		(belg.; assicurazioni, autom.) polizza kasko	-.
254.	pain	-	(Belgio) pain français, pain à la grecque.
255. paletot		(belg.; abbigl.) soprabito (da uomo).	-
256.	pape	-	(Belgio) 1 colla di farina; (estens.) colla 2 panata; pappa; poltiglia 3 (estens.) melma, fango (m.).
257. parastatal	parastatal	(belg.) parastatale.	(Belgio) parastatale
258.	passet	-	(Belgio) scaleo a un solo gradino.
259. passe-vite		(belg., svizz.) schiacciapate	-
260. pause	pause	(belg.) turno (m.)	(Belgio) faire les pauses (fare i turni).
261. pause-carrière		(belg.) anno sabbatico (m.).	-
262. péket	péket	(belg.) liquore di ginepro.	(Belgio) 1 (bot.) ginepro 2 grappa (f.) a base di ginepro.
263.	pelant	-	(Belgio) noioso.
264. perdurer	perdurer	(belg.) perdurare.	(Belgio) continuare.
265. péter	péter	(belg. ; gergo scol.) bocciare.	(Belgio; fam.) se la péter, darsi delle arie.
266. pette ou pépette		(belg.; fam.) sedere, didietro	-
267.	piéd	-	(Belgio) jouer avec les pieds de qqn, prendere in giro qqn.
268. piétonnier		(belg.) isola pedonale.	-
269. piétrain		(belg.) maiale con pelame bianco macchiato di nero, che fornisce ottima carne magra (dal nome della cittadina belga in cui viene allevato).	-
270. pils	pils	(belg.) birra chiara	(Belgio) birra bionda.
271.	pincer	-	(Belgio) pincer son français, parlare francese con l'accento parigino.
272. pistolet	pistolet	(belg.) panino.	(Belgio) panino rotondo.
273. place		(belg.) vano d'appartamento.	-
274. placement		(belg.) sistemazione.	-.
275.	plan	-	(Belgio) tirer son plan, cavarsela, arrangiarsi.
276. plouc		(belg.) soldato.	-

277.	porte		(Belgio) trouver porte de bois (trovare la porta chiusa).
278. porte-paquet	porte-paquet	(belg.) portapacchi(di bicicletta).	(Belgio) portapacchi di bicicletta.
279. poser		(belg.) compiere: poser un acte, compiere un atto.	-
280.	postposer	-	(Belgio) postporre differire.
281.	posture	-	(Belgio) statuetta.
282.	potale	-	(Belgio) nicchietta da statua.
283. potiquet	potiquet	(belg.) vasetto, barattolino.	(Belgio) vasetto.
284. pouf	pouf	(belg.) debito: payer ses poufs, pagare i propri debiti; acheter à pouf, comperare a credito.	(Belgio) debito. À pouf, a credito. Taper à pouf, tirare a indovinare.
285.	praline	-	(Belgio) cioccolatino ripieno.
286. préfet		(belg.) direttore liceo.	+
287. préfète	préfète	(belg.) direttrice di un liceo.	(Belgio;fam.)preside donna di un istituto superiore o di una facoltà.
288.	préjudicié	-	(Belgio) vittima di un danno.
289. prépension	prépension	(belg.) prepensionamento (m.) prépensionné agg. sost. [f. prépensionnée] prepensionat	(Belgio) prepensione.
290.	prépensionner	-	(Belgio) prepensionare.
291. prester	prester	(belg.) prestare servizio.	(Belgio, Africa) fornire un servizio.
292. proficiat!		(belg.) congratulazioni!	-
293. proviseur	proviseur	(belg.)viceprefetto.	(Belgio) vicepresidente incaricato delle question disciplinari.
294.	quart	-	(Belgio) une heure quart (l'una e un quarto).
295.	quartier	-	(Belgio) piccolo appartamento, quartierino.
296. raccuser	raccuser	(belg.) spifferare.	(Belgio;fam.) spifferare, fare la spia.
297.	ramassette	-	(Belgio) paletta, attrezzo domestico.
298. rapproppier (se)		(belg.)rassetarsi.	-
299.	rattachiste	-	(Belgio) chi sostiene l'annessione della Vallonia alla Francia
300. ravoir	ravoir	(belg.) vendicarsi di.	(Belgio) se ravoir (riaversi, prendere fiato).
301. réciproquer	réciproquer	(belg.) ricambiare, contraccambiare auguri o saluti.	(Belgio) ricambiare saluti auguri.
302. régendat	régendat	(belg.) ciclo di studi per ottenere il diploma di régent.	(Belgio) corso di studi per diventare docente nel primo ciclo della scuola secondaria.
303. régent	régent	(belg.) professore incaricato nella scuola secondaria.	(Belgio) professore incaricato nel primo ciclo della scuola secondaria.
304.	rejointoyeur	-	(Belgio) intonacatore.
305. réloqueter	réloqueter	(belg.) strofinare	(Belgio) pulire con uno

			strofinaccio.
306. remettre	remettre(dare resto)	(belg.) vomitare. (belg.) 1 cedere: remettre un magasin, cedere un negozio 2 rendere la moneta, dare il resto.	(Belgio) remettre sur (dare il resto su x euro).
307. renon	renon	(belg.) rescissione.	(Belgio) disdetta di un contratto di affitto.
308.	renoncer	-	(Belgio) rescindere da un contratto d'affitto.
309.	renseigner	-	(Belgio) indicare, segnalare.
310. reprendre		(belg.) menzionare, citare.	-
311. rétroactes	rétroactes	(belg.) precedenti.	(Belgio) precedenti, antecedenti
312.	revenir	+	(Belgio) ne pas revenir sur qqn , non ricordarsi di qqn.
313.	rhéto	-	(Belgio) ultimo anno di scuola superiore.
314.	rhétoricien	-	(Belgio) studente del penultimo anno di liceo.
315.	rhétorique	-.	(Belgio) Penultimo anno di liceo.
316. ring	ring	(belg.) circonvallazione (f.).	(Belgio; ted) circonvallazione .
317. rivageois		(belg.) rivierasco	-
318.	roofing	-	(Belgio) rivestimento impermeabile per tetti a terrazzi.
319. rote		(belg.; fam.) collera.	-
320.	routiné	-	(Belgio) abitudinario.
321. sacoché		(belg.) borsetta.	+
322. saisi		(belg.) sbalordito, sbigottito.	-
323.	savoir	-	(Belgio) il ne sait pas rester tranquille, non può stare fermo.
324.	savonnée	+	(Belgio) saponata (acqua).
325.	scabinal	-	(Belgio) riguarda l assessore comunale.
326. schiedam	schiedam	acquavite di grano (nel Belgio e nel Nord della Francia).	acquavite al ginepro tipica del Belgio.
327.	septantaine	-	(Belgio, Svizzera) settantina.
328. septante	septante	(belg., svizz.) settanta septantième agg. num. ord. sost. (belg., svizz.) settantesimo.	(Belgio, Svizzera) settanta.
329. septantième	septantième	(belg., svizz.) settantina.	(Belgio, Svizzera) settantesimo.
330.	serrant	-	(Belgio) (di abito ) che stringe.
331.	seugneuire	-	(Belgio) residenza per persone anziane.
332. singlet	singlet	(belg.; abbigl.) canottiera.	(Belgio) canottiera.
333.	sirop	-	(Belgio) melassa di mele o pere.

334.	siroperie	siroperie	(belg.) fabbrica di sciropi	(Belgio) fabbrica di melassa.
335.	social-chrétien	social-chrétien	(belg.; polit.) cristianosociale.	(Belgio) cristiano-sociale.
336.		souper	-	(Belgio, Svizzera, Canada o antiq.) cena .
337.	sous-plat	sous-plat	(belg.) sottopiatto.	(Belgio) sottopiatto.
338.	sous-tasse	sous-tasse	(belg., svizz.) piattino, sottocoppa.	(Belgio) sottotazza, sottocoppa, piattino.
339.		spéculos	-	(Belgio) tipo di biscotto secco.
340.	spirou	spirou	(belg.) scoiattolo.	(Belgio) 1 scoiattolo 2 monello, birichino.
341.	spitant	spitant	(belg.; pr. e fig.) frizzante.	(Belgio) 1 brioso, vivace 2 eau spitante, acqua frizzante.
342.	spiter		(belg.) schizzare, inzaccherare.	-
343.	SPRL		(belg. Société de personnes à responsabilité limitée) Società a responsabilità limitata.	-
344.		student		(Belgio) studente.
345.	subside	subside	belg.) sovvenzione.	(Belgio) finanziamento. (dir.) Action à fin de subsides, azione che un figlio naturale può intentare nei confronti di un padre presunto per ottenere gli alimenti.
346.	subsidier	subsidier	(belg.) sovvenzionare.	(Belgio) sovvenzionare, sussidiare.
347.	syllabus	syllabus	(belg.; gergo scol.) dispensa.	(Belgio) dispensa universitaria.
348.	taiseux		(belg.) taciturno.	+
349.	taximan	taximan	(belg., Africa francofona) tassista.	(Belgio, Africa) tassista.
350.		tête		(Belgio) tete pressée, testina di maiale in gelatina.
351.	tévé		(belg.) tivù.	-
352.		thé	-	(Svizzera, Belgio) tisana, infusione.
353.		tirer	-	(Belgio) ca tire (c'è aria). tirer sur (o après) qqn, (Belgio) assomigliare a qln.
354.	tirette	tirette	(belg.) chiusura lampo.	(Belgio) cerniera lampo.
355.		torchon	-	(Belgio) straccio per pulire i pavimenti.
356.		toutes-boîtes	-	(Belgio) giornale settimanale gratuito (soprattutto pubblicitario).
357.	transir		(belg.) impazientirsi.	-
358.		tripartite	-	(Belgio) coalizione governativa tripartita.
359.		trouet		(Belgio) buco della cintura.
360.		trouiller	-	(Belgio) avere fifa.
361.	uni		(belg.) acrt. (fam.) di université.	-
362.		unifamilial	+	(Belgio) unifamiliare.

363. universitaire	universitaire	(belg.) 1 studente universitario 2 laureato.	(Belgio) laureato/a.
364. valves	valve	(belg.) bacheca.	(Belgio) bacheca.
365.	verdurier	-	(Belgio) venditore ambulante di frutta e verdura.
366.	vicinal	-	(Belgio) tram che serve la periferia, tramvia vicinale
367. vidanges	vidange	(belg.) vuoti con o senza deposito.	(Belgio) vuoto (di bottiglia).
368. vitoulet	vitoulet	(belg.; cuc.) polpetta di carne macinata.	(Belgio) polpetta di carne di vitello.
369. wallingant	wallingant	(belg.) fautore dell'autonomia vallona.	(Belgio) autonomista vallone.
370.	waterzoi	-	(Belgio;cuc.) zuppa molto densa a base di pollo o pesce, legata con burro o panna fresca.
371.	witloof		(fiammingo) cicoria witloof, insalata belga
372. zwanze	zwanze	(belg.) 1 scherzo 2 barzelletta zwanzer v. intr. ( coniug. 3 aimer) scherzare, prendere in giro zwanzeur s. m. burlone.	(Belgio) scherzo, battuta.
374.	zwanzer		(Belgio) scherzare, dire battute.
375.	zwanzeur		(Belgio) buontempone.
<b>TOTAL 247</b>	<b>TOTAL 262</b>		

+ non marqué comme belgicisme